

ALRS
Association pour la recherche
en sciences sociales
1, rue Paul Escudier
75009 PARIS
Tél. : 01 45 49 54 80

Rapport final

*La mise en danger de soi et d'autrui à l'adolescence :
inconduites et interventions sociales*

**Recherche soutenue par le GIP Mission de Recherche Droit et Justice
(Convention de recherche : 25.11.30.10 du 1^{er} décembre 2005)**

Hugues Lagrange
Directeur de recherche au CNRS
et Suzanne Cagliero
Chargée de recherches à l'ALRS
Franck Sinna
CNS, Nantes

Janvier 2007

ALRS
Association pour la recherche
en sciences sociales
1, rue Paul Escudier
75009 PARIS
Tél. : 01 45 49 54 80

*La mise en danger de soi et d'autrui à l'adolescence :
inconduites et interventions sociales*

Le présent document constitue le rapport scientifique d'une recherche réalisée avec le soutien du GIP Mission de Recherche Droit et Justice, (Convention de recherche : 25.11.30.10 du 1^{er} décembre 2005). Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs. Toute reproduction, même partielle, est subordonnée à l'accord de la Mission.

Hugues Lagrange
Directeur de recherche au CNRS
Suzanne Cagliéro
Chargée de recherches à l'ALRS, Association pour la recherche en sciences sociales
Franck Sinna
CNS, Nantes

Janvier 2007

Sommaire

<u>INTRODUCTION</u>	1
PROBLEMATIQUE GENERALE.....	1
1- Ethnicité/communauté dans le contexte des sociétés industrielles	2
2- Ethnicité/communauté dans la société tertiaire	4
3- Ethnicité et crime dans le contexte nord-américain	5
4- Le recours à des catégories ethnoculturelles en France	7
5- Une définition minimale de la notion d'origine culturelle	8
LE PROTOCOLE COMMUN AUX TROIS SITES	10
<u>CHAPITRE 1. PROPENSION A LA DELINQUANCE ET VICTIMATION SELON LES CONTEXTES URBAINS</u>	13
<u>CHAPITRE 2. LES ADOLESCENTS AUTEURS DE DELITS ET CONTEXTE SCOLAIRE DES TROIS SITES</u>	23
I. VUE D'ENSEMBLE SUR LES SITES	23
I-1 Distribution des auteurs selon le type d'infractions	23
I-2 Co-auteurs et « réseaux délinquants »	26
II. LES AUTEURS AU SEIN DES COLLEGES DANS LES TROIS SITES.....	29
II.1 Les Mantois	29
II.2 Les Parisiens	34
II.3 Les Herblinois	39
<u>CHAPITRE 3. PROPENSION A LA DELINQUANCE SELON LES QUARTIERS DANS LES TROIS SITES RETENUS</u>	42
I. PROPENSION A LA DELINQUANCE ET REUSSITE SCOLAIRE PAR ZONE.....	42
II. SEGREGATION SPATIALE ET DYNAMIQUES SOCIALES	48
<u>CHAPITRE 4. DEUX DETERMINATIONS ASCRIPTIVES DES INCONDUITES</u>	55
I. LE MILIEU SOCIAL.....	55
II. L'ORIGINE CULTURELLE DES FAMILLES.....	57
III. « SOCIAL-MIX » ET DELINQUANCE	59
<u>CHAPITRE 5. ORIGINE CULTURELLE, STRUCTURES FAMILIALES ET DELINQUANCE</u>	63
I. CARACTERISTIQUES DES FAMILLES DES ADOLESCENTS DES COHORTES SUIVIES	64
II. CARACTERISTIQUES FAMILIALES ET DELINQUANCE.....	65
III. UNE DIMENSION ASCRIPTIVE A LA FOIS CULTURELLE ET INDIVIDUALISEE	66
IV. CRIMINALITE, CHOMAGE ET NATALITE EN ILE DE FRANCE.....	69
<u>CHAPITRE 6. PERSPECTIVES SUR LA MONOPARENTALITE ET LES DEVIANCES</u>	72

I. FAMILLES MONOPARENTALES ET FAMILLES MONOPARENTALES AVEC ENFANTS DANS LES ZUS D’ILE DE FRANCE.....	75
II. LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES ENJEUX EDUCATIFS DANS LES TROIS SITES	77
II. 1 Familles monoparentales et grandes familles dans les IRIS du Mantois	77
II. 2 Les familles monoparentales à Paris	78
II. 3 Familles monoparentales et dépendance à Saint-Herblain	79
III. SITUATIONS FAMILIALES DES PARENTS DES ADOLESCENTS INTERVIEWES ET PROPENSION A LA DELINQUANCE.....	80
<u>CHAPITRE 7. SYNTHESE SUR LES DYNAMIQUES SCOLAIRES, LES DETERMINATIONS ASCRIPTIVES ET LA DELINQUANCE DANS LES TROIS SITES</u>	83
I. INCONDUITES, SELON LE MILIEU SOCIAL, L’ORIGINE CULTURELLE ET LA SITUATION FAMILIALE	85
II. REUSSITE AU BREVET	87
III. INTERPRETATION DES RESULTATS	90
<u>CHAPITRE 8. DECROCHAGE, ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET AMBITIONS PROFESSIONNELLES</u>	92
I. L’ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE.....	92
I.1 Mantois	93
I. 2 Paris	94
II. L’ACTION COLLECTIVE ET L’AMBITION DES ELEVES.....	98
REFERENCES.....	102
ANNEXE 1.....	104
Classification des origines culturelles	106
ANNEXE 2 LISTES DES ZONES ET CARTES MUETTES ZONES ET IRIS	108
Saint-Herblain	108
Paris 18^e arrondissement	109
Val de Seine 1 : zone des Mureaux, Vernouillet, Verneuil	111
Val de Seine 2 : Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Buchelay, Magnanville, Rosny	112

Problématique générale

Le protocole de recherche global, dessiné à l'issue d'un séminaire de la PJJ sur « La mise en danger de soi et d'autrui à l'adolescence », ambitionnait de comparer - dans des sites urbains qui comportent des ZUS et des quartiers hors ZUS, formés de classes moyennes et surtout populaires, partiellement issues de l'immigration- les dynamiques de décrochage scolaire et d'implication dans des conduites ou des délits des adolescents. Les émeutes du mois de novembre 2005 ont donné une actualité supplémentaire à ce travail. Elles ont eu une grande extension, mais se sont développées de façon très variable dans les communes qui ont de grands quartiers d'habitat social. Inexistantes à Marseille, faibles dans l'Est Lyonnais où pourtant, par le passé, les violences urbaines furent importantes, elles ont plus d'acuité dans des communes de l'Ouest -Evreux, Rouen, Le Havre- où on ne les attendait pas. Il faut noter également qu'elles ont impliqué dans une mesure importante des adolescents issus de l'immigration subsaharienne. Sans confondre ces émeutes avec les dérives scolaires et la délinquance ordinaire, on est amené à s'interroger sur l'éventualité d'une matrice de déterminations qui pourrait être en partie commune.

Dans le contexte des Trente glorieuses, la délinquance et le crime, entendus au sens large, résultent d'un affaiblissement du lien social, d'une réduction de la confiance de base que supposent les transactions entre des personnes, la sécurité des biens. C'est la délinquance décrite par Cohen et Felson : favorisée par une société en proie à un individualisme croissant, à une grande mobilité, à un défaut de capacité de contrôle social, à l'effacement des rapports d'interconnaissance. La délinquance des années 1980 n'est plus celle des Trente glorieuses. Les facteurs qui nourrissaient une délinquance de prédation et ceux qui alimentent les violences sont différents.

Au cours des années 1990, on assiste à un déplacement de la manière d'aborder la délinquance et le crime qui relègue au second plan la question de l'anonymat urbain. Au cours de ces années on est très préoccupé par les incivilités, par des comportements qui manifestent, particulièrement à l'intérieur des quartiers populaires, une absence de souci pour la communauté de vie. Depuis le début des années 2000, de manière assez nette, l'accent s'est déplacé de ces incivilités et/ou des comportements inciviques vers une préoccupation pour des comportements d'affrontement où, de façon intentionnelle, des personnes sont visées soit en tant que représentant de l'État, la police au premier chef, soit en tant qu'ils sont membres d'autres groupes sociaux. On réalise alors ce que l'on sait depuis longtemps, que les violences interpersonnelles sont plus importantes dans des quartiers où les liens sociaux sont forts et où les minorités ethniques sont fortement représentées¹, et non pas dans des quartiers caractérisés par un fort « turn-over ». La délinquance des quartiers pauvres n'est pas la conséquence de la désaffiliation mais plutôt celle de la suraffiliation.

¹ C'est notamment ce qu'avait montré Keith Harries, 1976.

Les questions de violences interpersonnelles ou collectives, les frictions entre les groupes, qui ont pris une place éminente bien qu'elles soient quantitativement rares peuvent-elles être pensées comme des dérives associées à des comportements d'appropriation ? On sent confusément que cela n'est pas adéquat dès le début des années 1990, mais on ne sait pas quelle grille de lecture adopter. On pressent qu'il s'agit de comprendre la nature des mécontentements et des frustrations qui nourrissent ces affrontements sans plaquer une interprétation en termes de désagrégation sociale de type anomique.

En dépit des préventions contre les explications économicistes, on n'écarte plus l'hypothèse qu'une partie au moins de la délinquance soit la conséquence directe ou indirecte du chômage. Certes, quand on s'interroge sur la délinquance des mineurs, il semble difficile d'invoquer l'effet direct du chômage, car avant 18 ans, en raison même de la progression des taux de scolarisation, bien peu de jeunes sont en activité ou à la recherche d'activité professionnelle. Mais le chômage peut être invoqué par ses conséquences indirectes, celles-ci concernent les familles dans lesquelles les jeunes gens sont socialisés et semblent se répercuter à travers les difficultés de vie sur celles des enfants.

Ainsi, nous avons été amenés à examiner les modalités de répercussion du chômage sur la vie sociale qui semblaient pouvoir être associées aux dérives adolescentes. Le modèle qui semblait se dégager était celui que l'on peut appeler la double impasse des aînés : l'effet symbolique de l'échec des frères et sœurs aînés des grandes fratries, cet effet prend des formes variables mais ses conséquences sont au fond similaires. Premièrement la situation de familles dans lesquelles les aînés ont une relative réussite scolaire mais qui, du fait notamment des discriminations à l'embauche qui frappent particulièrement les jeunes issus de l'immigration africaine, n'ont pas trouvé de travail correspondant à leur qualification. Deuxièmement la situation des aînés qui n'ont pas réussi scolairement et qui, même s'ils ne sont pas impliqués activement dans les trafics et le business, ne peuvent fournir à leurs cadets de modèles de socialisation licite. Cette double impasse fournit aux membres de la jeune génération un modèle déviant cohérent, éloigné des exigences de l'insertion professionnelle. Le chômage est devenu, de plus en plus, l'indice des obstacles que rencontrent les jeunes issus de l'immigration quelle que soit leur détermination à réussir à l'école. Dans cette interprétation les aînés fournissent un modèle de rôle qui donne une appréhension sensible de ce que l'avenir réserve aux plus jeunes. Dès lors le chômage qui touche structurellement les quartiers pauvres n'est pas une dimension seulement économique. Il construit les liens que nous allons illustrer entre ségrégation et déviance.

De quelle manière ? Pour le comprendre il n'est pas inutile de faire un détour par les débats nord-américains, qui ont largement frayé la voie à nos propres interrogations.

1- Ethnicité/communauté dans le contexte des sociétés industrielles

Dans un monde traditionnel, famille et communauté constituent un ensemble harmonieux, imposant d'identiques normes de conduite et dans lequel les individus n'ont pas d'autres aspirations que celles que la tradition les autorise à concevoir. « La vraie cause de tous les phénomènes de désorganisation sociale doit être recherchée dans l'influence de certaines valeurs nouvelles - pour l'individu - comme de nouvelles sources de plaisir, de nouvelles

valeurs d'orgueil, de nouveaux types d'organisation économique, de nouvelles formes de sexualité... La désorganisation de la communauté commence lorsque ses membres se mettent à définir les situations comme exclusivement économiques, intellectuelles, religieuses, hédonistes, et pas comme sociales, quand leur besoin de réussite -telle qu'il la conçoive eux-mêmes- dans n'importe quelle sphère d'activité devient subjectivement plus important que le besoin de reconnaissance sociale²... » William Thomas, 1966, p. 67/70, cité par A. Ogien, 1995, p. 82.

William Thomas réfléchit sur la situation des polonais qui immigrent à Chicago dans les années qui précèdent la seconde guerre mondiale, il pense cette situation en ayant pour référence les normes qui régissent la société polonaise, rurale qui plus est. Il considère que c'est la conjonction d'un développement de l'individualisme et un affaiblissement des liens avec la communauté qui nourrit la déviance. La recherche de la reconnaissance pour soi, du prestige, de la publicité, la valorisation de l'argent distendent, selon lui, les liens qui canalisent la déviance dans les sociétés traditionnelles. L'ex-paysan polonais coupé de ses attaches et pris dans l'univers de stimulation compétitive de la société américaine de l'entre-deux-guerres devient incontrôlable. La démarche de William Thomas n'est pas culturaliste au sens où il ferait de l'héritage, de ce qui a été transmis, la source des tensions et des inconduites. Il insiste beaucoup sur la nécessité de considérer la manière dont les individus se définissent dans la situation résultant de la migration. Pour lui l'action individuelle, les réponses que le migrant va trouver à son environnement sont le ferment d'une transformation de la situation qu'il vit et, au delà, du groupe primaire auquel il appartient. S'il y a une pointe anti-consumériste dans le passage cité, la position de Thomas ne se résume pas à un appel à la tradition.

L'interprétation de William Thomas fait du crime le produit des altérations des mécanismes ordinaires de cohésion dans des communautés, au sens de collectifs territoriaux, mais elle ne privilégie pas l'ordre communautaire par rapport à la créativité normative des individus. L'analyse de Thomas est assez optimiste, elle suggère que les migrants doivent réinventer les voies qui leur permettront de s'adapter à la situation nouvelle, et voit les déviances comme ce moment de flottement où le groupe n'a pas reconstruit dans le nouveau contexte les régulations normatives qui assureraient sa cohésion et son intégration. D'autres font une lecture moins optimiste de l'histoire américaine. Une étude de Thernstrom³, comparant les Irlandais et les Noirs immigrés à Boston entre 1860 et 1940, montre la faible mobilité ascendante des Noirs. Pour les Américains d'origine européenne, l'appartenance aux classes pauvres fut très temporaire. Si les Noirs avaient des positions sociales plutôt plus élevées que celle des Irlandais en 1860, en 1890 on trouve que 32 % des Irlandais sont des cols blancs, ce n'est le cas que de 17 % des Noirs. En 1890, souligne l'auteur, 83 % de la troisième génération d'immigrants noirs sont encore des travailleurs manuels et, cherchant les raisons de ce fait, il invoque les discriminations qui ont exclu les Noirs des emplois semi-qualifiés mieux payés que les emplois manuels et qui ne réclament pourtant pas plus d'éducation formelle.

On trouve chez d'autres auteurs de l'école de Chicago des interprétations qui vont mettre différemment l'accent sur le rôle de la communauté. Ainsi Ernest Burgess, dans *Contribution to urban sociology*, écrit : « la découverte que les groupes ethniques étaient un gigantesque mécanisme de défense qui facilitait la survie, l'adaptation des immigrants - communautés auxquels la seconde génération voulait échapper -, a constitué un résultat majeur pour la

² Les termes de reconnaissance sociale ont une signification bien différente de celle d'aujourd'hui, il s'agit de l'approbation par les membres de la 'communauté'.

³ Citée par Charles Silberman dans *Criminal violence, Criminal justice*, Vintage books, 1980, p.175 et sq.

recherche sociologique sur la ville entre 1920 et 1930. Si Burgess souligne que la force même de la solidarité au sein des migrants est un moyen d'adaptation à la société d'accueil, sa conception ouvre plus nettement la voie à une interprétation qui souligne les risques d'un fonctionnement pathologique des groupes ethniques, au sens même où le mécanisme de défense prévient l'évolution adaptative de l'individu aux enjeux nouveaux. Ce mécanisme, dans la mesure où il enserme l'individu dans les rets étroits de la communauté d'appartenance est mal vécu par les membres de la seconde génération. Il semble cependant avoir bien réussi aux Italo-américains, qui en dépit des dérapages ont mobilisé la communauté au profit des individus les plus susceptibles de la servir en retour, dans une stratégie ouverte sur la société d'accueil. C'est ce qui a fait leur réussite. Pourquoi d'autres groupes mobilisent-ils les ressources du collectif dans le sens d'un mécanisme de défense régressif ? L'autodéfinition ethnique de ces groupes semble alors constituer un mécanisme de défense. Cet argument se rapproche de celui qui est invoqué par Oscar Lewis, du moins de la manière dont on l'a interprété, l'idée de culture de la pauvreté fait de la persistance de la conduite déviante un mode d'adaptation spécifique des populations pauvres aux enjeux et aux contraintes des sociétés dans lesquelles elles se trouvent.

2- *Ethnicité/communauté dans la société tertiaire*

L'intégration des membres des minorités et des communautés allochtones dans le contexte post-industriel pose des problèmes différents de ceux qui ont été soulevés jusque dans les années 1960. Au milieu des années 1980, lorsqu'est de nouveau invoquée l'idée de désorganisation sociale, on ne porte plus l'attention sur l'adaptation des migrants venus d'Europe, mais sur les minorités noires et hispaniques au sein de la société américaine. William Julius Wilson invoque les pathologies sociales des quartiers sinistrés, après avoir publié en 1978 un livre intitulé *The declining significance of race*. Pour lui, au-delà de ces effets directs, le chômage endémique qui sévit dans les centres urbains des grandes villes des États-Unis est la source d'une profonde désorganisation sociale des quartiers pauvres. Les constituants du syndrome de désorganisation sociale sont à la fois le chômage, la pauvreté, la criminalité violente, la natalité hors mariage et spécialement les grossesses adolescentes, la croissance du nombre des familles monoparentales. La description de ce syndrome pourrait faire penser aux thèses d'un théoricien 'néo-darwiniste' comme Charles Murray pour lequel, dans le contexte urbain des années 1970 et 80 aux États-Unis, la détérioration des conditions économiques et sociales qui constitue pour des millions de Noirs leur milieu d'origine ont « donné lieu à des modes d'adaptation et à des schémas de comportement prenant la forme d'une pathologie qui tend à s'auto reproduire ».

Cependant, l'analogie s'arrête au constat de l'importance des enjeux liés à la famille et ne touche pas à l'interprétation. William J. Wilson affirme qu'on ne saurait interpréter la montée de ce syndrome comme un effet du racisme. Il soutient que l'amélioration de la situation dans les quartiers pauvres ne saurait en conséquence passer exclusivement par la mise en oeuvre des politiques ciblées en fonction de critères raciaux, notamment les politiques de discrimination positive qui ont été développées à la suite des mouvements des droits civiques à la fin des années 60 et au cours des années 1970. Pour autant Wilson se démarque clairement de l'idée que les pathologies du ghetto seraient l'effet d'un mode d'adaptation spécifique des familles noires, en particulier il récuse l'idée d'une trappe à inactivité dont les allocations aux familles avec enfants seraient la source (AFDC). Dans *The Truly disadvantaged*, W. J. Wilson répond à la fois à Charles Murray et à la gauche du Mouvement des droits civiques. Il analyse les effets de la sortie du ghetto d'une « bourgeoisie noire », les

quartiers voient s'éloigner l'élite qui avait le plus de capacité intégratrice. Wilson considère que la ségrégation de la population noire dans les quartiers des centres urbains altère profondément la structure d'opportunités professionnelles qui favorisait, 30 ans plus tôt, leur intégration dans le monde industriel. Il souligne surtout les effets de la disparition des emplois industriels dans ces centres, qui a privé les hommes noirs les moins qualifiés des ressources leur permettant de prendre leurs responsabilités de père et d'époux. Si son analyse éclaire beaucoup des dynamiques négatives des ghettos urbains, elle ne rend pas pleinement compte de la place si particulière des jeunes Noirs dans la criminalité violente des villes américaines.

3- Ethnicité et crime dans le contexte nord-américain

Dans les années 1970, Ch. Silberman compare l'implication dans la criminalité des Noirs et de plusieurs groupes définis par des critères culturels - Portoricains, Mexicains américains, Chicanos. Il observe des disparités considérables.

Proportions d'individus interpellés dans la ville de New York 1970-72, de San Diego 1971-73

Type de crime	New-York			San Diego		
	% de Noirs	% d'Hispaniques	Disparité par rapport à leur population entre ces 2 groupes	% de Noirs	% de Mexicains américains	Disparité par rapport à leur population
Homicide	59	25	1,8 /1	46,9	11,6	7/1
Vols avec violence	69	12	4,4/1	53,4	11,4	7,8/1
Agressions	56	14	3/1	38,5	15,0	4,2/1
Viols	58,5	16,5	2,7/1	39,9	14,3	4,6/1

Silberman, 1980, p. 163-165

L'intérêt de la comparaison de Silberman est de montrer que, s'agissant des violences notamment, les différences entre les catégories ethniques ne sont pas corrélées à la hiérarchie des revenus, puisque les Portoricains et les autres groupes hispaniques ont alors des revenus médians inférieurs d'environ 20 % à celui des Noirs et pourtant des taux de criminalité nettement inférieurs. Silberman souligne que la propension à la violence n'est pas une part de l'héritage culturel des Noirs américains, car le taux d'homicide en Afrique noire est à peu près le même qu'en Europe de l'Ouest et largement inférieur aux taux nord-américains. Pour expliquer cette différence, Silberman écrit que les Blancs aux États-Unis ont découvert la profondeur de la colère et de la haine que trois siècles et demi d'humiliations ont construit chez les Noirs américains et avec quelle rapidité cette colère pouvait exploser en épisodes de violence (Silberman, 1980, p. 182). Cette explosion vient de la rupture des anciens contrôles. Selon l'auteur, avec le succès de la série « Roots », les Blancs ont réalisé l'importance qu'avaient pour les Noirs américains leurs racines, se sont aperçus qu'il ne s'agissait pas seulement d'une idée vague de l'Afrique mais d'arbres généalogiques. Pour lui, la sur-implication dans la violence des Noirs reflète une accumulation de frustrations. C'est en s'appuyant sur cette idée d'une discrimination et d'un mépris spécifique que Silberman explique le surcroît de criminalité des Noirs.

Les travaux les plus récents mettent en évidence cette différence dans les taux de criminalité mais se montrent plus circonspects quand à l'explication. Alfred Blumstein (Blumstein et Wallman, 2000), observe qu'il y a des différences raciales énormes dans les

taux des meurtres avec armes commis par les jeunes de 18 à 24 ans. Mais les statistiques qu'il analyse distinguent seulement deux groupes « Whites et Hispaniques » d'une part et « Blacks » d'autre part. Il souligne que le regroupement entre White et Hispaniques a été rendu obligatoire du fait que certaines années les Hispaniques étaient comptés à part, d'autres années avec les Blancs.

	<i>M</i>	<i>Sd</i>	Trend ^a	
			<i>AdjR</i> ²	<i>b</i>
<i>Black</i>	73.052	13.593	.776	-2.539**
Family	9.771	2.705	.904	-.542**
Acquaintance	41.106	8.387	.833	-1.619**
Stranger	13.318	2.914	.394	-.403**
Unknown	8.860	1.808	.067	.025
<i>White</i>	10.272	1.541	.906	-.309**
Family	2.072	.346	.920	-.070**
Acquaintance	5.382	.721	.773	-.135**
Stranger	1.756	.355	.801	-.067**
Unknown	1.062	.310	.277	-.037**

^a Yearly rate regressed on time where 1980 = 0, 1981 = 1, ..., 1995 = 15.
* Coefficient one and one-half times its standard error.
** Coefficient twice its standard error.
Source: Supplementary Homicide Reports (Snyder and Finnegan 1997); U.S. Bureau of the Census.

Source : A. Blumstein and J. Wallman, *Crime drop in America*, 2000.

Alors que les structures sont parallèles, la différence des taux au cours des années 1980 et 90 entre Noirs et Blancs s'agissant des auteurs d'homicide apparaît considérable. Ces différences sont pensées en termes de groupes raciaux. Aux Etats-Unis, l'usage des catégories de race par auto-classement, qui a suscité un débat autour du recensement de 2000, est aujourd'hui réinterrogé (*Observer*, 5 février 2007).

En Europe, le recours à des catégories ethnoculturelles ou raciales dans l'analyse des phénomènes sociaux et de la criminalité est très variable. Il est inexistant en Allemagne où, après le régime nazi, la référence à des catégories ethniques ou raciales a été bannie des statistiques publiques, seule la nationalité ou la citoyenneté sont retenues. Néanmoins la notion d'ethnicité est au cœur de la définition de la citoyenneté allemande et n'est pas absente des constats publics. Ainsi, H-J. Albrecht mentionne le fait que le Service correctionnel pour les jeunes de l'Etat de Bade-Wurtemberg considère qu'il y a une augmentation de l'implication des 'ethnic Germans' dans la criminalité⁴. Il y a donc une évolution qui passe par un retour de catégories « ethniques » qui sont, pour des raisons compréhensibles, assez éloignées du vocabulaire racial.

⁴ H. J. Albrecht, Ethnic Minorities, Crime and Criminal Justice in Germany, *Crime & Justice*, vol. 21, 1997, p.34.

Au Royaume-Uni, l'héritage est tout différent et l'on trouve une utilisation des catégories ethno-raciales dans les statistiques officielles concernant la délinquance et la criminalité, ainsi par exemple que dans les rapports annuels sur la criminalité en Angleterre et au Pays de Galles.

4- Le recours à des catégories ethnoculturelles en France

En France, nous ne disposons ni des catégories, ni des observations qui permettraient de penser les phénomènes sociaux en fonction de la ségrégation ou de distinctions correspondants aux clivages raciaux, ethniques ou culturels. La tradition républicaine française non seulement ne prend pas en compte mais prétend ignorer la race, l'ethnicité, la religion à la fois pour définir la participation à la communauté nationale mais, ce qui est gênant à nos yeux, pour décrire la société. Elle est littéralement 'color blind' sur le plan cognitif. Certes, depuis 1998, notre manière de penser l'intégration a évolué mais nous sommes, semble-t-il, restés au milieu du gué, comme en beaucoup d'autres domaines. Les affirmations universalistes restent assez crispées et nous hésitons à adopter un vocabulaire et des concepts pour penser les distinctions ascriptives⁵ autres que le sexe et l'âge. Peut-on pourtant réfléchir sur des sociétés post-nationales et multiculturelles de fait⁶ qui sont les nôtres sans employer des catégories d'analyse et par conséquent de repérage et de classement des individus qui témoignent de l'affiliation religieuse, de l'origine culturelle et, parfois, de la couleur de la peau ?

En effet, ces catégories sont utilisées par les acteurs sociaux dans leurs relations mutuelles. Cela ne signifie évidemment pas que les catégories, plus ou moins imprécises, que les acteurs sociaux utilisent doivent être reprises sans examen critique mais, de même que nous utilisons le langage ordinaire, il n'est ni souhaitable ni possible de concevoir des analyses sociales dans lesquelles le vocabulaire, les notions ignorent complètement les catégories ordinaires.

En France singulièrement le refus de prendre en compte l'usage de ces catégories et leurs effets réels nous a conduit à toute une série de contorsions dans le débat public, et les sciences sociales sont parasitées par ces acrobaties. Ainsi, comme il n'y a pas dans les statistiques publiques de questions sur l'ethnicité ou la culture d'origine, même saisie sous une forme objective comme le pays de naissance des parents ou la langue maternelle, les membres des minorités ethniques ou culturelles sont toujours appréhendés à travers des catégories indirectes, des 'proxy' qui finissent par être les traces de cette identité occulte, et peut-être en partie pour cette raison, diffuse.

Dans ce contexte, comme le souligne fort justement D. Sabbagh, « les problèmes que les décideurs américains ou britanniques qualifieraient 'd'ethniques' sont officiellement appréhendés en France selon une grille territoriale » (Kastoriano, 2006, 176). Le critère pour définir des politiques de discrimination positive à l'égard des populations issues de l'immigration a été le lieu de résidence⁷. Cette substitution a été rendue possible en raison du recouvrement, partiel mais important, entre ethnicité et territoire. Ce n'est pas anodin. C'est

⁵ Caractéristique assignée au sujet indépendamment de son comportement.

⁶ Ce qui ne signifie pas que les idées soient en accord avec ces réalités, bien au contraire, et c'est au moins une partie du problème.

⁷ On s'est avisé en 1993 que l'inclusion du pourcentage d'étrangers comme critère de définition de ZUS était trop explicite et on l'a remplacé par d'autres indicateurs, notamment le taux de non diplômé qui lui était étroitement corrélé.

précisément à cause de l'importance des mécanismes de ségrégation spatiale sur une base ethnique -qui s'est, semble-t-il, renforcée dans les quartiers pauvres à la fin du 20^e siècle- que l'on peut mener une politique de discrimination positive à l'égard des populations issues de l'immigration, qui ne s'énonce pas comme telle.

Il nous semble de plus en plus difficile de vouloir décrire et comprendre les enjeux de la réussite éducative et de l'insertion, et symétriquement le décrochement scolaire et les inconduites, sans faire appel explicitement à des catégories ethno-culturelles. Pour autant, le recours à ces catégories ne peut se faire sans un minimum de clarification des notions utilisées.

5- Une définition minimale de la notion d'origine culturelle

En général, on entend par groupe ethnique un ensemble d'individus réunis par un principe d'endogamie plus ou moins fortement régulé. Mais c'est une définition qui s'applique difficilement de manière littérale aux grands ensembles humains.

Si l'on se donne comme définition d'un groupe culturel celle d'un ensemble humain qui se ressemble par la langue, les moeurs, le territoire ou l'histoire et se distingue d'autres ensembles humains qui revendiquent un autre héritage dans ces mêmes domaines, on adopte une définition qui n'est pas une euphémisation de la race, ni du groupe ethnique au sens ci-dessus. Ce groupe culturel doit être pensé, concurremment ou complémentirement, sous les registres d'une part de l'appartenance en raison de ce dont ses membres ont hérité ou d'une adhésion plus moins délibérée (*color consciousness*) et d'autre part d'une assignation liée au regard et au comportement des autres.

Dans cette dernière acception du mot, *groupe culturel* est à peu près synonyme d'ensemble d'individus qui se reconnaissent dans une ascendance commune ou une histoire commune ou des mythes communs, quelles que soit le degré d'objectivité sur lequel cette croyance se fonde. C'est à dire à peu près la définition que M. Weber donne des groupes ethniques dans *Economie et Société*. Cependant, la définition de Weber met très fortement l'accent sur le caractère imaginé de la communauté.

On peut, au contraire, mettre l'accent sur les processus sociaux dont l'identité témoigne. On conçoit alors l'appartenance à un groupe culturel comme un héritage reçu par l'individu du fait de sa naissance et de sa socialisation dans un groupe humain donné. L'héritage reçu est indissociablement physique, psychique et social, il est fait de dispositions que l'individu peut se réapproprier ou répudier, plus ou moins aisément, mais avec lesquelles inévitablement il a été confronté pour les adopter ou s'en affranchir. Cet héritage est aussi fait de caractéristiques moins malléables. Si l'héritage génétique est inaltérable, le phénotype est plus ou moins accessible à des modifications, on peut se blanchir les cheveux, modifier ses organes sexuels externes⁸. Mais même dans ce cas extrême, où le genre se conquiert contre l'héritage physique, il reste défini par rapport à lui, il compose avec lui. La double assignation ou ascription qui résulte de l'héritage et se prolonge dans le regard des autres distingue donc une telle définition de la conception privilégiée par Weber d'une appartenance subjectivement formée ou imaginée.

⁸ Des analyses récentes sur les différences ethniques ou raciales inspirées des travaux de J. Butler, invitent à considérer les caractéristiques physiques non comme un support muet mais comme les surfaces d'inscription de différences socialement construites (cf. D. et E. Fassin, 2006).

Cette distinction dans l'identité entre une part acquise ou construite et une part reçue, même si elle fait l'objet d'une réappropriation, est importante. C'est parce qu'ils prennent appui sur un substrat hérité et non sur des caractères acquis par l'individu que les traitements inégalitaires fondés sur des caractéristiques ethniques au second sens deviennent discriminatoires. C'est parce qu'ils mettent en cause l'individu pour ce qu'il est et non pour ce qu'il fait qu'ils posent un problème différent de celui qu'impliquent d'autres formes d'inégalité. On voit ainsi qu'il importe d'avoir une définition de l'ethnicité comme caractéristique ascriptive, c'est-à-dire entée sur un héritage et non seulement sur une adhésion ou un choix, si l'on veut en faire la base d'une action collective contre les discriminations.

S'affranchir d'une conception raciste des prédispositions ou de l'inégalité des talents, ne conduit pas logiquement à ignorer les effets d'un héritage culturel, d'une socialisation précoce, ni leurs variations d'un contexte socio-historique à l'autre. Devant l'idéologie du talent ou du mérite, pour laquelle les performances sont attribuées aux individus comme des accomplissements personnels, il importe de reconnaître des déterminations extra-individuelles, sans qu'il s'agisse d'un « destin anatomique », c'est à dire des effets des conditions d'existence culturellement organisées. A ce point de vue, le degré des différences normatives entre la culture d'origine et de la culture du pays d'accueil est important. De plus son intensité peut être augmentée par les effets de la ségrégation spatiale qui a tendance à fermer les groupes culturels sur eux-mêmes ou réduite dans le cas inverse.

Il y a lieu de s'intéresser à plusieurs processus. Premièrement, les effets des contraintes dans lesquelles s'est opérée la migration - sélection de populations rurales plus ou moins éduquées, durée du séjour dans le pays d'accueil, deuxièmement les effets de la ségrégation, tels qu'ils s'exercent sur les populations migrantes. En adoptant ce point de vue, on reconnaît des différences de comportement de sous-groupes qui sont pourtant réunis par un même ostracisme, ainsi les distinctions que nous avons faites entre les jeunes élevés dans des familles noires venues du Sahel et ceux qui viennent d'autres régions d'Afrique noire paraissent pertinentes aujourd'hui en France pour interpréter les inconduites. Ces distinctions ne recoupent pas celles que produit la notion, par ailleurs utile, de minorités visibles.

Dès lors qu'on adopte cette définition socio-historique de l'origine culturelle, rien n'oblige à considérer les conduites en France de membres des sous-groupes au sein des groupes agrégatifs stigmatisés ou ostracisés –les Noirs, les Arabes, les Asiatiques– comme le produit d'un ensemble de dispositions ou d'un habitus ethnoculturel⁹ attaché de façon pérenne à ces groupes humains. Bref à voir leur conduite positive ou négative au regard des normes locales comme la conséquence d'une personnalité collective. On peut concevoir les déviances comme conséquences des contradictions entre les dispositions encouragées par la culture d'origine et celles qui sont permises ou favorisées par la société d'accueil, les rapporter aux conditions mêmes dans lesquelles les groupes culturels sont traités par cette société et à la manière dont les membres de ces groupes se définissent et agissent individuellement et collectivement. De ce fait, les conduites problématiques ne sont pas culturalisées ou ethnicisées, mais associées à la trajectoire migratoire, aux confrontations normatives et à leurs conséquences. Cela nous conduit à généraliser le schéma mertonien des tensions entre les moyens accessibles et les fins poursuivies, plutôt qu'à l'abandonner.

⁹ Du type « les Maghrébins sont comme ceci ou les Peuls sont comme cela »

Le protocole commun aux trois sites

Pour comprendre les dérives scolaires et les inconduites il nous a paru nécessaire d'interroger deux aspects d'ailleurs liés des conditions de vie des adolescents : d'une part le type de structure familiale et les modes de socialisation, d'autre part les formes de sociabilité des adolescents. Il est utile de comparer la sociabilité des adolescents d'un quartier « enclavé » comme le Val Fourré avec celle des adolescents du Mantois qui habitent en dehors, dans les autres communes de l'agglomération ou dans le centre de Mantes la Jolie, avec la sociabilité des adolescents issus des mêmes milieux, en termes culturels et sociaux, qui résident dans le 18^e arrondissement de Paris. Il est aussi intéressant de la confronter avec celle des adolescents d'un univers urbain situé dans la périphérie de Nantes où la place des familles issues de l'immigration est plus réduite, même dans les quartiers d'habitat social. A travers les entretiens réalisés avec les enfants des familles africaines et avec certains parents dans ces familles, nous avons pu mesurer la distance, notamment en termes de rôles sexués et de sociabilité, entre les normes que ces univers familiaux proposent et celles qui existent dans les familles étroites, plus ou moins égalitaires. On peine à admettre les conséquences de l'existence des grandes fratries, de la forte différence d'âge entre les parents, de l'importance des relations de germanité.

Pour comprendre les imbrications entre les trajectoires scolaires et familiales et les dérives délinquantes, nous avons mis en œuvre un protocole de recherche utilisé dans le Mantois sur les deux autres « terrains » pour lesquels nous avons obtenu des ouvertures analogues : le 18^e arrondissement de Paris et Saint-Herblain en Loire-Atlantique.

Il s'agissait d'abord de pouvoir tracer une carte fine de la distribution territoriale des familles selon l'origine culturelle, pour pouvoir compléter les données sociodémographiques qui sont accessibles à travers les recensements. En effet, les données essentielles à l'échelle des unités territoriales fines (IRIS), collectées par l'Insee principalement, et concernant la nationalité ou a fortiori le lieu de naissance, ne sont pas accessibles aux chercheurs qui n'appartiennent pas à cet organisme. De plus, les éléments sur l'origine culturelle, maintenant pris en compte dans des enquêtes publiques comme FQP, l'enquête « emploi » ou l'enquête « Histoire de vie », ne permettent pas aujourd'hui de faire une analyse précise de ce qui se passe à l'échelle des territoires et bien évidemment ne se prêtent pas à un travail sur la période décisive des années 1980-2000. Aussi, les chercheurs préoccupés de prendre en compte la dimension culturelle des processus de ségrégation ont-ils été contraints de bricoler pour construire des indices de ségrégation à partir des éléments accessibles. Nous avons, pour notre part, exploité les données naturellement publiques et accessibles à tous qui figurent dans les annuaires des postes. Ceux-ci mentionnent les adresses, les prénoms et patronymes des abonnés. Ces informations couvrent de la fin des années 1980 au seuil de l'an 2000 une proportion très élevée des familles¹⁰. Nous avons procédé à une analyse systématique des patronymes et des noms de naissance (prénoms) des résidents des quartiers dans la dizaine de communes qui constituent notre aire d'enquête et nous les avons classés selon l'origine culturelle, en plus des informations fournies dans les enquêtes par les adolescents sur leurs familles.

¹⁰ Pour la représentativité de ces listes d'abonnés cf. F Beck, Thèse de doctorat, Paris, 2005.

Il s'agissait par ailleurs de compléter les éléments recueillis sur les trajectoires scolaires au collège des élèves scolarisés dans le 18^{ème} arrondissement de Paris et dans la ville de Saint-Herblain par des recherches portant 1) sur les inconduites, notamment celles qui ont pu donner lieu à un PV et possiblement à un suivi par la PJJ et 2) sur l'éventuelle prise en charge des familles de certains adolescents dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les enquêtes scolaires menées dans le 18^{ème} arrondissement de Paris et à Saint-Herblain l'ont été, comme à Mantes, avec l'aval ou le soutien des Inspections académiques. Nous avons suivi à Paris la cohorte des élèves scolarisés en 6^e, en 2001, dans les collèges publics¹¹ ; l'enquête a été menée parallèlement à Saint-Herblain et porte également sur la cohorte des élèves scolarisés en 6^e dans les collèges publics en 2001¹². S'agissant des dynamiques scolaires nous disposons donc de trois enquêtes couvrant non pas la totalité mais sans doute 90% des cohortes d'élèves de 6^e des collèges publics à Mantes en Yvelines (2000-04), Paris 18^e (2001-05) et Saint-Herblain (2001-05). En partant de ces « enquêtes scolaires » et en procédant au suivi de cohortes d'élèves 2000-04 ou 2001-05, nous avons tiré des échantillons d'élèves en difficulté scolaire – au sens des 50% qui ont le moins de réussite aux épreuves nationales de 6^e – dans les villes de la CAMY, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris et à Saint-Herblain. A ces échantillons, nous avons adjoint à Paris et Saint-Herblain, pour des entretiens approfondis, des élèves sélectionnés parmi ceux qui étaient classés dans les trois premiers déciles en 6^e, ce que nous n'avons pas fait à Mantes. La cohorte de Mantes en Yvelines comporte 1563 adolescents, celle de Paris 18^e, 937 élèves, celle de Saint-Herblain, 462 élèves.

Pour l'ensemble de ces trois cohortes nous ne disposons que d'informations assez sommaires sur les dynamiques scolaires entre la sixième et la troisième. A la suite du rejet d'une demande formelle – suggérée par l'Inspection d'Académie des Yvelines – par la Commission d'Accès aux Dossiers Administratifs (CADA), il ne nous a pas été accordé de consulter les dossiers scolaires des élèves et de ce fait nous n'avons pu remonter aux résultats des épreuves de CE2. Nous avons cependant pu reconstituer, à travers les entretiens sur la vie de quartier, le lieu de résidence précis des adolescents des cohortes. Ce qui a permis de situer les élèves dans le découpage fin en IRIS (unité d'information statistique adoptée par l'INSEE à l'échelle, infra communale), en complétant par les informations fournies par l'annuaire des postes. Les éléments de la carte scolaire et du rattachement des écoles primaires au collège qui nous ont été donnés par les Inspections d'Académie dans les différents sites, nous ont permis de préciser l'école primaire suivie. Nous avons mobilisé les éléments du contexte familial, sociable et de quartier pour comprendre les conditions d'un maintien en échec ou d'une progression scolaire, au cours des années du collège des élèves, qui ont fait l'objet d'entretiens approfondis. A travers la prise en compte des progrès scolaires, de l'activité des mères, de la nature des entourages familiaux et amicaux nous visons à préciser les conditions d'une prévention ou d'une sortie du danger.

Nous avons pu réunir des données analogues concernant le parcours scolaire dans les collèges de Saint-Herblain. Cependant, nous n'avons obtenu qu'une partie des notes de contrôle continu de 2005, ce qui fragilise la comparaison de cette cohorte avec celles que nous avons étudiées à Mantes et Paris. En revanche, ont pu être menés des entretiens appariés avec les adolescents et les familles.

¹¹ Nous avons dû renoncer à mener l'enquête dans un des collèges cependant.

¹² De même à Saint-Herblain.

S'agissant des inconduites et des délits enregistrés nous avons procédé à des analyses en nous appuyant sur les cinq cohortes d'élèves constituées. Nous avons étudié les conduites délictueuses auto-déclarées et les délits enregistrés dans les « dossiers pénaux » arrêtés au mois de septembre qui suit l'accomplissement de la scolarité au collège. Dans l'enquête mantaise, les « dossiers pénaux » ont été arrêtés au 30 septembre 2004, dans les enquêtes parisienne et herblinoise les dossiers pénaux ont été arrêtés en août 2005. Nous n'avions pu obtenir dans un premier temps la liste des élèves de SEGPA, ce qui pouvait biaiser la comparaison avec le Mantois. En effet, nous avons observé que la probabilité que des élèves de ces sections soient impliqués dans des procédures pénales était plus élevée que pour les élèves de même niveau hors de ces sections. Nous avons pu finalement récupérer une partie de ces listes.

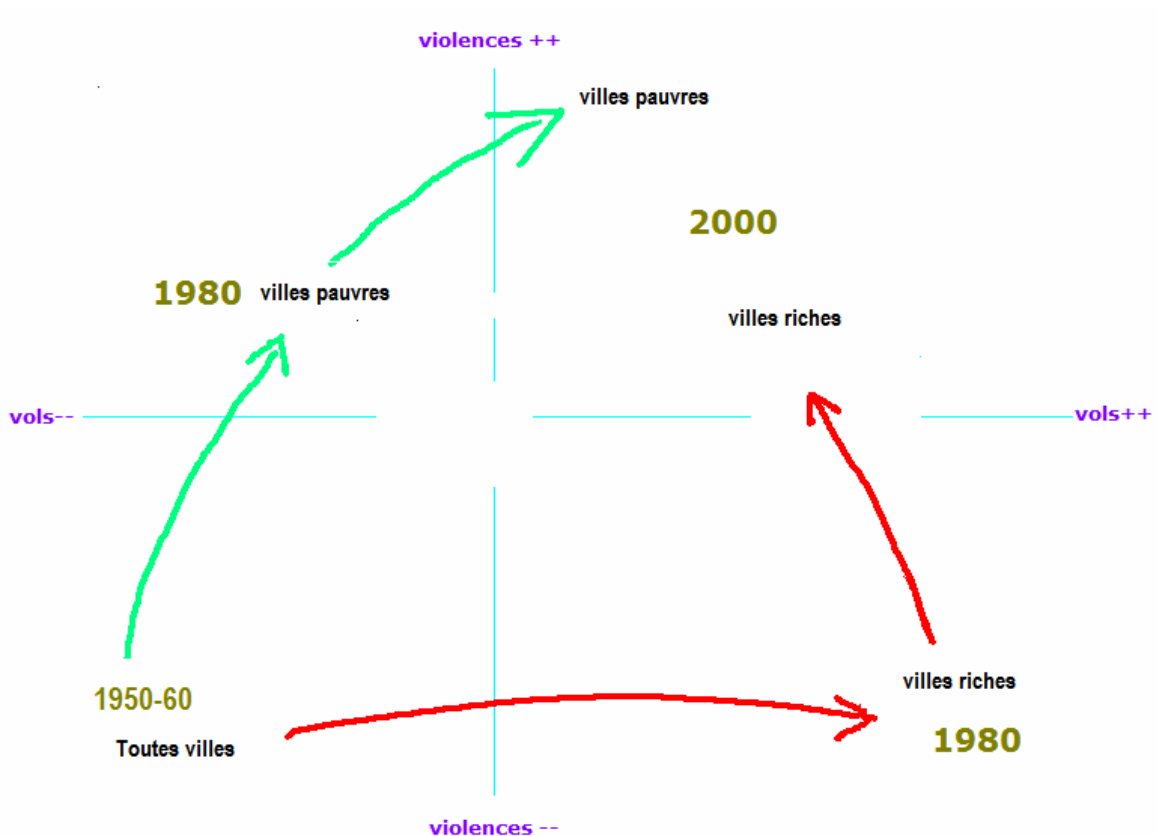
Au total, le soutien apporté par le *GIP Droit et Justice* nous a permis d'étudier, sur la base de cohortes d'élèves d'environ un millier dans le 18^{ème} arrondissement et d'environ 500 dans les collèges de Saint-Herblain, la proportion des inscriptions dans la Nouvelle Chaîne Pénale et les suivis par la PJJ.

Le présent rapport porte principalement sur les inconduites, la scolarité n'est abordée que de manière cursive.

Chapitre 1. Propension à la délinquance et victimation selon les contextes urbains

Si l'on prend une vue cavalière de l'évolution de la délinquance et de la criminalité en France sur un demi-siècle on peut tracer schématiquement les deux parcours suivants (cf. graphique ci-dessous). En 1950, tant la violence que les vols sont faibles dans les communes d'Ile de France, qu'elles soient riches ou pauvres. De 1950 à 1980 des atteintes prédatrices progressent à un rythme rapide dans les communes riches et, en quelque sorte, le tribut payé par ces communes à la délinquance est plus important que celui que payent les communes pauvres, qui ont certes vu les atteintes prédatrices progresser mais à un rythme plus lent. Mais, dès le début des années 1980 les violences commencent à se développer, elles vont progresser à un rythme rapide dans toutes les communes, tandis que les vols augmentent surtout dans les communes les plus pauvres. De sorte qu'à la fin du XXe siècle, la situation des communes riches et des communes pauvres s'est à certains égards rapprochée, avec toutefois une prévalence plus accentuée des violences dans les quartiers pauvres.

Divergences des dynamiques des violences et des prédatrices selon le degré de richesse des communes des trois départements d'Ile de France



Au seuil des années 1980, la délinquance des villes, selon qu'elles sont riches ou pauvres, diffère non seulement en niveau mais aussi par sa composition. Les prédations – vols et cambriolages – n'ont pas une incidence apparente plus élevée dans les communes pauvres que dans les communes riches (situation mesurée ici en termes fiscaux par les taxes communales par habitant), en revanche la fréquence des violences est presque toujours plus élevée dans les communes pauvres.

Au cours de chacune des deux périodes qui suivent la Seconde guerre mondiale, celle qui va de 1950 à 1975-80, marquée par une croissance forte des atteintes aux biens et celle qui va de 1980 à 2005, marquée par une croissance des violences, les ressorts de la délinquance et du crime diffèrent fortement. Quels sont-ils ?

1/ L'augmentation des opportunités criminelles, dont témoigne l'accroissement des prix à la consommation, a un effet marqué sur la délinquance et la criminalité pendant la période 1950-75. Elle influe sur les vols plus que sur les violences. Si les vols avec violence et les coups et blessures présentent plus d'autonomie par rapport à la conjoncture économique que les prédations, ils augmentent aussi avec l'inflation. C'est l'effet d'opportunité qui domine au cours des Trente glorieuses.

2/ Depuis 1975 les taux des infractions – à la fois violences et vols – évoluent en phase avec le taux de chômage des jeunes. Entre 1975 et 1985, les taux d'infractions s'élèvent avec ce taux de chômage, entre 1985 et 1989 ils diminuent suivant l'amélioration relative de la situation de l'emploi, enfin, entre 1989 et 1998 la détérioration renouvelée de l'emploi des jeunes correspond à une remontée des atteintes. Pour les jeunes sans diplôme, l'incidence du chômage est plus forte et intervient plus précocement que pour les diplômés. C'est la situation des plus démunis de qualification qui est en phase avec l'évolution des vols et des violences.

3/ Le développement du chômage des jeunes dépourvus de diplômes est un facteur qui a favorisé à la fois la délinquance d'appropriation et les violences. Ce phénomène a été masqué partiellement dans les périodes où la rétention dans l'appareil scolaire a limité la disponibilité pour la délinquance des jeunes les moins diplômés. Du fait qu'ils subissent plus ce chômage, qu'ils ont une moindre réussite scolaire, du fait que le processus de ségrégation spatiale qui s'est développé dans les années 1980 – 1990 a conduit à une concentration des familles pauvres dans les « cités », on imagine que les jeunes issus de l'immigration africaine ont pris une part importante dans la délinquance au cours des deux dernières décennies du 20^e siècle, mais en l'absence de données on ne peut le savoir de façon précise.

Nous sommes accoutumés en France à considérer la géographie de la délinquance et de la criminalité à travers l'image qu'en donne la statistique de police qui détaille la pression du crime par localité, ou plus exactement l'importance relative des faits rapportés à la police par circonscription de police. Non dépourvues d'intérêt les données présentées dans la statistique de police souffrent de plusieurs limitations dans la perspective d'une compréhension des contextes locaux de production de la délinquance. La plus importante limitation est que ces statistiques ne sont pas établies sur la base du lieu de résidence des auteurs, mais sur celle du lieu de commission des délits. De plus, s'agissant des quelques données très agrégées produites sur les auteurs présumés, les données produites par les services de police sont hétérogènes. Ainsi, entre le milieu des années 90 et le milieu des années 2000 le nombre de

mises en cause de mineurs a doublé passant d'environ 100 000 à 190 000, pourtant on ne peut interpréter cette augmentation comme un doublement de la population des mineurs mis en cause. Cette statistique ne distingue pas 20 mineurs auteurs d'infractions de 20 procès-verbaux à l'encontre d'un même mineur.

La connaissance fine de la pression de la délinquance sur les quartiers serait néanmoins utile à une compréhension des contextes. Or, autre limitation forte de la statistique de police, elle n'est accessible à la recherche publique que sous la forme de données ventilées par circonscriptions de police – périmètres larges et hétérogènes qui interdisent la plupart des inférences que pourrait permettre une délimitation territoriale homogène. Qui pis est, ces périmètres ne sont pas compatibles avec ceux qu'a établis de longue date le recensement. D'où l'impossibilité de mettre en lien ces données avec des caractéristiques sociodémographiques ... sauf à l'échelon du département.

Les enquêtes de victimation permettent d'approcher la victimation en amont, mais dans la perspective qui est la nôtre, de compréhension des processus de socialisation et de leurs échecs, leur plus grand intérêt est de donner une image plus spécifique des lieux de pressions des divers types d'atteintes que les circonscriptions de police. Nous allons commencer par ce portrait global à travers les enquêtes de victimation et la statistique de police, nous préciserons ensuite le cadre ainsi tracé.

En France, depuis une trentaine d'années, la réflexion a moins porté sur les propensions à la délinquance que sur les variations de la pression de la délinquance sur la population. Les raisons en sont nombreuses, mais la plus incontournable est la quasi absence des données empiriques sur l'origine des délinquants. D'un côté, les statistiques de police accessibles permettent au mieux de dresser un tableau des lieux de pression de la délinquance, elles ne sont pas exploitées dans le sens d'une géographie sociale de la provenance des auteurs. De l'autre, les enquêtes sur la production de délits sont rares et fragmentaires. Au delà de ces questions, il y a une raison moins technique à cette rareté de la réflexion sur l'origine de la délinquance : l'importance croissante qu'a revêtu au cours des dernières décennies le souci des victimes. L'analyse qui suit, pour les raisons indiquées concernant les sources disponibles, porte sur la pression de la délinquance ou victimation. Elle cherche néanmoins à préciser le tableau de la pression de la délinquance en fonction du type de quartier habité et du comportement des habitants, à partir des questions de victimation des enquêtes dites « PCV ».

Si l'on observe les taux de victimation pour les violences et les vols, selon à la fois le taux d'urbanisation et le revenu, on obtient un tableau dans lequel les quartiers sensibles ne ressortent pas comme les plus touchés. En dépit de l'impression de beaucoup d'observateurs, la délinquance déclarée par les habitants des quartiers sensibles reste relativement modérée. Comment expliquer cela ?

Plusieurs lectures de la pression de la délinquance ont été développées. Celle qui prévalait, dans les années 1960 et 1970 faisait de la pression de la délinquance la tare de Babel, le tribut payé par les habitants des grandes villes à la participation à un monde plein de possibilités attrayantes et quasi dépourvu de contrôle social. Cloward et Ohlin (1960) affirment que la densité de l'habitat, l'instabilité des occupants des logements et l'anonymat des grandes agglomérations expliquent pourquoi l'on observe de fortes pressions territoriales du crime. Ils soulignent, après d'autres, que les opportunités sont plus abondantes -les richesses et les riches y sont plus nombreux et plus concentrés, et aussi plus exposés- que dans l'habitat rural, au village ou dans les petites villes où tout le monde se connaît et se surveille créant ainsi un redoutable obstacle au vol. La grande ville détruit les régulations basées sur le modèle

villageois de la société d'interconnaissance. Cette grille de lecture est si puissante que notre perception des atteintes est ordonnée autour d'elle, et nous regardons avec ce prisme, non pas seulement la distribution des délits les plus massifs que sont les vols et les cambriolages, mais aussi les violences physiques, beaucoup plus rares, dont les mobiles et les conditions de réalisation diffèrent.

Entre 1970 et 1990, se sont développées des théories de la victimation visant à intégrer les effets du style de vie sur la victimation (Cohen et Felson 1979, Miethe et McDowall 1991). Ces théories soulignent les liens étroits entre une vie active, socialement et professionnellement, et le risque d'être victime de délits dans ses biens ou sa personne en milieu urbain. Ces théories ont surtout été utilisées pour expliquer les différences interpersonnelles dans les taux de victimation et les différences entre les zones géographiques. Elles mettent l'accent sur l'attractivité des cibles, le degré de protection qu'offrent les domiciles, variable suivant que les deux membres du couple travaillent ou qu'un seul travaille et la fréquence des trajets hors du domicile. Elles se situent au moment du passage à l'acte et ne cherchent pas à définir des différences dans la pression du crime liées aux conditions sociales dans lesquelles se développent les activités délinquantes.

Cependant, depuis une à deux décennies, parallèlement aux réflexions fondées sur la logique des opportunités, sur l'abondance des « proies » accessibles, on a insisté sur l'idée que la pression de la délinquance résulte aussi d'une désappropriation de l'espace par ses habitants, cumulée ou non avec une impéritie relative de l'action des pouvoirs publics¹³. Pour les théoriciens de la désorganisation sociale (Skogan 1981, Sampson et Groves, 1989), la mobilité spatiale, l'hétérogénéité de la composition ethnique, la concentration de la pauvreté sont autant d'éléments qui, en désorganisant la vie sociale, favorisent le glissement des quartiers vers la déviance et la délinquance. En se cumulant, ces facteurs engendrent un repli sociable, une difficulté à maintenir les normes qui régissent le respect du vivre ensemble et empêchent que des formes d'autocontrôle se réalisent dans ces voisinages. Elle déplace cependant l'accent par rapport aux arguments des sociologues de l'Ecole de Chicago, du contrôle que la société civile exerce sur ses membres au contrôle qu'elle exerce sur l'espace qui l'entoure. Les styles de vie, les sorties, les usages de la rue, qui varient en fonction des milieux sociaux s'adaptent en fonction des risques liés à la délinquance. Cette lecture, fait de la pression de la délinquance un phénomène qui est déterminé à la fois par l'abondance des opportunités ou la facilité relative du passage à l'acte –cela concerne surtout les vols- mais renvoie aussi à la nature et à l'intensité de la vie sociale dans les quartiers –cela concerne notamment les violences.

A notre connaissance, on n'a pas vraiment tenté d'intégrer dans la compréhension de la pression du crime les facteurs liés à la production des délits –anomie, instabilité résidentielle, désorganisation sociale- et les facteurs liés aux style de vie qui influent sur leur réalisation. On voit pourtant que le repli sociable, l'évitement de certains lieux ou de certaines activités modifie à la fois les risques de victimation, la localisation des délits mais aussi les conditions de développement des activités délinquantes.

En outre, il y a une difficulté à cerner de façon précise la réalité des atteintes. En effet, mesurer les risques de victimation par type de quartier, selon la nature des atteintes, implique d'apprécier aussi les effets de la peur. Or la peur et le mal-être se mêlent constamment à la description des atteintes subies, mais elle influe aussi, via l'exposition, sur la réalisation des délits, donc sur leur taux. La démarche d'objectivation des risques d'atteintes,

¹³ L'expression « quartiers de non-droit » suggérant que les lois ne s'y appliquaient pas est assez inexacte, la police contrôle plus souvent les jeunes issus de ces quartiers et y déploie des moyens rarement utilisés ailleurs, mais ce sont plutôt les règles de la civilité ordinaire qui sont en souffrance parce que les citoyens eux-mêmes ne se sentent plus capables de les soutenir.

particulièrement des violences physiques, qui vise à établir une échelle des risques doit y intégrer les effets des peurs personnelles de façon cohérente.

Cet effort rencontre une double limite. Difficulté d'abord du fait que les atteintes physiques déclarées impliquant des lésions ou des soins sont rares et celles qui sont fréquentes sont des incidents qui ne sont pas vécus comme violences par tous les individus. Même s'agissant des vols, une coloration de la mémoire, des sélections perceptives influent, de manière variable selon la nature des atteintes, sur ce que l'enquêté est amené à citer et à décrire comme victimations subies. Cela introduit une forme de circularité dans l'explication des inquiétudes de la population et une déformation du niveau des atteintes déclarées. Cet effort d'objectivation conduit à faire un tableau de la pression de la victimation qui tienne compte du niveau des peurs dans la population.

A ce point de vue, il faut considérer deux effets de la peur très différents. D'une part la peur est susceptible de déformer les faits déclarés, de les grossir excessivement, ainsi dans les lieux où elle est plus répandue, elle majore la victimation déclarée. Mais, par ailleurs, la peur est une disposition d'esprit qui a des effets pratiques. Elle conduit à une modification des comportements susceptible de se répercuter sur la victimation observée, et là elle joue dans l'autre sens : elle réduit les atteintes effectivement subies du fait notamment que les individus sortent moins.

Ces quelques remarques montrent que le tableau de la délinquance gagnerait à être établi en prenant en compte les effets mêmes de la délinquance sur la vie sociale. On est dans un processus hautement réflexif, le niveau des délits dépend des conduites et des représentations des habitants. Or, si les quartiers d'habitat social n'ont cessé de défrayer la chronique, on n'a guère avancé en France sur les interférences entre la peur, le degré de développement de la vie sociale et la délinquance.

Cela étant dit, les analyses obtenues à partir des enquêtes de victimation, même si elles rendent compte de façon biaisée de la pression de la délinquance sur les quartiers pauvres et ne traduisent pas correctement l'importance des phénomènes de tension sociale et de conflit dont ces quartiers sont le théâtre – parce qu'elles ignorent la plupart du temps les effets d'exposition sur la victimation – renseignent cependant sur la pesée des différentes catégories d'atteintes selon le type de quartier (ce qu'on ne peut atteindre avec les statistiques de police). Sur la base de ces enquêtes de victimation, un tableau de la pression du crime suivant le type de quartiers donne un éclairage sur l'importance relative des violences dans les quartiers classés en zones urbaines sensibles.

Les enquêtes PCV livrent des informations sur quatre types d'atteintes : agressions, menaces et injures ; vols sur la personne (portefeuille, sac, etc.) ; vols de ou dans les voitures ; cambriolages du domicile. Les deux premières catégories impliquent une interaction entre auteur et victime, ou plus exactement une co-présence à un moment donné. Nous avons retenu trois définitions des agressions dans l'analyse. La plus inclusive comprend injures et menaces, la définition la plus circonstanciée, les agressions physiques avec ITT. Nous n'avons pas restreint aux agressions avec ITT de plus de 8 jours en raison des effectifs trop réduits : la proportion de personnes qui revendiquent avoir été victime d'une agression impliquant une ITT même inférieure à huit jours au cours des 24 mois précédents est de 0,5% et celle qui revendique une agression avec ITT de plus de huit jours de 0,2%. La notion d'agression, telle qu'elle est entendue spontanément par les enquêtés, est très large. Les agressions consistent surtout en injures et menaces, ne comportent par forcément, et en réalité environ une fois sur vingt ou trente seulement, des échanges de coups susceptibles d'être considérés comme des

délits au sens du droit pénal¹⁴. Les menaces, qui dans des cas de racket sont assez persuasives pour induire une soumission de la victime, ne sont pas forcément jugées moins graves que les coups par ceux qui les subissent, cependant leur factualité est plus ténue et l'enquête dispose à cet égard d'une grande latitude d'interprétation.

S'agissant des vols personnels –comme un vol de portefeuille –, nous ne savons pas s'ils ont été opérés à l'insu de la victime ou à travers une confrontation éventuellement physique. Toutefois l'enquête Cездip-Ile de France (2001), qui comporte en partie les mêmes questions, montre que si un vol comporte une agression, l'agression est presque toujours décrite, par conséquent il est peu de vols avec agression qui ne soient comptabilisés dans les agressions ; de plus, cette enquête montre que 54% des agressions sont commises à l'occasion de vols. Les atteintes personnelles sont en principe celles qui varient le plus en fonction du sexe et de l'âge. Des vols comme celui du portefeuille, que le langage policier appelle 'vols à la tire' et qu'il faut distinguer des vols 'à l'arraché' ou de la 'dépouille' qui impliquent une violence, résultent le plus souvent d'une exposition involontaire, qui fait du possesseur de portefeuille une victime qui s'ignore provisoirement. L'intensité de cette catégorie d'atteintes traduit plus des effets de contexte que de comportement. L'enquête interroge aussi sur les vols de voiture ou dans les voitures sans qu'on puisse distinguer un vol d'objet quelconque du vol du véhicule lui même. De ce fait, l'ensemble des personnes touchées est beaucoup plus large mais l'enjeu et le préjudice équivoques. Enfin l'enquête interroge sur le cambriolage de la résidence principale, une atteinte beaucoup plus précisément délimitée et dont l'enjeu émotionnel est fort.

Le vol du véhicule et plus encore celui du cambriolage concernent le ménage en tant que tel et ne devraient être interprétés selon les caractéristiques du répondant qu'avec prudence. S'il apparaît, par exemple, que les jeunes hommes sont plus cambriolés, cela ne signifie pas qu'ils sont visés en tant que tels mais ce peut être parce que leurs maisons sont au total plus souvent inoccupées et que cela fait de celles-ci des cibles plus accessibles. Le cambriolage a lieu dans le quartier où la personne habite puisque, comme le précise bien le questionnaire, il s'agit du cambriolage du logement principal où s'effectue l'entretien avec l'enquêteur. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi pour les autres infractions. Les atteintes contre les personnes se produisent plus souvent en dehors du quartier de résidence. Le dernier vol personnel (vol de portefeuille, de sac à main,...) s'est produit une peu moins de deux fois sur trois (60%) à distance du quartier d'habitation et la dernière agression, à 61% hors du quartier d'habitation. Le dernier vol de (ou dans) la voiture s'est produit un peu moins de deux fois sur trois (61%) dans le quartier (ou le village de résidence).

Pour distinguer les types de quartier, nous avons utilisé la classification des quartiers et des villes proposée par Nicole Tabard. Les travaux de N. Tabard (Tabard, Martin-Houssart, 2002) sur les recensements de la population, permettent de classer les quartiers selon la profession et l'activité économique de leurs habitants. La classification de N.Tabard ne permet pas une partition en zones véritablement contiguës, mais elle s'efforce de réunir au sein de grands ensembles géographiques les morceaux de territoire qui s'apparentent entre eux par le statut social, le rapport à l'emploi et le contenu –primaire, secondaire, tertiaire – de l'activité. Le découpage de N. Tabard propose une grille de lecture à la fois sociale et spatiale,

¹⁴ Au début des années 1980, le critère qui pour l'essentiel faisait d'un échange d'un coup un délit pénal était qu'il avait donné lieu à une interruption temporaire de travail de plus de huit jours. A travers une modification des pratiques et l'allongement de la liste des circonstances aggravantes dans le nouveau code pénal entré en vigueur en 1994, la qualification de délit pénal, pour laquelle une ITT n'est pas nécessaire, est entraînée par la présence de circonstances aggravantes, comme le fait que la victime soit un policier ou un pompier, un conducteur de bus, ou encore le fait qu'il y ait plusieurs auteurs. En d'autres termes la qualification pénale dérive de la relation entre les protagonistes plus que de la gravité physiques des atteintes.

qui n'est pas, comme les départements ou les circonscriptions de police, le produit d'un découpage administratif¹⁵, mais un tableau pertinent pour saisir les points éventuels de rupture de la cohésion sociale. Cette typologie, spatiale des différences liées à l'activité, en précisant la manière dont les ménages s'inscrivent sur le plan du statut socio-économique, montre dans quels contextes des difficultés de vie et de cohabitation se développent. La nomenclature des quartiers en fonction des types d'activité qui y domine a été établie par N. Tabard (cf. annexe), elle traduit une triple opposition. D'abord celle des quartiers où vivent les couches dirigeantes aux quartiers pauvres, classés ou non en ZUS, ensuite celle des quartiers marqués par le chômage à ceux qui en connaissent peu, enfin celle des zones industrielles et urbaines aux zones d'artisanat et semi-rurales.

% de personnes se déclarant victimes en 1999-2000 de ...

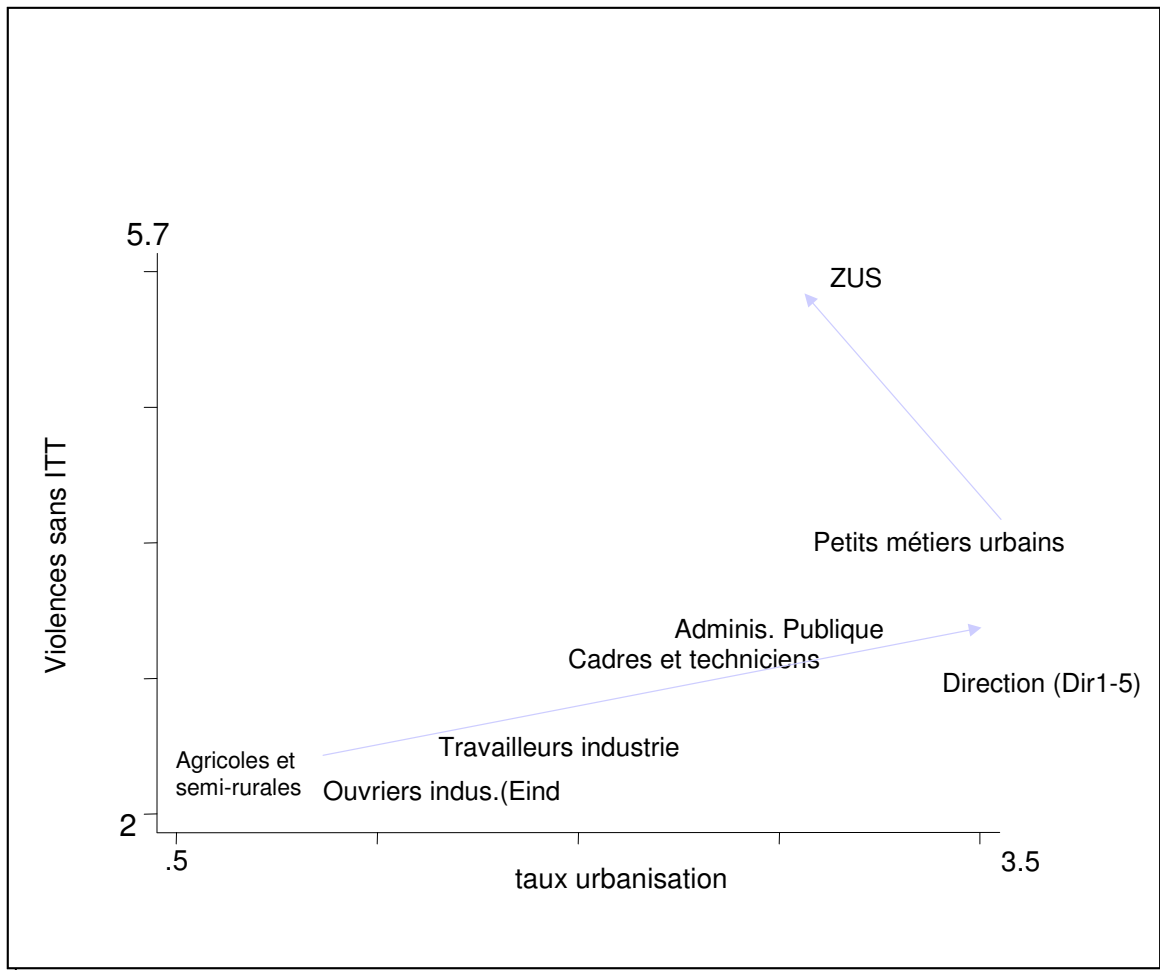
Types de zones/quartiers	Violences injures & menaces	Violences physiques légères	Violences caractérisées (ITT)
Direction (Dir1-5)	8.3	2.8	0.4
Cadres et techniciens (Tech42-43, Indq34)	8.1	3.1	0.4
Adminis. Publique (Adpub21-23)	9.7	3.3	0.3
Travailleurs industrie qualif. (Indq32-33-35)	6.7	2.5	0.3
Ouvriers indus.(Eind1-5)	4.7	2.0	0.4
Agricoles semi-rurales (Agri1231/Semag12-13)	5.1	2.1	0.5
Petits métiers urbains hors Zus (Chôm1-4)	8.0	3.9	0.2
ZUS	11.3	5.7	0.9

Types de zones/quartiers	Cambriolages	Vols dans/de voiture	Vols à la tire
Direction (Dir1-5)	4.4	19.0	7.4
Cadres et techniciens (Tech42-43, Indq34)	2.6	14.6	5.2
Adminis. Publique (Adpub21-23)	2.5	16.8	6.6
Travailleurs industrie qualif. (Indq32-33-35)	2.0	12.5	4.6
Ouvriers indus.(Eind1-5)	2.7	6.0	2.2
Agricoles et semi-rurales (Agri12-31/Semag12-13)	1.3	6.9	2.7
Petits métiers urbains hors Zus (Chôm1-4)	2.3	22.0	6.3
ZUS	3.8	17.9	7.4

Voir la description des différents types de quartier et leur représentativité en annexe.

¹⁵ Depuis sa création sous l'Empire, la pertinence du découpage départemental s'est beaucoup altérée.

Violences et taux d'urbanisation selon le type de quartier (nomenclature Tabard)



ITT : Interruption totale de travail

La probabilité d'être victime d'une violence est 2 à 3 fois plus élevée en 2000 lorsqu'on habite un quartier pauvre classé ZUS que lorsqu'on habite un quartier riche. Comme une bonne part de la petite délinquance est locale, cela suggère que les propensions à la délinquance, notamment à des violences interpersonnelles légères, est aussi plus élevée dans les quartiers pauvres et notamment en ZUS. On peut penser qu'à côté d'une économie souterraine illicite et mafieuse, les quartiers pauvres sont en 2000 les lieux d'une socialisation conflictuelle et d'une socialisation délinquante, pas toujours complètement étanches l'une à l'autre.

Ce tableau de la pression de la délinquance montre une forte différenciation des taux selon le type d'atteinte et de quartier. Pour avoir une vue de la production des délits nous avons dû procéder à une construction sui generis, nécessairement monographique, en fonction du lieu de résidence des auteurs, ce que nous appelons les surfaces sociales d'émergence de la délinquance.

Nomenclature N. Tabard

Direction	(Dir1-5)
Administration publique	(Adpub12-13)
Techniciens/cadres intermédiaires	(Tech42-43/ Indq34)
Travailleurs de l'industrie qualifiés	(Indq32/33-35)
Ouvriers de l'industrie	(Ind1-5)
Activités agricoles et semi-agricoles	(Agrti12-31/semag12-13)
Petits métiers et services urbains	(Chôm1-3)
ZUS	(Zchôm1-4/ Zind5/Zindq32)

Annexe : définition de la nomenclature des quartiers d'après N. Tabard.

TYPO27		Effectifs Hpr actifs ou chômeurs	Triris %	Niveau		
				commune %	canton %	Supra %
	Ensemble des hommes personnes de référence	3195187	45,3	18,6	27,6	8,5
1 DIR	Tertiaire supérieur – haute technologie – direction d'entreprise / Quartiers de Paris, Ile-de-France ouest	371654	86,0	10,8	2,8	0,4
1_DIR1	Activités artistiques ou à clientèle aisée / Paris est	77675	99,5	0,5	0,	0,
1_DIR3	Patronat, établissements financiers, services aux entreprises/ Quartiers très aisés de Paris et de l'ouest de l'Ile-de-France	49018	93,7	6,3	0,	0,
1_DIR4	Cadres de la santé et de l'enseignement / quartiers des grands centres de province	85923	90,5	7,8	1,7	0,
1_DIR5	Haute technologie / ouest francilien	159038	74,7	18,7	5,6	1,0
2 AGRI	Agriculture IAA bois meubles commerce de gros alimentaire-agricole	421475	0,8	7,3	59,2	32,7
2_AGR112	IAA, bois, meubles, matériaux de construction / cantons des régions ouest	63288	0,6	11,0	74,9	13,4
2_AGR113	Agriculture, textiles et industries diverses / cantons des Pays de la Loire	77887	0,	4,0	60,3	35,7
2_AGR121	Agriculture, bâtiment / littoral, bassin méditerranéen	59720	0,8	8,6	55,2	35,4
2_AGR122	Commerce de véhicules, commerce de gros (alimentation, bois, matériaux) / petits bourgs de la moitié ouest	122013	1,9	11,2	55,9	31,0
2_AGR131	Agriculture / rural isolé, quart sud-ouest	98567	0,	1,7	55,0	43,4
3 INDOUV	Travail industriel / nord et est	303626	19,2	30,5	43,6	6,7
3_INDOUV1	Industries textile-cuir, papier-carton, matériaux de construction / espace rural industriel	115917	1,4	16,5	68,6	13,5
3_INDOUV3	Métallurgie, industrie qualifiée / périphérie industrielle du quart nord-est	51414	19,1	31,6	45,0	4,2
3_INDOUV4	Mécanique, chimie, plastiques, faible qualification industrielle / moitié est	52122	13,0	34,7	49,1	3,2
3_INDOUV5	Chômage industriel / banlieues des grandes UU de province/ Nord-Pas-de- Calais	84173	47,6	46,7	4,8	0,8
4_	Espaces de spécialisations moyennes	2098432	50,7	20,6	23,3	5,4
4_SEMAG	Espace semi-agricole et artisanal / petites unités urbaines et pôles ruraux	364278	8,9	22,5	49,8	18,9
4_SEMAG2	Hôtellerie restauration / littoral, Bassin méditerranéen	116432	20,5	36,2	30,3	13,0
4_SEMAG3	Activités semi-agricoles / communes petits pôles	247846	3,5	16,0	58,9	21,6
4_ADPUB	Administration publique, restauration / Quartiers des pôles urbains, littoral	321318	87,0	10,0	2,5	0,5
4_ADPUB1	Classes moyennes de fonction publique / littoral	204416	82,9	12,8	3,5	0,8
4_ADPUB3	Administration, cafés restaurants / PACA, littoral	116902	94,1	5,1	0,8	0,
4_INDQ	Travailleurs industriels qualifiés, chimie, plastiques / Rhône-Alpes	697672	35,7	28,9	30,4	5,0
4_INDQ2	Transports ferroviaires	208829	73,9	24,4	1,5	0,2
4_INDQ3	Salariés qualifiés de l'industrie / communes et cantons péri-urbains	149685	3,8	19,3	61,3	15,6
4_INDQ4	Encadrement de la production	236207	13,4	33,0	49,0	4,6
4_INDQ5	Métiers divers peu qualifiés / petits centres provinciaux	102951	55,7	42,6	1,7	,
4_TEC	Classes moyennes techniques, commerce de gros industriel / banlieue parisienne	446575	56,8	21,9	19,6	1,7
4_TEC2	Aéronautique, ordinateurs	249171	30,2	32,0	34,9	3,0
4_TEC3	Catégories moyennes administratives d'entreprise publiques ou privées / banlieue parisienne	197404	90,4	9,2	0,3	0,1
4_CHOMA	Travail artisanal, chômage, entretien des villes quartiers pauvres des grandes unités urbaines, ZUS	268589	93,1	6,7	0,2	0,
4_CHOMA1	Manutention, tri / Haute-Normandie, ZUS	72549	88,8	10,6	0,6	0,
4_CHOMA2	Tertiaire administratif et commercial peu qualifié, chômage / littoral, ZUS	92423	92,5	7,3	0,2	0,
4_CHOMA3	Petits métiers urbains, chômage / Ile-de-France, ZUS	78197	95,6	4,4	0,	0,
4_CHOMA4	Chômage, service des villes / ZUS, grands centres, PACA, Nord-Pas-de-Calais	25420	100,0	0,	0,	0,

Champ : hommes personnes de référence actifs ou chômeurs (exclus : activités portuaires armée police)

Source : Insee, recensement de la population de 1999 (sondage au 1/4)

D'après N. Tabard et G. Martin-Houssart, Doc. Travail, Insee, n° F0208, 2002

Chapitre 2. Les adolescents auteurs de délits et contexte scolaire des trois sites

Le portrait de la pression de la délinquance selon le type de quartier tracé à partir de l'exploitation secondaire d'enquêtes de victimation montre que les quartiers pauvres, et singulièrement les ZUS, sont les plus exposés aux violences interpersonnelles, mais que s'agissant des prédatons leurs habitants ne sont pas plus souvent victimes que ceux des quartiers riches et centraux. Nous allons maintenant prendre deux perspectives sur la délinquance des adolescents dans les quartiers populaires. La première, à partir des trois sites de notre enquête, en observant les types de délits et les réseaux d'une manière purement descriptive. La seconde, en considérant que les collèges offrent des aperçus privilégiés, en ce sens qu'ils sont les contextes naturels d'interaction et les lieux de socialisation primaire des adolescents. Nous aborderons dans le chapitre suivant la distribution selon les micros quartiers et la question de savoir s'ils constituent plus que des surfaces d'inscription, c'est à dire s'ils ont un effet propre repérable.

Les situations scolaires portent presque sur l'intégralité des trois dernières cohortes, elles sont appréciées à travers les résultats aux épreuves nationales de 6^e et au brevet des collèges. Ce qui permet une certaine homogénéité dans les comparaisons. Les aspects de la délinquance –concernant les adolescents des cinq cohortes– sont saisis à partir des situations enregistrées au greffe du parquet de Nantes, au Tribunal pour enfants de Paris et au parquet de Versailles. Du fait du protocole lui même, il faut prendre ces portraits comme des portraits de la délinquance *en herbe*, celle des adolescents de 16 ans en moyenne et non comme un tableau global de la délinquance juvénile en milieu urbain. Mais, pour qui s'intéresse aux vicissitudes de la socialisation plus qu'à une description de la pression du crime, cette restriction n'est pas trop gênante.

I. Vue d'ensemble sur les sites

I-1 Distribution des auteurs selon le type d'infractions

Nous présentons ici les résultats obtenus pour les différentes cohortes sur les sites du Mantois entre 1999 et 2004, puis les résultats obtenus grâce aux enquêtes menées à Paris et en Loire Atlantique en 2005.

Cohorte 2000-04 : élèves des collèges de la CAMY¹⁶, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 2004 (N=1463)

	Vols simples	Vols aggravés, port d'armes recels & ILS	Violences	Dégradations	Insubordinations	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	28	47	35	20	22	95
% de la cohorte	1,9	3,2	2,4	1,4	1,5	6,4

*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6^e en 2000, sont nés pour la plupart en 1988 et 1989.

¹⁶ Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

A titre de comparaison, voici la distribution des délits selon la même classification, dans les deux cohortes d'adolescents de 3^e constituées pour partie dans la même zone – Mantes la Ville– et pour partie dans l'autre pôle urbain étudié au sein du bassin aval de la Seine –aux Mureaux et à Vernouillet–, quelques années plus tôt.

Cohorte 1997-01 élèves des collèges de Mante- la-Ville, des Mureaux et de Vernouillet, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 2001 (N=938)

	Vols simples	Vols aggravés, port d'armes recels & ILS	Violences	Dégradations	Insubordinations	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	21	15	28	13	2	65
% de la cohorte	2,2	1,6	3,0	1,4	0,2	6,9

*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6^e en 1997, sont nés pour la plupart en 1985 et 1986.

Cohorte 1995-99, élèves des collèges de Mantes la Ville et des Mureaux, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 1999 (N=562)

	Vols simples	Vols aggravés, port d'armes recels & ILS	Violences	Dégradations	Insubordinations	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	10	23	19	11	4	45
% de la cohorte	1,3	4,0	3,4	2,0	0,7	8,0

*Les jeunes qui étaient scolarisés en 6^e en 1995, sont nés pour la plupart en 1983 et 1984.

Avec de tels nombres d'élèves mis en cause pour des infractions pénales, on est loin de l'image de violence généralisée qui est parfois donnée de cette partie de la vallée de la Seine, de l'agglomération mantaise et du Val Fourré spécialement.

A Paris 18^e, sur 937 adolescents scolarisés dans les collèges publics hors SEGPA, 84 sont impliqués en tant qu'auteurs de délits d'après les PV enregistrés au Tribunal de grande instance de Paris, dans la Nouvelle Chaîne Pénale, soit 8,9% de l'échantillon.

Ce pourcentage d'adolescents impliqués dans des délits est sensiblement supérieur au pourcentage –6,4%– observé dans la communauté d'agglomération de Mantes pour la cohorte scolarisée en troisième en 2004. Le taux de délinquance observé chez les adolescents du 18^e représente une fois et demi le taux mantais. Nous reviendrons un peu plus loin sur les raisons possibles de ce surcroît de délinquance à Paris.

Les contentieux dans lesquels sont impliqués les adolescents parisiens sont, pour l'essentiel, des vols simples ou aggravés –dans ce dernier cas ce sont soit des vols en réunion, soit avec menaces, mais jamais sous la menace d'une arme à feu – et des violences légères. On enregistre aussi des contentieux typiques des adolescents qui ont une forte dimension conflictuelle ou expressive –outrages à agents, fraudes dans le métro, dégradations de voitures. Parmi les actes les plus graves, figurent des violences sexuelles et des coups et blessures. Les auteurs des violences à caractère sexuel –atteintes ou agressions¹⁷ selon l'enregistrement policier– sont au nombre de quatre. Un seul élève est mis en cause pour viol. Deux élèves ont été mis en cause pour des violences sans caractère sexuel ayant entraîné une interruption totale d'activité de plus de 8 jours.

¹⁷ On distingue les atteintes sexuelles des agressions comme des actes moins graves, n'impliquant pas toujours directement une interaction physique.

Trois aspects distinguent la délinquance imputée aux adolescents parisiens de celle qui est imputée aux adolescents du Mantois. Première différence : il y a seulement deux cas dans la cohorte parisienne d'adolescents ayant plus de 5 PV et aucun cas où ils en ont plus de 10, alors qu'il y en avait 5 dans le Mantois, dont 2 plus de 10. Quelques adolescents des Mureaux interviewés en 1998-99 cumulaient plus de 20 procédures. On observe donc à Paris une rareté de la délinquance fortement réitérante. En second lieu, la délinquance parisienne enregistrée fait plus de place à la violence que celle enregistrée à Mantes en 2004, le taux d'auteurs de violences est proche en niveau de celui des adolescents des Mureaux en 1999, dans une cohorte constituée de la même façon quelque six ans plus tôt. Troisième différence notable : l'implication des filles dans la délinquance est sensiblement plus forte à Paris –elles comptent pour 30% des auteurs- alors qu'elles sont à peine plus de 20% à être impliquées dans des délits à Mantes en 2004.

Cohorte 2001-05 de Paris 18^e : élèves mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 1^{er} septembre 2005, hors SEGPA (N=937)

	Vols simples	Vols aggravés, ports d'armes, recels & ILS	Violences	Dégradations	Insubordinations (outrages, contentieux des transports)	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	18	29	35	5	19	84
% de la cohorte	1,9%	3,1%	3,7%	0,5%	2,0%	8,9%

Le nombre des auteurs présumés parmi les adolescents de Saint-Herblain qui terminaient le collège en 2005, d'après les procès-verbaux transmis par la police, nous a surpris. Ce taux est élevé, par comparaison avec les situations relevées dans le Mantois et à Paris 18^{ème}, pour une ville qui ne passe pas pour la terreur de l'Ouest. De quoi ce nombre élevé des auteurs présumés est-il l'expression ? Nous savons que les effets classiques des milieux sociaux et de l'échec scolaire sont de mauvais candidats pour expliquer cet écart. Est-ce alors l'effet de pratiques des services de police différentes de celles qu'on observe en région parisienne ? Est-ce l'effet de relations différentes entre la police et la justice ? Un premier indice susceptible d'expliquer l'écart nous a été fourni par la proportion élevée de jeunes déférés au juge des enfants qui sont auteurs de vols simples, typiquement de vols de disques compacts ou d'autres objets de cette valeur. D'après ce que nous avons pu observer, ils n'auraient pas fait l'objet, du moins systématiquement, d'une transmission au parquet en Île-de-France. Mais la dissociation de ces vols simples ne suffit pas à expliquer la hauteur de la délinquance des adolescents à Saint-Herblain. Il faut supposer de fortes variations des seuils d'interpellation formelle de la justice par la police selon la circonscription¹⁸.

¹⁸ Ainsi, pour l'ensemble des mises en cause qui ont été suivies d'un jugement : une peine de prison avec sursis, deux mesures de liberté surveillées et une mesure de contrôle judiciaire ont été prononcées à Mantes, deux adolescents ont été placés en détention provisoire ; à Paris une peine de prison avec sursis et deux mesures de liberté surveillée ; à Saint-Herblain seulement deux mesures de liberté surveillée. Ce qui donne un indice de la relativement faible gravité des faits.

Cohorte 2001-05 de Saint-Herblain : élèves mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 1^{er} septembre 2005 (N=460)

	Vols simples seuls	Vols aggravés, ports d'armes, recels	Violences	Dégradations Insubordinations	Toutes infractions
Nombre d'auteurs	17	12	30	9	45
% de la cohorte	3,7 %	2,6 %	6,5%	1,9 %	9,8 %

Ces différences de taux seraient anecdotiques si elles ne suggéraient une hétérogénéité générale, s'agissant des conduites incriminées des adolescents, de la statistique policière des PV transmis au parquet. Cela ne signifie pas pour autant que les données issues de la statistique policière soient inexploitable et dépourvues de valeur, mais cela suggère d'être prudent dans la comparaison des agrégats obtenus dans différentes circonscriptions de police. Et, à toute fin pratique, cela nous a conduit à inclure le plus souvent dans les analyses de la délinquance une variable indicatrice du lieu.

Pour compléter ce tableau des auteurs par type d'infraction, il est intéressant de regarder de façon plus détaillée la manière dont ils opèrent en prenant en compte le nombre de co-auteurs et quelques configurations de réseaux.

I-2 Co-auteurs et « réseaux délinquants »

Nous avons calculé les nombres moyens des co-inceptés pour chaque affaire impliquant un auteur appartenant aux cohortes. La proportion des co-implicés est environ une fois et demie plus élevée en ZEP/ZUS que dans les autres quartiers.

Nb moyen de co-implicés des auteurs	Mantes ville /Mureaux 1999	Mantes ville /Mureaux /Vernouillet 01	Com. d'Aglo du Mantois 2004	Paris 18 ^{ème} 2005	Saint Herblain 2005
En ZEP	1,6	1,9	1,5	2,1	1,1
Hors ZEP	1,1	1,4	0,8	0,8	0,8

Comme il s'agit du nombre moyen de co-implicés par auteur, cela ne renvoie pas simplement à la plus grande présence d'auteurs de délits dans les ZEP/ZUS, cela veut dire que ces actes sont des entreprises plus collectives dans les ZEP/ZUS. La délinquance y a un caractère moins individuel, elle est en quelque sorte plus socialisée. Cela suggère que des occasions et des partenaires pour les inconduites se trouvent plus facilement dans ces contextes. Essayons de resserrer la focale et d'observer de plus près le fonctionnement de ces réseaux de co-implication.

A/ Réseaux de sociabilité délinquante à Mantas

Nous avons recueilli les réseaux des adolescents impliqués dans des infractions pénales et de leurs co-implicés à Mantas la Ville et Mantas-la-Jolie. Nous disposons de quatre réseaux typiques que nous allons comparer : deux concernent des adolescents qui sont âgés de 16 ans ou moins au moment des faits, les deux autres concernent des adolescents qui ont près de 18 ans au moment des faits¹⁹.

¹⁹ Les âges des co-implicés peuvent être plus élevés que ceux des élèves de la cohorte

Dans le cas des réseaux des adolescents âgés de 16 ans, il s'agit d'adolescents qui vivent dans la cité du Val Fourré à Mantes la Jolie.

Le réseau de Y. G., est assez simple et très caractéristique. Il comprend les 11 adolescents co-impliqués et on peut le séparer schématiquement en deux groupes : neuf co-impliqués viennent comme lui du quartier des Ecrivains, deux autres du quartier des Physiciens. Pour la partie de son réseau qui est composée de copains des Ecrivains on observe que ce sont des garçons un peu plus âgés que Y. (leurs dates de naissance s'étalent entre 1986 et la fin de 1988 tandis que lui-même est né au début de 1989), élevés dans des familles d'Afrique sahélienne dont quatre sont frères ou demi-frères entre-eux. La seconde moitié du réseau de Y. est composée de deux adolescents résidant aux Physiciens et du même âge que lui, ils ont été élevés dans des familles venues du Maghreb. Il y a quelques liens entre les membres des deux groupes mais ils sont faibles.

Y. G. est lui-même impliqué dans six affaires dont une affaire de vol dans laquelle il est seul. Ses co-impliqués ont été mis en cause pour des violences comme lui. Les deux adolescents d'origine maghrébine sont toujours scolarisés, lui et les adolescents venus d'Afrique noire sont en apprentissage, un a été renvoyé au pays, au moins temporairement, un seul était encore en quatrième à la fin de l'année scolaire 2005-2006 (ce qui dénote une certaine persévérance après tant d'exclusions des établissements scolaires). Ce réseau illustre une figure assez classique : un ou deux individus qui ont un assez grand nombre d'affaires jouent le rôle de centre de « l'étoile », c'est à dire qu'ils sont au centre du réseau. On observe par ailleurs dans ce réseau que tous les adolescents impliqués habitent dans un périmètre très étroit : le même groupe d'immeubles des Ecrivains pour neuf d'entre eux et un autre sous-quartier proche pour les deux autres. C'est une situation qui se retrouve, nous le verrons, pour les autres réseaux et qui suggère que les infractions commises par les adolescents autour de 16 ans sont fortement favorisées par le contexte d'une vie de quartier, par les appariements sélectifs et les opportunités qui surgissent dans la vie quotidienne de ce quartier.

Le second réseau des adolescents du Val Fourré est peut-être encore plus caractéristique de la figure en étoile, en effet les adolescents ont été impliqués dans une même affaire de vol avec violence²⁰, et l'essentiel de leurs co-impliqués sont liés à cette affaire. Concernant les deux adolescents qui forment le centre du réseau, l'un est orienté vers les violences et l'autre vers les vols. De ce fait leurs co-impliqués respectifs ont peu de relations entre eux (entre les deux groupes il n'y a pas de ponts). Les co-impliqués de D. sont des adolescents originaires d'Afrique du Nord pour la plupart, tout comme ceux de S. Les liens entre les co-impliqués de D. sont faibles mais nombreux, par contre il n'y a pas de lien entre les co-impliqués de S.

Les deux autres réseaux concernent des adolescents qui ont près de 18 ans et qui ont, de ce fait, beaucoup plus d'affaires et plus de co-impliqués. L'un concerne un adolescent d'origine portugaise. De façon très emblématique son réseau comporte à peu près à parts égales des adolescents originaires du Maghreb et des adolescents d'origine européenne. Ils habitent quasiment tous la cité des Brouets à Mantes la Ville. Comme dans le cas précédent, les écarts d'âge entre les adolescents co-impliqués sont faibles, toujours inférieurs à 4 ans. Le réseau de P. A. forme une étoile dotée de nombreuses branches : les relations entre co-impliqués y sont très rares. Pour l'essentiel cet adolescent « travaille » seul et s'il trouve des partenaires dans la cité, il n'y a pas réellement de synergie délinquante comme celle qu'on va voir dans le réseau suivant.

²⁰ On le définit comme un vol avec violence en bande organisée.

Le quatrième réseau, composé d'une vingtaine d'adolescents dont trois faisaient partie d'une de nos cohortes, est un réseau multipolaire. Sur le plan des origines culturelles, les adolescents impliqués sont d'origine maghrébine et d'origine turque et un seul garçon est originaire d'Afrique noire. Ils résident pour la plupart à Mantes la ville, dans la cité des Merisiers, mais le réseau déborde la cité des Merisiers et s'étend à Mantes la Jolie. Plusieurs ont été sanctionnés pour des vols avec violence – admonestations, mesures de liberté surveillée²¹ – bien que dans leur dossier il y ait aussi d'autres affaires.

Les deux premiers réseaux retracent donc le tout début des activités délinquantes des adolescents, les deux autres décrivent la situation un peu plus tard mais dans des cités semblables. La cité en offrant la possibilité de ces appariements, offre un cadre favorable à la délinquance, un espace d'interaction plus dense que celui des adolescents qui habitent dans d'autres contextes urbains. Ce que confirme l'analyse statistique qui montre que le nombre moyen de co-impliqués est sensiblement plus important pour les adolescents scolarisés en ZEP que pour les adolescents qui sont scolarisés hors ZEP.

B/ Quelques réseaux de sociabilité délinquante parisiens

A Paris, même dans la ZEP la situation est autre, et s'il y a des réseaux ils ne sont pas détectables dans une étude de cohorte, ce qu'on détecte ce sont des formes de sociabilité entre collégiens qui peuvent les entraîner dans des comportements d'affirmation de soi ou du groupe qui relèvent de l'incivilité. Il suffit de se trouver avec un ou deux copains un peu en difficulté et avec un policier peu accommodant pour se retrouver dans les fichiers de la NCP.

A. parle d'une « bataille de boules de boue » qui a exaspéré un commerçant du quartier et qui lui pose des problèmes. En fait l'intervention de la police et vraisemblablement la confrontation avec un agent a donné lieu à un procès verbal pour outrage. Pourtant seulement un des adolescents impliqués a d'autres affaires qui ne le concernent qu'en tant que victime puisqu'il a été signalé à plusieurs reprises. Ce petit réseau lié à une seule affaire représente bien la mixité du collège Berlioz plus que des appariements sélectifs délinquants. O. et R. sont des frères et comme A. des garçons qui ont des difficultés scolaires certes mais qui ne contestent pas les règles en vigueur et, mis à part quelque « bêtises » d'adolescent (comme l'illustre la bataille de boules de boue qui a dégénéré), ils se comportent plutôt bien. Le portrait d'O. est celui d'un jeune qui s'est trouvé au mauvais endroit au mauvais moment, vivant à la limite nord du 18^e arrondissement de Paris. De ses copains, Omar B. dit qu'il apprécie « la gentillesse, le respect et, surtout, quand on a besoin d'eux, ils sont là ». Une vie réglée : en sortant du collège, le soir, il prend son vélo va voir les copains du quartier ou bien il fait un tour et stationne devant chez lui ; deux fois par semaine il va jouer au foot. Parfois, lui et ses copains vont draguer les filles dans le huitième arrondissement, parce que « c'est plus beau : il y a des magasins de parfum – Séphora – ou bien on va à Châtelet ». C'est un des rares adolescents qui a une idée précise de ce qu'il veut faire professionnellement : être aide-soignant ou policier, ce sont pour lui deux manières d'aider les gens. Si le mot communauté n'a pas de sens pour lui, il affirme d'une manière qui est très courante chez les Maghrébins de sa génération que ses meilleurs copains sont des membres de sa famille, en l'espèce son cousin.

²¹ De l'extérieur, et sans avoir le détail des dossiers, il semble que les sanctions ont peu de contenu en face de la dérive délinquante qu'on observe.

Les filles du dix-huitième ne sont pas exclues de ce mode de fonctionnement et se montrent parfois plus portées aux incivilités que les garçons. Un réseau de filles impliquées dans des violences – il s’agit en fait d’une expédition punitive contre une des camarades qui en a « traitée » une autre – est constitué par des filles qui sont toutes en mauvaise posture dans le collège. Leur lien est scolaire parce qu’elles habitent dans deux cités différentes, l’une près de la porte d’Aubervilliers et l’autre près de la porte de Montmartre. Cependant ces filles ont quasiment toutes des procès verbaux pour des « violences », le plus souvent entre elles – la victime dans un procès verbal est mise en cause dans l’autre. Elles semblent d’ailleurs se comporter moins bien que les garçons du réseau précédent car elles déclarent aussi des vols et des consommations de produits illicites qui n’ont pas encore été enregistrés dans la NCP.

Les garçons parisiens plus impliqués dans la délinquance ne sont plus pour la plupart scolarisés dans les collèges de l’arrondissement en 2004-2005 et leurs réseaux de co-impliqués sont moins denses que ceux du Mantois et généralement plus instables, notamment à la Goutte d’or, formés de jeunes du même âge et du même quartier.

En ce qui concerne les réseaux de sociabilité à proprement parler, en dehors des co-impliqués, il n’y a pratiquement aucun lien entre les élèves des collèges publics classés en ZEP et ceux des collèges privés du 18^e arrondissement de Paris, la situation est différente pour les élèves du public hors ZEP. Sur plusieurs centaines de noms cités dans les sphères de sociabilité des adolescents interviewés on a trouvé au plus une poignée de cas où des élèves du privé étaient cités comme copains. Ainsi un M. N. signale-t-il un élève de Saint-Vincent, encore faut-il ajouter que sa mère y travaille comme femme de ménage.

Globalement les réseaux parisiens sont plus souvent basés sur des liens entre collégiens ou collégiennes que ceux du Mantois qui trouvent plus d’appui dans un micro-quartier.

II. Les auteurs au sein des collèges dans les trois sites

Nous allons faire une description des inconduites saisies dans le cadre des établissements scolaires, nous évoquerons la situation dans les collèges du Mantois, nous décrirons ensuite les situations des élèves dans les collèges parisiens, enfin les situations des collèges de Saint-Herblain. Nous avons vu que les situations familiales sont inégalement renseignées, de ce fait les indications sur les structures familiales portent rarement sur plus de la moitié des auteurs.

II.1 Les Mantois

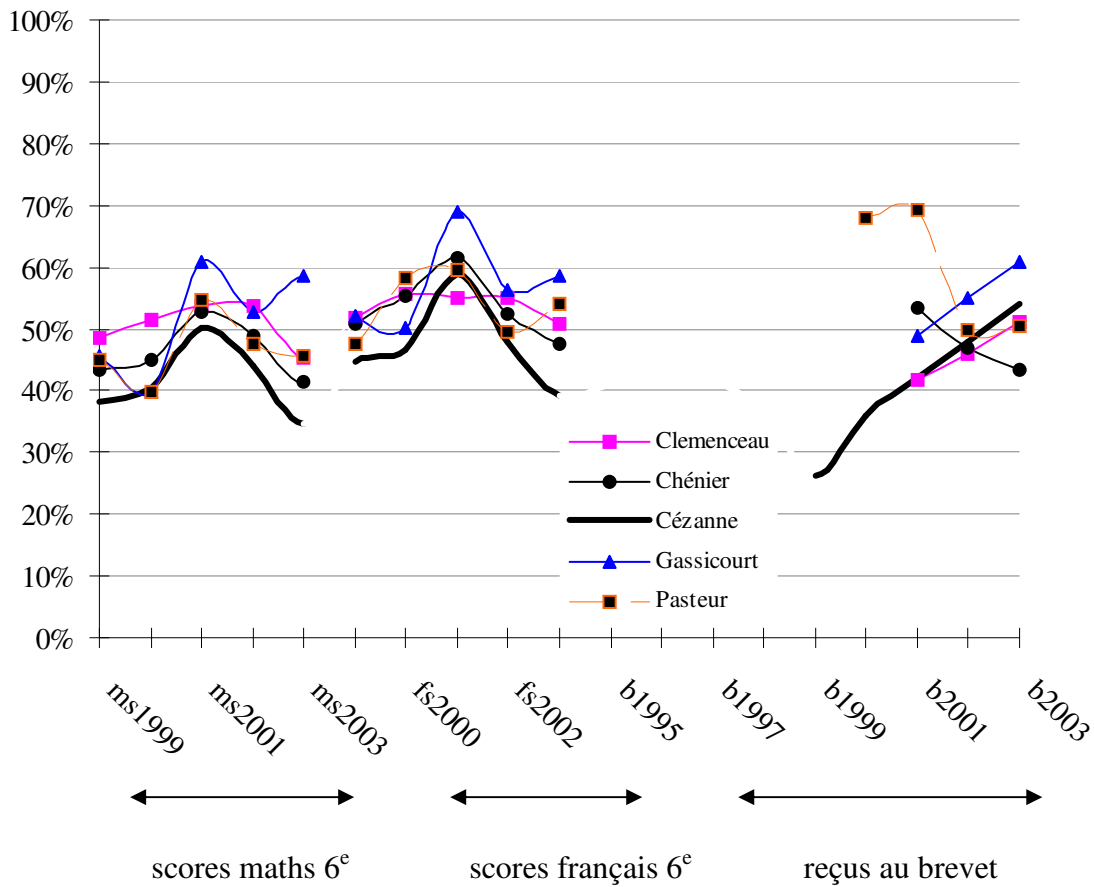
Il faut rappeler que, par construction, les ensembles envisagés ne sont pas strictement identiques. Dans certains collèges il y a eu plusieurs vagues d’enquêtes –1999, 2001, 2004–, les effectifs pris en compte sont donc sensiblement plus importants, et les résultats scolaires ne sont connus que pour les auteurs appartenant à la cohorte 2000-04. De plus nous avons pris en compte comme ‘collège de socialisation’ celui dans lequel se trouvent les élèves en septembre 2004, ce qui altère un peu les résultats par collège puisque certains collèges ont pu accueillir des élèves qui avaient été exclus ailleurs.

Les collèges qui se situent au sein du Val Fourré ou à sa périphérie immédiate présentent du point de vue des notes en mathématiques et en français lors de l’évaluation nationale du début de la 6^e un profil commun au cours des années 1999-2003²². Les scores en maths et en

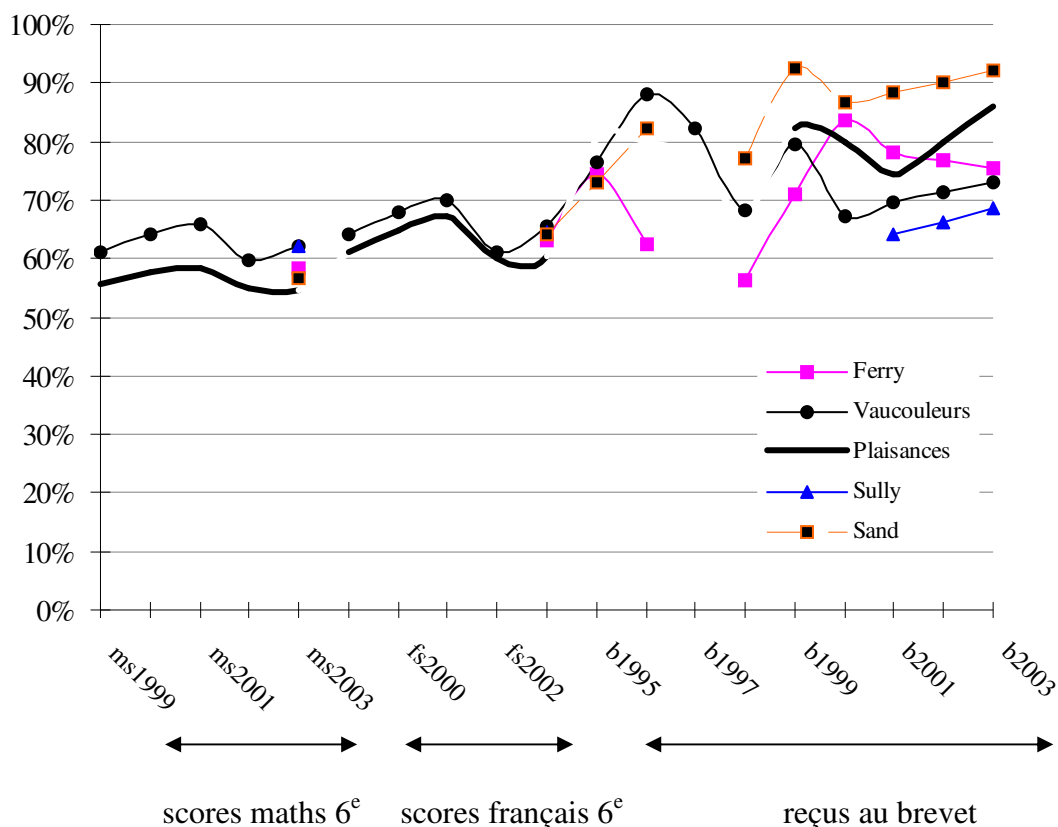
²² Nous désignons les années scolaires par le millésime du début.

français en 6^e fluctuent entre 40% et 60%, exceptionnellement plus (Gassicourt). Les résultats du brevet pour les années 2001-03 se situent presque tous au voisinage de 50% de reçus. En d'autres termes, les résultats au brevet des collèges de la ZEP/ZUS du Val Fourré sont dans le prolongement direct des évaluations de 6^e et sensiblement en dessous de la moyenne nationale.

*Profils des collèges du Val Fourré : 1999-03
Maths 6^e, Français 6^e, Brevet*



Profils des collèges hors du Val Fourré : 1999-03
Maths 6^e, Français 6^e, Brevet



Les cinq autres collèges, tous hors ZEP à l'exception des Plaisances, en dépit de la diversité relative de leur recrutement, présentent des profils de scores similaires. Les résultats à l'évaluation de 6^e oscillent entre 55% et 70%. Le taux de réussite au brevet s'établit aux environs de 75%. Le score au brevet est ici à 13 points au-dessus du score en 6^e. A la sortie de la « boîte noire » que constituent les quatre années passées au collège, l'avantage réel mais limité au moment de l'entrée en 6^e a été transformé en un écart significatif²³. Tout se passe comme si les années de collège avaient creusé l'écart qui séparait les groupes d'élèves en 6^e.

Voici la distribution selon l'origine culturelle des élèves, établie soit à partir de leurs réponses explicites sur le pays de naissance de leurs parents, soit à partir de la classification des prénoms et patronymes quand il n'y avait pas de réponse explicite.

²³ Certes, il ne s'agit pas là d'une analyse de cohorte mais des résultats moyens concernant des cohortes distinctes à des étapes distinctes du parcours scolaire, de plus ce constat n'autorise évidemment pas à dire que les collèges en tant que tels ont fabriqué cet écart. Nous analysons plus loin les résultats de la cohorte 2000 au brevet 2004.

Origine des patronymes des élèves des cohortes suivies entre 1999 et 2004 dans le Mantois

(% en ligne)

Collèges	Européens	Maghrébins	Noirs	Turcs	Reste du monde	Total
CEZANNE	6,0	56,4	29,1	8,6	0,0	120
CHENIER	9,8	42,7	40,2	3,7	3,7	164
CLEMENCEAU	7,6	51,4	30,6	6,9	3,5	114
G.SAND	84,1	13,8	2,1	0,0	0,0	145
GASSICOURT	38,9	36,6	22,1	2,3	0,0	131
J.FERRY	83,3	8,7	7,3	0,7	0,0	138
PASTEUR	23,4	50,5	19,6	5,6	0,9	107
PLAISANCES	65,1	23,6	7,0	2,7	1,6	556
SULLY	79,0	13,2	4,4	3,5	0,0	114
VAUCOULEURS	76,5	15,6	4,6	0,7	2,6	545

Cette distribution est fortement contrastée : les collèges de la ZUS du Val Fourré comportent de faibles proportions d'élèves issus de familles autochtones ou européennes, le collège de Gassicourt rattaché à la ZUS témoignant typiquement d'une plus grande mixité. Etant donné la quasi-absence de collège privé (un seul établissement catholique dans cette zone à ce moment-là), la composition des établissements reflète la distribution des origines culturelles dans la population résidente. L'effet de ségrégation n'est pas un effet de ségrégation scolaire mais résidentielle.

Cézanne

Sur 120 élèves figurant dans la cohorte scolarisée en 2000, on dénombre 20 auteurs présumés, dont les deux tiers sont originaires des familles du Sahel. Sur 10 situations familiales connues, il y a deux familles polygames, deux familles monoparentales, une famille recomposée et cinq familles bi-parentales, pour lesquelles cependant, dans quatre cas sur cinq, le père est retraité ou invalide. La taille moyenne des fratries est élevée puisqu'elle est légèrement supérieure à 7,5. Parmi ces 20 élèves auteurs présumés, 18 ont, aux épreuves de sixième, un taux de réussite inférieur à 50 %, et souvent très faible. Sur 12 dont les résultats au brevet sont connus, deux ont obtenu le diplôme.

Clémenceau-Mantes

Sur les 144 élèves de la cohorte scolarisée en 6^e en 2000, 9 sont des auteurs présumés, huit sur neuf sont originaires de familles d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne. Parmi les 6 situations familiales connues, on relève que trois enfants ont été élevés dans des familles monoparentales dont une dans laquelle le père est décédé, un dans une famille polygame ; et dans les familles bi-parentales, il y a deux situations où le père est retraité. La taille des fratries des élèves-auteurs est de 6 en moyenne ; 4/9 ont obtenu plus de 50 % de réussite en maths et en français en sixième et 4 sur 10 ont réussi le brevet en 2004.

Chénier

On dénombre 15 auteurs sur 164 élèves. Sur 11 origines familiales connues, cinq adolescents sont d'origine sénégalaise ou malienne, quatre ont été élevés dans des familles

venues du Maghreb, un dans une famille d'Afrique noire hors du Sahel et un dans une famille autochtone. On ne connaît les situations familiales que pour 7 des 15 auteurs : il y a une famille monoparentale, une famille recomposée, une famille polygame et quatre familles biparentales. La taille moyenne des fratries est assez élevée : 7,5. Parmi les 15 adolescents mis en cause, 5 ont obtenu des résultats aux épreuves de sixième supérieurs à 50 % de réussite ; 2 sur 7 cas connus, ont obtenu le brevet des collèges.

Gassicourt

La cohorte suivie en 2000 comporte 131 élèves, 12 d'entre eux ont été mis en cause pour des infractions pénales. Quatre des auteurs présumés ont été élevés dans des familles autochtones ou d'origine européenne, 6 dans des familles du Maghreb, 2 dans des familles venues du Sahel. Il n'y a pas de situation de polygamie parmi les six familles connues, deux familles monoparentales, les autres familles sont bi-parentales, et dans deux cas le père est inactif. La taille moyenne des fratries des auteurs est de 6,4.

Six sur 12 auteurs ont obtenu 50 % ou plus aux épreuves de sixième en français, mais un seul plus de 50 % en maths ; et sur les six pour lesquels on connaît le résultat du brevet quatre ont échoué.

Pasteur

Il y a 12 auteurs présumés parmi les 107 élèves de la cohorte scolarisée en sixième en 2000. Parmi eux figurent une majorité d'adolescents d'origine maghrébine (8/12), deux adolescents élevés dans des familles du Sahel, une autre adolescente élevée dans une famille venue du golfe de Guinée et un adolescent d'origine turque. Il n'y a pas de famille polygame parmi les huit connues, deux familles sont monoparentales, les six autres étant bi-parentales. La taille des fratries des auteurs est de 5,6.

Seulement 4 élèves-auteurs sur 12 ont obtenu 50 % ou plus aux épreuves de sixième en français et aucun n'a atteint 50 % en maths ; sur neuf auteurs présumés dont les résultats sont connus au brevet, un seul a obtenu ce diplôme.

Plaisances

Nous avons enquêté sur trois cohortes dans ce collège, soit un total de 556 élèves. Mais c'est seulement pour la dernière cohorte scolarisée en sixième en 2000 que nous disposons des notes en sixième et au brevet.

Sur les 556 élèves, on dénombre 42 auteurs présumés. La moitié exactement sont des adolescents issus de familles autochtones, 12 ont été élevés dans des familles originaires du Maghreb, les autres auteurs présumés viennent de familles originaires d'Europe, de Turquie et d'Afrique noire. La situation familiale des parents des élèves n'est connue que pour une vingtaine de familles, parmi lesquelles 15 sont des familles bi-parentales. Il y a une seule famille polygame et trois familles monoparentales. On relève que dans 25 % des cas connus les pères des jeunes auteurs sont chômeurs ou inactifs. La taille moyenne des fratries des auteurs est relativement étroite : 3,5.

Parmi les auteurs qui appartiennent à la dernière cohorte, la moitié avait obtenu plus de 50 % de réussite aux épreuves de sixième en maths et en français. Près de la moitié des auteurs dont on connaît les résultats avaient obtenu le brevet en 2004, mais il est possible qu'il y ait plus d'échecs dans les non-réponses.

Sully

Sur 111 élèves figurant dans la cohorte 2001, il y a neuf auteurs. Quatre adolescents sont issus de familles maghrébines, un a été élevé dans une famille noire et quatre sont autochtones. Sur 7 adolescents dont les situations familiales sont connues, 6 ont été élevés dans des familles bi-parentales, il y a une seule situation de famille monoparentale.

La moitié des auteurs ont obtenu plus de 60 % de réussite en français aux épreuves de sixième mais, sur six résultats connus au brevet, cinq sont des échecs.

Vaucouleurs

Dans ce collège, comme dans celui des Plaisances, plusieurs cohortes d'élèves ont été enquêtées, mais seule la dernière cohorte a été suivie sur le plan scolaire. Parmi les 545 élèves de l'ensemble des cohortes scolarisées à la Vaucouleurs, 37 ont été impliqués dans des PV d'infractions pénales transmis par la police au parquet de Versailles. Ces adolescents viennent dans la moitié des cas de familles autochtones ou d'origine européenne (18), dans 13 cas de familles d'origine maghrébine, dans deux cas de familles sénégalaise ou malienne et dans deux autres cas de familles noires d'une autre région que le Sahel.

Sur 21 situations familiales connues, il y a dix-huit familles bi-parentales, deux familles recomposées et une famille monoparentale. Les fratries sont de taille moyenne (3,6).

De plus, on observe que sur vingt familles de mineurs auteurs de délits dont la situation professionnelle des parents est connue, huit sont des familles où le père est chômeur de longue durée ou inactif.

La réussite des élèves aux épreuves de sixième est supérieure à 50% dans les trois quarts des cas, mais seulement 40% ont réussi le brevet en 2004.

II.2 Les Parisiens

Il s'agit des adolescents scolarisés dans les collèges publics du 18^e arrondissement de Paris. Pour apprécier les situations des élèves impliqués dans des délits, il faut situer ceux-ci au sein des cohortes.

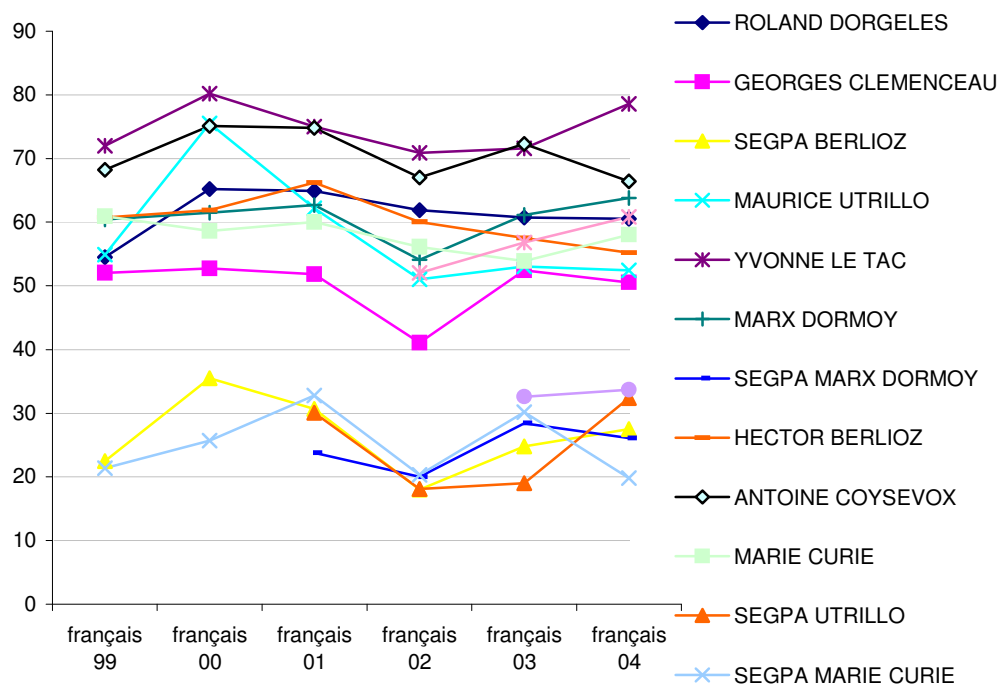
Dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, les adolescents sont scolarisés dans 13 collèges - trois établissements privés et dix établissements publics. Parmi les établissements privés deux sont catholiques : Saint-Vincent et Saint-Louis ; un juif : Mont-Sinaï. Et, dans l'ensemble des dix collèges publics, seuls trois sont classés hors ZEP –Coysevox, Dorgelès, Yvonne Le Tac–, cinq établissements sont classés « ZEP -ordinaire » –Berlioz, Clémenceau, Marie-Curie, Marx Dormoy, Daniel Mayer– et deux « ZEP- sensible » – Gérard Philippe et Utrillo. De plus, il y a trois SEGPA réparties dans cinq collèges, certains collèges abritant les 6^{ème} et 5^{ème} d'une SEGPA tandis que d'autres hébergent les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. Ces sections scolarisent des élèves qui présentent depuis l'école primaire des lacunes cognitives, à la différence des classes relais, ce ne sont pas des sections conçues pour socialiser les adolescents qui posent des problèmes en classe ou ont commis des délits.

La déclinaison des structures allant des collèges privés aux collèges publics, non-ZEP puis ZEP et ZEP-sensible et, en leur sein, des sections générales aux SEGPA, instaure une graduation fine de contextes institutionnels étroitement corrélés avec les performances scolaires enregistrées aux épreuves nationales dites de 6^{ème}. Ainsi, les notes moyennes

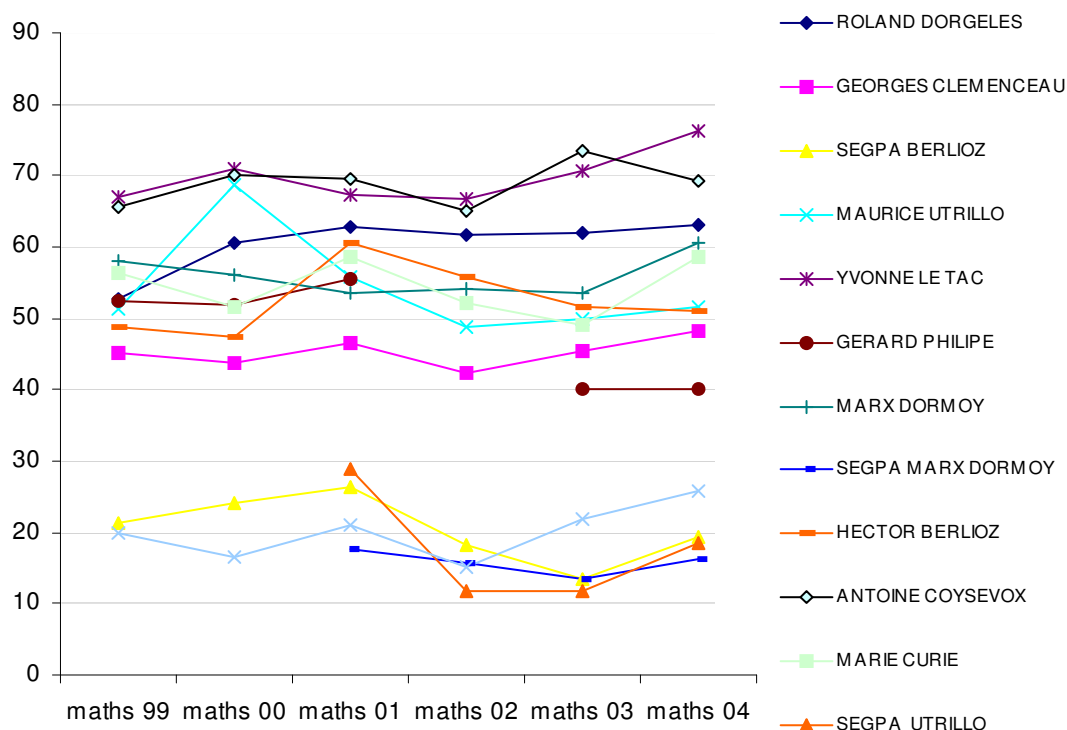
obtenues en français et en mathématiques sont les plus faibles en SEGPA : les scores de réussite voisinent 20% en maths et 30% en français. Les collèges classés ZEP ont des scores proche de 50% de réussite. Si Gérard Philippe –ZEP sensible- a au cours des années 98-2003 les moyennes les plus basses, ce n'est pas le cas d'Utrillo, pourtant également dans cette catégorie. Les trois collèges publics hors ZEP ont une moyenne plus élevée aux épreuves de 6^{ème}, comme on le voit sur les graphiques, mais ils laissent le haut de la hiérarchie aux collèges privés. Ces cadres institutionnels déterminent également des écarts dans les performances moyennes au brevet des collèges.

Nous n'avons pas pu prendre en compte les inconduites des élèves scolarisés dans les collèges privés et nous ne disposons des notes et des situations au regard de la justice que pour une partie des élèves des SEGPA. De la sorte, la cohorte des adolescents dont nous avons suivi à la fois les parcours scolaires et les inconduites à Paris est doublement écartée des meilleurs élèves et d'une partie des moins bons.

Résultats des évaluations nationales des 6^e collèges publics du 18^{ème} arrondissement entre 1999 et 2004 : français



Résultats des évaluations nationales des 6^e collèges publics du 18^{ème} arrondissement entre 1999 et 2004 : mathématiques



La population des élèves des collèges publics à Paris est aussi extrêmement contrastée du point de vue des origines culturelles.

Distribution selon l'origine culturelle des patronymes des élèves des collèges publics du 18^{ème} arrondissement de Paris (% en ligne)

Collèges*	Europe	Maghreb	Afrique	Reste du monde	
ZEP					
BERLIOZ	34,6	36,5	23,1	5,8	100%
CLEMENCEAU	6,7	45,4	36,9	10,9	100%
CURIE	31,6	33,5	23,7	11,2	100%
DORMOY	26,5	45,6	18,4	9,5	100%
UTRILLO	38,6	34,5	20,7	6,2	100%
Hors ZEP					
COYSEVOX	68,3	17,2	11,0	3,4	100%
DORGELES	41,2	38,2	16,7	3,9	100%
LE TAC	78,7	14,7	5,3	1,3	100%
Total	39,4	33,7	19,8	7,0	100%

*Nous n'avons pas de données pour le collège G Philipe, et D Mayer était tout récent en 2005.

Nous reviendrons sur les sélections dans la population des collèges publics parisiens ultérieurement.

Berlioz

La cohorte des élèves suivis comprend 54 élèves²⁴. Parmi eux on trouve cinq auteurs, ce sont des garçons, très majoritairement issus de l'immigration africaine, dont les parents sont ensemble, qui ne vivent pas dans des familles très nombreuses puisque la taille moyenne des fratries est inférieure à 3,5. Parmi ces auteurs présumés, les scores en sixième en maths et en français étaient inférieurs à 50 % en 2001 et aucun n'a eu le brevet en 2005.

Clémenceau-Paris

Sur 113 élèves de la 'cohorte 2001' scolarisés dans ce collège, nous avons recensé 14 auteurs dont quatre filles. Parmi les 6 situations familiales qui nous sont connues, il y a une famille polygame, une famille recomposée, deux familles monoparentales. Dix des auteurs sur 14 ont été élevés dans des familles originaires d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire. Les fratries sont larges, leur taille moyenne est de 7,8. Dans huit cas sur quatorze, les notes en français en sixième étaient supérieures à 50 %, en revanche aucun de ces adolescents n'a eu le brevet des collèges en 2005.

Coysevox

On recense sept auteurs parmi les 146 élèves de la cohorte, pour moitié originaires d'Afrique du Nord, pour moitié autochtones. Malheureusement on ne connaît guère les situations de leurs parents ni leurs résultats au brevet du fait que ces élèves n'étaient plus au collège ni dans un autre collège du quartier. On sait seulement qu'un élève a été placé dans un foyer de l'ASE.

Marie Curie

Dans le collège Marie Curie, sur 127 élèves on recense 11 auteurs ; ils sont quasi exclusivement issus de familles venues d'Afrique noire ou d'Afrique du Nord. Sur cinq situations familiales connues, il y a deux familles monoparentales, une famille polygame et une famille où le père est décédé ; les fratries de ces adolescents ne sont pas très étendues, 4,2 frères et sœurs en moyenne. Les notes en sixième en français ont été honorables puisque 8/11 avaient plus de 50 % de réussite. De même, on note que sur cinq cas connus pour les 11 auteurs, trois ont obtenu le brevet des collèges.

Marx Dormoy

Dans la cohorte, sur 221 élèves du collège on trouve 11 auteurs présumés. Pour les élèves-auteurs, trois situations familiales seulement sont connues : il y a une famille polygame, une famille monoparentale et une situation où le père est décédé. La quasi-totalité des jeunes impliqués sont issus de l'immigration africaine et la taille moyenne des fratries des adolescents est supérieure à six (6,1). Il est remarquable que trois des auteurs ont obtenu plus

²⁴ Il faut noter qu'à Berlioz nous n'avons eu les noms que de ceux qui restaient scolarisés dans l'établissement en 2005.

de 80 % de réussite en français en sixième et seulement deux ont des résultats inférieurs à 50 %. Cependant sur cinq résultats connus au brevet pour ces jeunes, un seul a obtenu le diplôme.

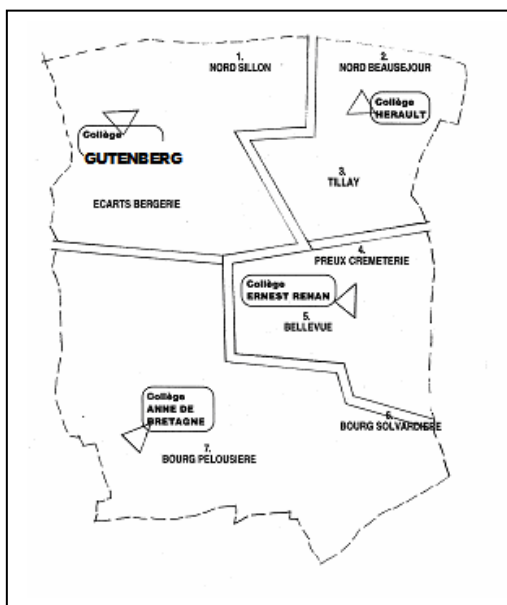
Utrillo

Sur la cohorte de 242 élèves, on dénombre 15 auteurs présumés. Sur les 11 situations familiales connues, il y a trois familles polygames, trois familles monoparentales, quatre familles bi-parentales, une famille recomposée. Les jeunes auteurs présumés sont des enfants d'employés et d'ouvriers, pour la majorité issus de l'immigration africaine (13/15), qui vivent dans des familles de grande taille (6,8 frères et soeurs). Si seulement 4/15 des élèves avaient moins de 50 % de réussite en français en sixième, 11/15 ont échoué au brevet.

Yvonne Le Tac

Sur 77 élèves dans la cohorte, trois sont auteurs présumés : deux ont été élevés dans des familles d'origine maghrébine et un dans une famille autochtone. Les situations matrimoniales des parents de ces jeunes ne sont pas connues façon précise. Tous trois avaient plus de 50 % de réussite en sixième mais deux sur trois ont échoué au brevet.

II.3 Les Herblinois



Dans cette ville nous n'avons pas pu mener l'enquête auprès des adolescents scolarisés au collège Anne de Bretagne. Nous avons des données scolaires concernant les trois autres collèges de la ville. La part des élèves issus de l'immigration est beaucoup plus faible que dans le Mantois et à Paris 18^e. De plus, nous ne disposons pas pour Saint Herblain d'une distribution pour les années récentes des scores moyens en français et en mathématiques dans les écoles qui 'alimentent' les différents collèges de la ville. Cependant les situations scolaires en 6^e à la rentrée 2001-2002 distinguent un collège - le Hérault - dont les scores de réussite sont nettement plus élevés que ceux des deux autres collèges –Renan et Gutenberg (ex-Angevinière) – où les scores sont voisins.

La distribution par quintiles des résultats aux épreuves nationales de 6^e en 2001 montre clairement les écarts entre les collèges de Saint-Herblain et la distance qui les sépare des collèges du Mantois ou du 18^{ème} arrondissement de Paris. Les scores en 6^e du quintile le plus élevé du collège du Hérault dépassent de près de 30 points ceux du même quintile des collèges de la ZEP de Mantes la Jolie.

Résultats aux épreuves de 6^e en 2001 de trois des quatre collèges de Saint-Herblain

Quintiles	Hérault	Renan	Gutenberg
Q5	<72	<48,5	<45
Q4	72,0-80,4	48,5-55,0	45-53,5
Q3	80,5-85,8	55,0-59,5	54,0-61,0
Q2	85,9-89,9	59,5-66,0	62,0-69,5
Q1	>90	>66	>70

De la même manière que dans les deux autres sites, nous avons classé la population des collèges en fonction de l'origine culturelle des familles des élèves. Il ressort à l'évidence que la diversité des origines est beaucoup plus faible qu'en Ile de France. Le faible pourcentage d'élèves d'origine maghrébine à Gutenberg paraît d'ailleurs surprenant.

Origine des patronymes des élèves de la cohorte suivie en 2005 à Saint-Herblain (% en ligne)

Collèges	Européens	Maghrébins	Noirs	Turcs	Reste du monde	N=
GUTENBERG	88,6	5,0	5,0	0,0	1,4	140
HERAULT	84,9	5,0	3,1	1,3	5,7	159
RENAN	78,3	16,2	1,9	0,0	3,7	161

Gutenberg

Sur 140 élèves dans ce collège, 13 ont été mis en cause. Parmi eux 11 viennent de familles autochtones ou d'origine européenne, 2 de familles originaires d'Afrique noire, aucun de famille maghrébine.

La taille des fratries des mis en cause est de 3, très proche de celle de l'ensemble des élèves. Sur quatre situations parentales connues, il y a deux familles monoparentales et une famille recomposée.

Le Hérault

Sept élèves de ce collège ont été mis en cause parmi les 159 qui étaient scolarisés en 2001 en 6^e, dont trois de familles françaises ou européennes, trois de familles maghrébines et un de famille noire. La taille des fratries des auteurs présumés est de 4, soit sensiblement plus élevée que celle de la moyenne des élèves (2,6). Nous avons très peu de renseignements sur les structures des familles des auteurs.

Renan

Dans ce collège, la cohorte scolarisée en 6^e en 2001 comprend 161 élèves, dont 25 avaient été mis en cause pour des infractions pénales (au 1^{er} septembre 2005). Dans 18 cas il s'agit d'adolescents élevés dans des familles autochtones ou européennes, dans 4 cas de jeunes issus de familles maghrébines et dans trois cas de familles noires.

Parmi les sept cas où la structure familiale est connue, il y a deux adolescents élevés par un seul parent, un venant d'une famille recomposée et un d'une famille polygame. La taille des fratries est de 3,4, un peu plus élevée que dans l'ensemble de la cohorte.

*

Du point de vue des conduites délinquantes, dans le Mantois, deux situations se distinguent assez nettement. Une première concerne les adolescents socialisés au Val Fourré : les adolescents auteurs de délits ne viennent pas d'une façon prépondérante de familles dont le père est chômeur, et si les situations de polygamie sont assez nombreuses, elles reflètent d'abord l'importance du nombre des familles d'origine sénégalaise et surtout malienne dans le quartier plus que les effets de sélection liés à la considération d'une population d'auteurs. Ce qui caractérise spécifiquement les adolescents auteurs d'inconduites sanctionnées dans le Mantois, c'est d'abord la faiblesse de leurs scores scolaires en sixième. À l'inverse, pour les adolescents impliqués dans des délits qui habitent hors de la cité, on trouve une figure plus classique : celle d'enfants du milieu ouvrier marqué par le chômage. La part des auteurs qui ont été élevés dans des familles autochtones est relativement importante.

A Paris, dans les collèges publics du 18^{ème} arrondissement, la majorité des élèves impliqués sont des enfants originaires d'Afrique noire ou du Maghreb pour lesquels il y a des situations de monoparentalité assez nombreuses et, s'agissant des adolescents élevés dans les familles venues d'Afrique noire, de polygamie. Ils appartiennent à des fratries sensiblement plus nombreuses que les élèves qui ne sont pas impliqués comme auteurs. Ce qui est caractéristique c'est que nombre de ces élèves avaient des notes moyennes aux épreuves d'entrée en sixième et se sont 'effondrés' scolairement entre la sixième et la troisième, de telle sorte que parmi les jeunes qui sont impliqués comme auteurs de délits très peu ont obtenu le brevet des collèges. A la différence de ce que l'on a observé dans le Mantois, le décrochage scolaire n'est pas très visible au moment de l'entrée en sixième mais semble s'accroître au

cours de la prime adolescence. Moins appuyé qu'à Mantes sur des difficultés scolaires précoces, les dérives des adolescents parisiens semblent devoir plus à une dynamique qui s'opère pendant les années mêmes du collège.

A Saint-Herblain, on constate un capital social des familles plus élevé, une faible proportion d'adolescents issus de l'immigration, des résultats scolaires, tant en 6^e qu'au brevet, supérieurs à ceux observés dans le Mantois et dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, des fratries plus étroites et pourtant une proportion d'adolescents impliqués en tant qu'auteurs de délits plus élevée que dans les deux autres sites : tel est le constat un peu troublant que nous avons fait d'emblée. Nous avons déjà suggéré que la comparaison des taux d'adolescents mis en cause à Saint-Herblain avec les taux calculés en Ile de France ne traduit pas un surcroît de difficultés de socialisation, mais plutôt l'hétérogénéité de la délinquance enregistrée. Cela n'empêche pas les proportions différentielles d'adolescents impliqués selon les quartiers ou les milieux d'être instructives.

Chapitre 3. Propension à la délinquance selon les quartiers dans les trois sites retenus

Le milieu au sens du contexte écologique de la vie sociale est volontiers conçu dans les sociétés modernes comme une donnée secondaire. En atteste le fait que, durant des décennies, nos dispositifs d'enquête se sont penchés quasi exclusivement sur les caractéristiques du milieu socioprofessionnel. On a ainsi construit des nomenclatures très fines, croisant plusieurs dimensions comme le niveau d'éducation, le secteur d'activité, le statut de l'entreprise et du travailleur. Parallèlement, on se contentait de mentionner le nom de la ville ou du département de résidence comme si ces références étaient secondaires. Le mépris sympathique dans lequel on tient la monographie locale en témoigne. En corollaire, cette démarche a abrasé les différences auxquelles n'accordaient de portée que les ethnologues et parfois les historiens. La notion de milieu social comme unité spatiale où les interactions sont productrices à la fois de normes, d'opportunités et de synergies revient aujourd'hui au premier plan. On s'interroge à nouveau sur les conséquences des interactions avec ceux-ci ou ceux-là. Lorsqu'on s'intéresse aux performances scolaires et à ces contre-performances que constituent le décrochage scolaire, l'absentéisme et la délinquance, on est amené à concevoir le lieu de résidence non plus simplement comme support accidentel de l'activité de chacun mais comme le vecteur actif de dynamiques sociales. Ce retour de l'importance du lieu a aussi été stimulé par l'importance des processus de ségrégation spatiale.

I. Propension à la délinquance et réussite scolaire par zone

La géographie de la propension à la délinquance et de la réussite ou des difficultés scolaires au collège n'a pas été établie exactement sur la base des IRIS car ce découpage est trop fin pour ce qui concerne la délinquance. Il résulte d'un regroupement de trois à cinq IRIS opéré en tenant compte de l'homogénéité des zones (cf. annexe 3). En effet, le nombre d'adolescents appartenant à la cohorte qui ont fait l'objet de PV transmis au parquet est de 352. En regroupant les IRIS, nous avons une petite quarantaine de zones, il est clair que cela donne une distribution spatiale assez fragile. Nous avons essayé de préciser cette géographie en prenant en compte la localisation des co-impliqués des élèves mis en cause : un peu plus de quatre cent autres jeunes. Mais cela pose des problèmes difficiles pour établir des proportions de délinquants, car on ne peut pas rapporter la population des co-impliqués à celle des élèves mais seulement à celle des adolescents de la classe d'âge résidant dans les mêmes IRIS. Et, de plus, il faut tenir compte du fait que dans certains quartiers il y a eu plusieurs vagues d'enquête et donc pondérer judicieusement. Nous présentons les taux issus de la série auteurs et co-impliqués à côté de la série des taux de délinquance 'bruts' tels qu'ils résultent de notre enquête sur les cinq cohortes d'adolescents. Et parallèlement, nous indiquons les résultats scolaires qui ne souffrent pas des mêmes contraintes.

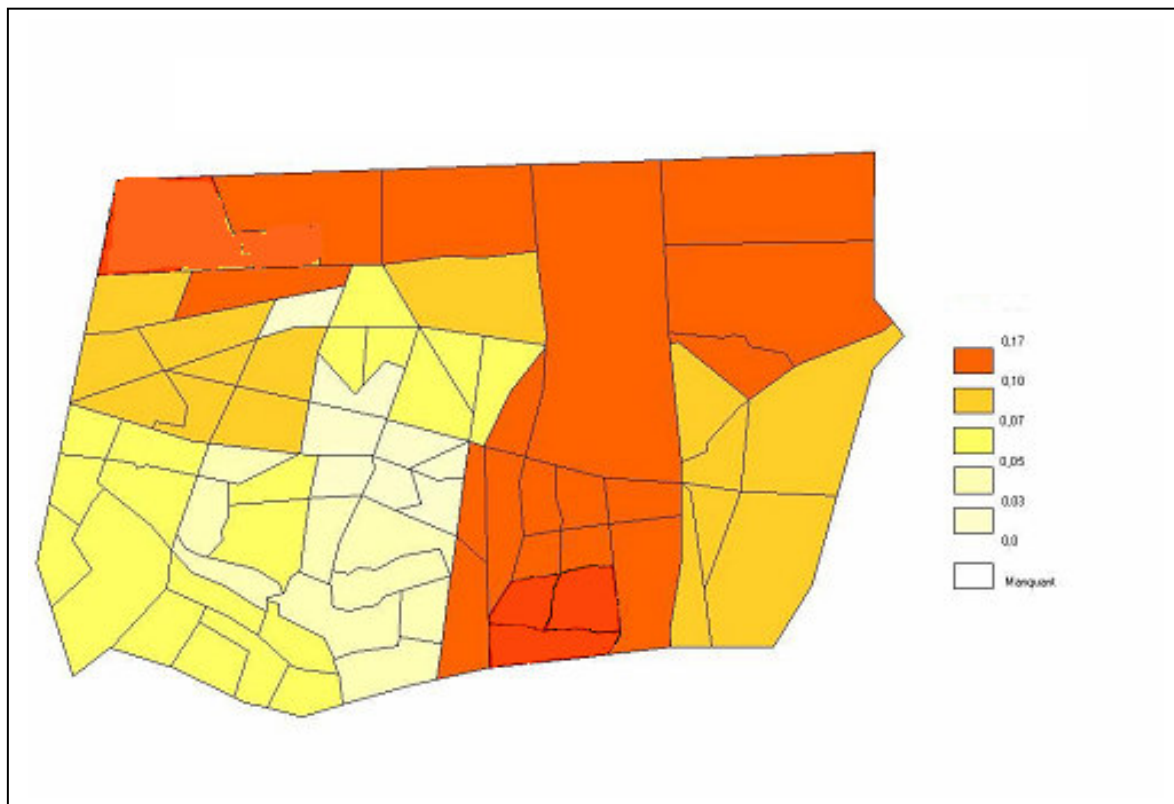
Paris 18^e : Implication dans des délits, réussite en 6^e et au brevet des collèges en 2005 selon la zone de résidence

Zones (IRIS regroupés)	% d'auteurs présumés de délits parmi les adolescents de la cohorte	% d'auteurs et co-auteurs p/100 15-17 ans	% de réussite aux épreuves de 6 ^e	% de réussite au brevet (en juillet de leur troisième)
Aubervilliers_chapelle	11,3	3,3	55,3	48,7
Bichat	9,8	3,0	52,7	52,8
Chateau-rouge	14,6	4,5	57,0	57,7
Clichy-blanche	3,2	0,8	73,1	71,7
Clignancourt - poissonniers	8,9	3,0	62,0	46,9
Dorgelès -duhesme	1,5	1,3	66,8	75,4
Goutte-d'Or nord	6,2	5,3	52,8	49,5
Goutte-d'Or sud	14,3	11,3	56,3	51,7
Mairie18-ornano	5,6	2,7	62,4	42,7
Sacré-coeur_orsel	3,7	2,1	72,5	78,7
Torcy-évangile-girard	7,7	6,3	57,4	59,0
Vauvenargue-damremont	5,7	2,5	65,3	61,0
Voies-nord	8,9	5,0	62,9	59,9

Telle qu'on a pu l'établir sur la base des adresses connues, la distribution géographique des lieux de résidence des auteurs de délits dessine dans le 18^e arrondissement trois pôles. Les taux sont les plus élevés à la Goutte d'Or sud, à Château Rouge, et porte de la Chapelle/porte d'Aubervilliers. Au contraire la proportion d'auteurs est la plus faible dans l'ensemble des IRIS de la Butte Montmartre et vers le sud-ouest en direction du 17^e arrondissement. Le quartier de la porte de Montmartre, la zone Clignancourt Poissonniers et entre les Voies nord figurent comme des zones d'intensité intermédiaire. Si les trois zones dans lesquelles les taux de réussite au brevet dépassant 70% sont associées à des proportions d'auteurs très faibles, ailleurs il n'y a pas de lien entre proportion de réussite et d'auteurs.

En dépit des contrastes apparents, les différences de taux d'implication des adolescents dans des délits (colonne 2 délits bruts) ne sont significatives qu'au seuil de 10%. Les zones où il y a une nette progression dans les résultats scolaires entre la sixième et le brevet –Dorgelès-Duhesme et Sacré-cœur-Orsel – sont aussi des zones où l'on trouve des taux d'implication dans la délinquance, à l'issue du collège, très faibles.

Paris 18^e : Proportion d'élèves scolarisés en 6^e en 2001, mis en cause pour des infractions pénales en septembre 2005



* les dénominations correspondant aux zones du fond de carte sont rappelées en annexe

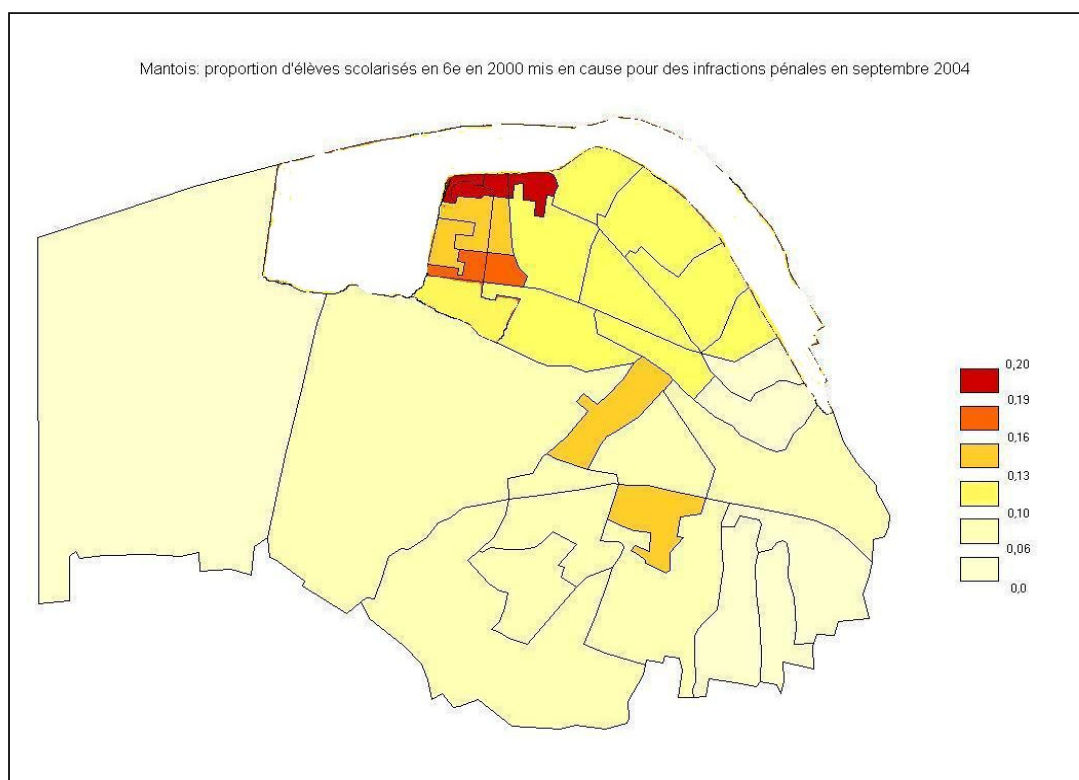
Dans la vallée de la Seine, plus nettement encore qu'à Paris, au début des années 2000, les IRIS où les proportions d'adolescents incriminés sont élevées s'inscrivent dans le périmètre des Zones urbaines sensibles. Le Val Fourré à Mantes-la-Jolie, les Merisiers-Plaisances à Mantes la ville, les cinq quartiers aux Mureaux.

Mantois : Implication dans des délits, réussite en 6^e et au brevet des collèges en 2005 selon la zone de résidence

Zones (IRIS_regroupés)**	% d'auteurs présumés de délits parmi les adolescents de la cohorte	% d'auteurs et co-auteurs p/100 15-17 ans	% de réussite aux épreuves de 6 ^e	% de réussite au brevet (en juillet de l'année de leur troisième)
Brouets _plaisances (MIV)	8,9	6,0	57,6	66,7
Buchelay _Magnanville	4,0	1,8	60,6	72,2
Centre_Mantes la Jolie	2,1	1,7	67,1	78,6
Centre-ville_gare_mantes-ville	6,2	4,0	59,2	70,5
Mureaux: haye_beycheville	3,6	1,7	- (*)	-
Haut Domaine de la vallée (MIV)	5,7	2,5	68,9	65,1
Ecrivains_physiciens_inventeurs	13,1	10,3	50,5	48,6
Gassicourt_garenes	7,2	3,7	54,4	45,9
Mureaux : grand_ouest	6,7	4,7	-	-
Musiciens _aviateurs	8,1	9,7	50,9	49,3
Mureaux : musiciens	8,1	9,9	-	-
Peintres _médecins	12,2	6,8	48,5	50,6
Rosny_Freneuse	5,7	1,0	66,1	63,6
Vernouillet	2,7	1,0	-	-
Mureaux : Vigne_blanche	12,7	9,1	-	-
Village, bas du Domaine (MIV)	6,8	6,0	63,7	62,5

(*) Nous n'avons pas recueilli les résultats scolaires aux Mureaux et à Vernouillet. (**)Sauf mention expresse d'un nom de commune, il s'agit des IRIS de Mantes la Jolie.

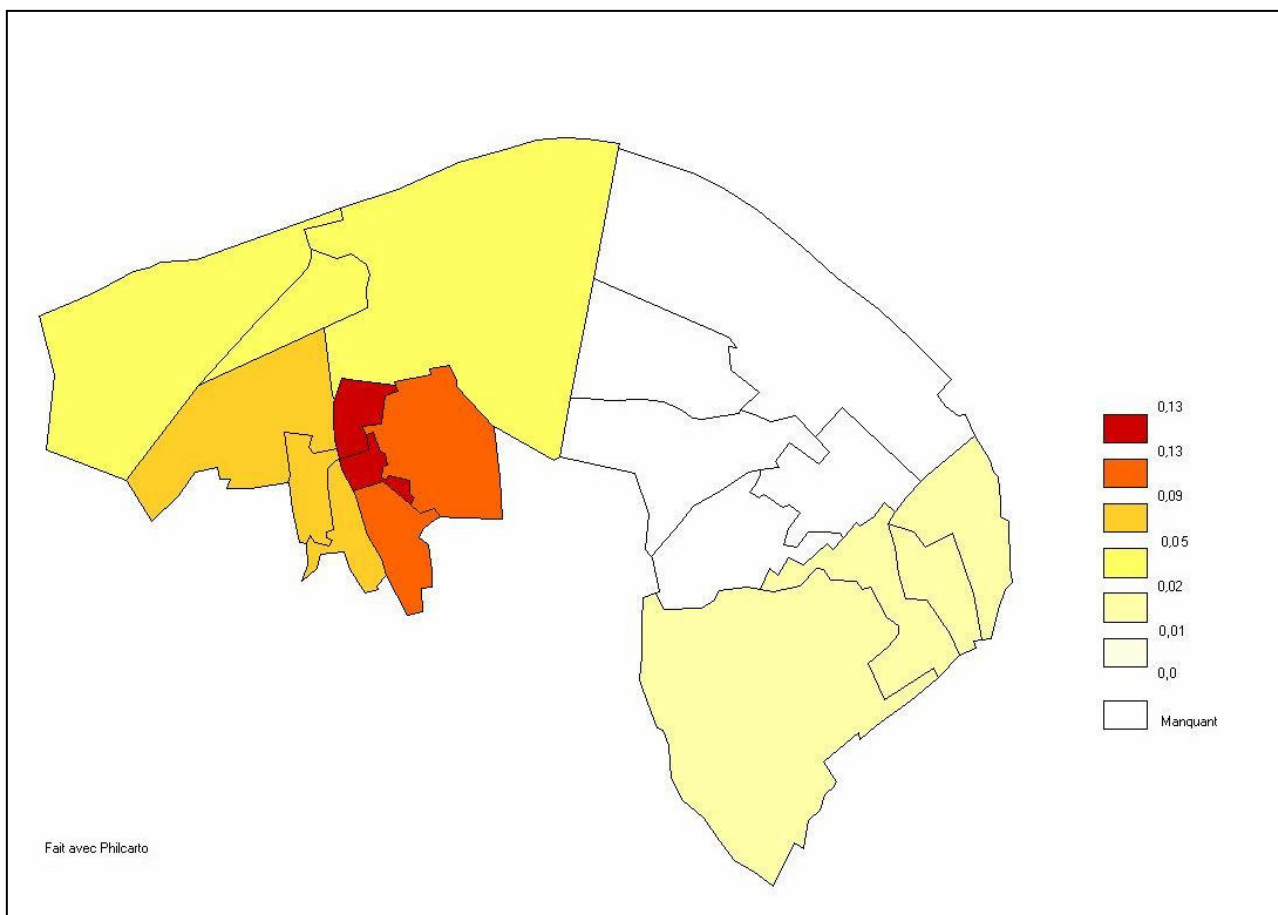
Mantois : Proportion d'élèves scolarisés en 6^e en 2000, mis en cause pour des infractions pénales en septembre 2004



Statistiquement significatives, les différences de propension à la délinquance entre les zones sont à considérer avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs. Une erreur de localisation de 2 ou 3 auteurs peut affecter fortement les pourcentages. Dans certains cas des différences qui nous avaient frappés sont amoindries : ainsi le contraste entre les taux d'auteurs entre le haut du Domaine de la Vallée et le bas du Domaine à Mantes la Ville est relativement faible au regard de ce que laisseraient attendre les différences scolaires en primaire et la composition de la population. Cela est sans doute dû aux regroupements de ces IRIS avec des IRIS adjacents moins différents. Toutefois la congruence des distributions entre auteurs et co-impliqués suggère que les points d'accumulation sont bien les ZUS, qui sont aussi les zones où les performances scolaires en 6e et au brevet sont parmi les plus basses. Inversement le centre de Mantes la Jolie, Buchelay et Magnanville, Rosny-Freneuse, le haut du Domaine de la vallée et le centre des Mureaux sont peu producteurs d'auteurs de délits.

Il y a une particularité pour la cité Brouets-Plaisances, les résultats en 6^e sont moyens et il y a amélioration entre la 6^e et le Brevet. Le collège des Plaisances qui scolarise notamment mais pas exclusivement les élèves de la cité des Plaisances mais aussi beaucoup d'élèves venant des petites communes qui entourent Mantes la Ville a maintenu un niveau de réussite au brevet qui le rapproche des collèges du Mantois hors ZEP. Nous avons noté cette relative exception lors de nos précédents rapports et nous l'avons évoquée devant les responsables pédagogiques. Il est intéressant de constater que les adolescents qui vivent dans le quartier Brouets-Plaisances semblent bénéficier d'un effet d'émulation positif lié à la composition du collège qui, on l'a vu plus haut, présente une composition en termes d'origine culturelle plus mixte que les autres collèges ZEP du Mantois.

Les Mureaux, Verneuil, Vernouillet : Proportion d'élèves ayant terminé leur troisième en 1999 et 2001, mis en cause pour des infractions pénales



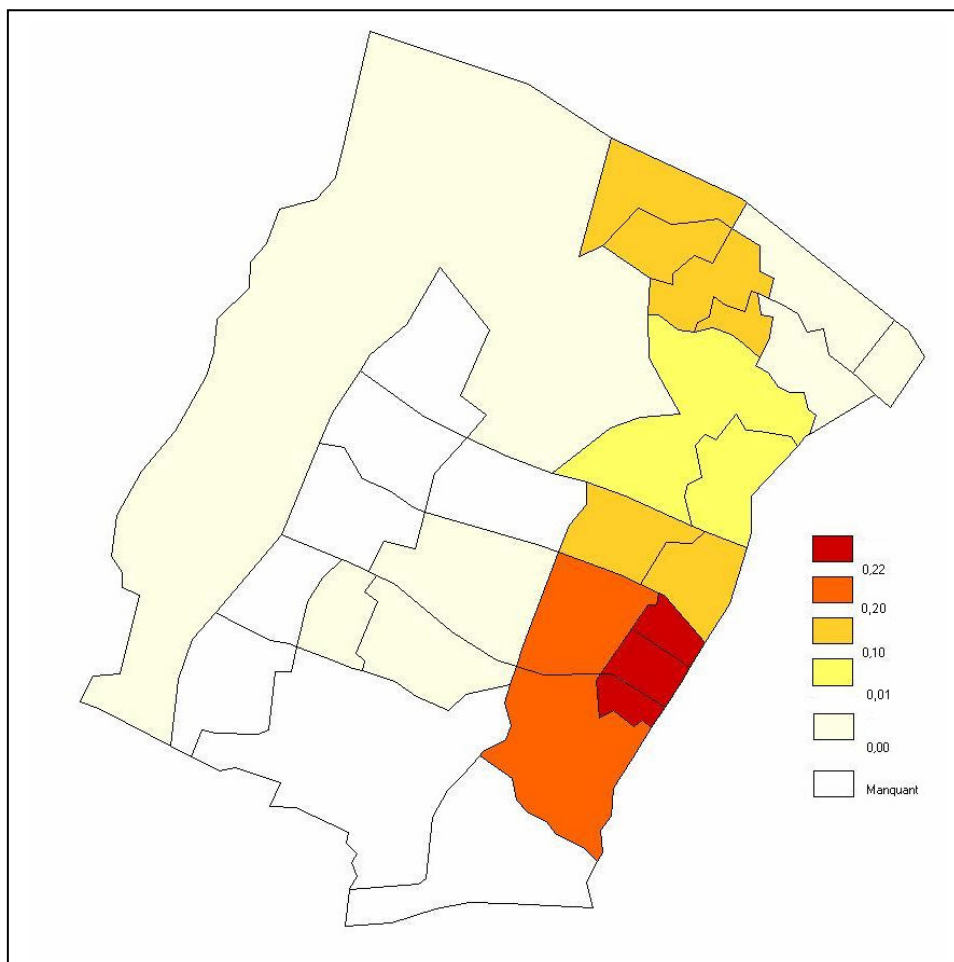
Saint-Herblain : Implication dans des délits, réussite en 6^e et au brevet en 2005 selon la zone de résidence

Zones (ris_regroupés)	% d'auteurs présumés de délits parmi les adolescents de la cohorte	% d'auteurs et co-auteurs p/100 15-17 ans	% de réussite aux épreuves de 6 ^e	% de réussite au brevet (en juillet de l'année de leur troisième)
Beausejour	0,1	0,1	78,6	95,0
Bellevue_bernardière	19,2	4,3	64,2	72,5
Bourg_solvadiere	0,1	0,9	67,0	80,0
Preux-créméterie	16,7	10,0	71,9	75,3
Sillon	10,6	5,5	60,7	85,4
Tillay	4,3	3,9	79,0	95,3

Les différences de propension à la délinquance entre les quartiers sont très marquées à Saint-Herblain. Le particularisme de la distribution des auteurs de délits à Saint-Herblain selon les quartiers tient à deux aspects : la relativement faible proportion d'auteurs issus du Sillon de Bretagne et les fortes proportions d'auteurs venant de Bellevue et Preux. Il nous a paru judicieux de comparer la distribution spatiale de la délinquance que l'on observe en 2005 avec celle que l'on observait à la fin des années 1990, à l'occasion de la préparation du contrat local de sécurité de l'agglomération de Nantes. L'une des différences les plus manifestes dans la propension des jeunes à la délinquance selon le quartier de résidence à Saint-Herblain concerne le Sillon de Bretagne, où les jeunes se montrent beaucoup moins 'actifs' en 2005 qu'en 1998. Or, en 2002, un incident grave est survenu dans le magasin Auchan du 'Sillon' à la suite duquel des brûlures profondes ont été infligées à un vigile. La mise en détention provisoire puis l'incarcération des auteurs a pesé fortement, à la fois sur les plans symbolique et pratique, sur la vie du quartier et a réduit d'une façon évidente la délinquance.

Si la prise en compte des événements qui se sont produits dans le quartier du Sillon en 2002 peut expliquer la 'distorsion' relative entre les résultats scolaires dans ce quartier -le plus médiocre en 6^e mais pas au brevet- et un niveau de la délinquance inférieur à ce qu'on aurait pu attendre, il y a une autre situation de contraste entre des niveaux de délinquance élevée dans toute la zone Bellevue-Bernardière et Preux-Créméterie et d'assez bonnes performances scolaires. Or ce quartier de Bellevue, qui est limitrophe du quartier du même nom à Nantes, détient déjà en 1998 le taux de délinquance le plus élevé : on estimait alors que 9 % des adolescents de 13 à 17 ans y étaient auteurs de délits. On retrouve effectivement en 2005 une proportion élevée d'auteurs de délits parmi les élèves du collège Renan qui habitent le quartier limitrophe de Nantes-Bellevue, délimité par les IRIS 501, 502, 505. N'y aurait-il pas là un effet de « synergie délinquante », lié à la masse critique formée par la proximité avec un quartier difficile de Nantes ?

Saint-Herblain : proportion de la cohorte scolarisée en 6^e en 2001 mise en cause pour des infractions pénales en 2005



II. Ségrégation spatiale et dynamiques sociales

Les sources de l'échec scolaire et celles des inconduites semblent parallèles dans les quartiers pauvres excentrés, mais aussi à Paris, même si le lien est moins étroit dans le contexte parisien que dans le Mantois et à Saint-Herblain.

Qu'est ce qui spécifie *ces* quartiers ? Les lignes d'analyse qui se présentent le plus naturellement sont les interprétations en termes de milieu social et en termes d'origine culturelle. La tradition de recherche sociologique en France conduisait à contourner cette dernière dimension, on l'a dit mais, de plus, cette tradition a empêché de voir comment s'articulent à travers les phénomènes de ségrégation spatiale ces deux dimensions dans la formation d'un déficit éducatif territorialisé. Or, en quelque sorte, la lecture territoriale invite à articuler les dimensions sociale et culturelle.

Que dit de spécifique la localisation des délinquants présumés ? Les quartiers où les proportions d'auteurs présumés sont les plus fortes sont ceux où les proportions de cadres et

d'intermédiaires -i.e. la mixité sociale- est réduite, où les taux de chômage, de sans diplômes sont élevés, où les proportions de familles monoparentales sont aussi plutôt élevées et où sont relativement plus nombreuses les familles originaires d'Afrique.

Corrélations simples sur l'ensemble des IRIS entre la proportion d'auteurs et de co-auteurs de délits pour cent 15-17 ans et quelques caractéristiques sociales des IRIS (N=155)

Taux d'actifs	Taux de chômage	% de ménages cadres	% de sans diplômes parmi les 15 ans et +	% de familles monoparentales	% de familles originaires d'Afrique
-0.24**	0.51***	-0.40***	0.51***	0.32***	0.42***

signif. À 1%, *signif à 1 p. mille.

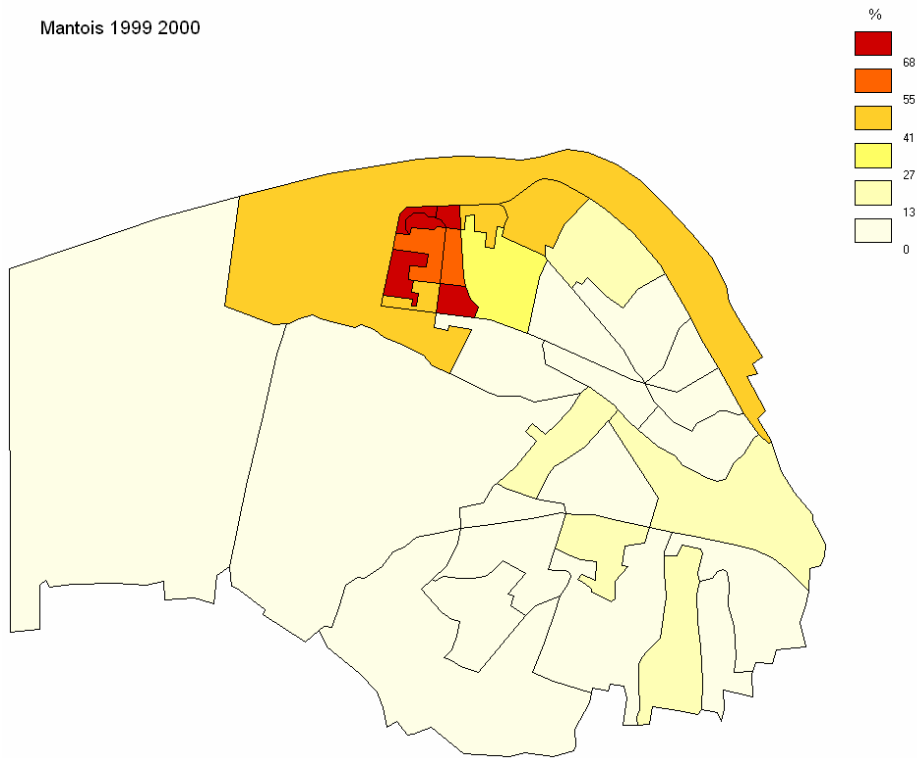
Pour établir un effet de quartier il faudrait montrer que la propension à la délinquance qu'on obtiendrait par application mécanique des effets de composition est inférieure à la proportion qu'on obtient effectivement du fait des synergies délinquantes, analogue en négatif des synergies éducatives. C'est ce que nous allons voir par la suite.

Annexe Saint-Herblain: Comparaison des taux d'auteurs en 1997 et 2005

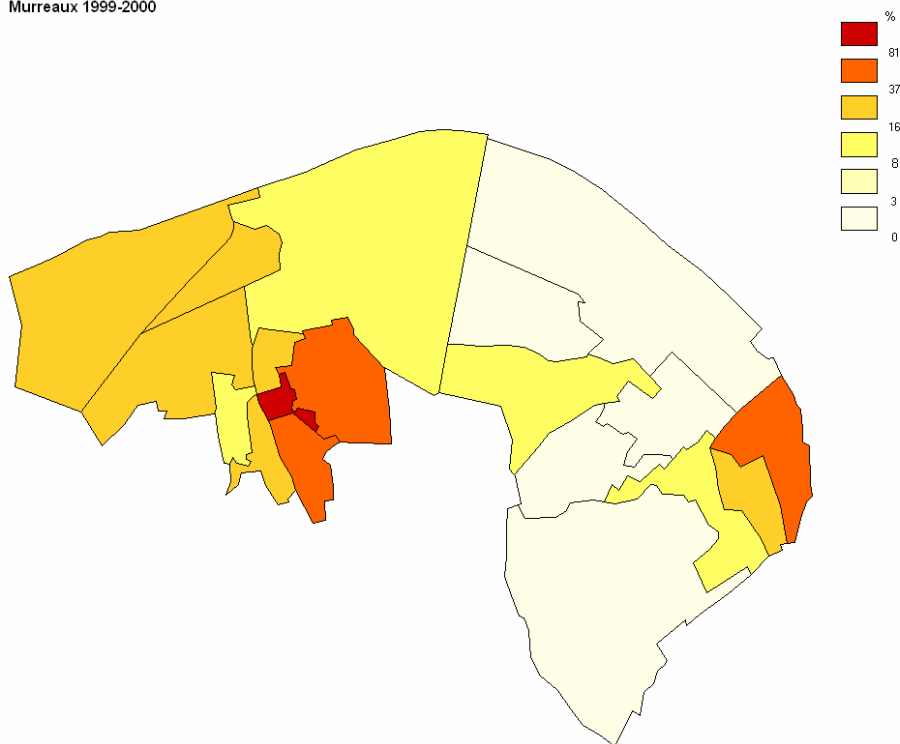
IRIS	nb auteurs 2005	nb auteurs zones de 1997	nb élèves 2005	% auteurs parmi élèves 2005	découpage 1997	mineurs ilôts auteurs 1997	nb 15- 19ans	tx délinquants 1997	tx chômage
101	3	4	26	0,15	710	45	500	0,09	14
104	1	4	26	0,15	710	45	500	0,09	14
102	0	0	55	0,00	720	8	350	0,023	10
103	0	0	55	0,00	720	8	350	0,023	10
201	0	0	55	0,00	720	8	350	0,023	10
202	0	0	55	0,00	720	8	350	0,023	10
203	0	0	55	0,00	720	8	350	0,023	10
301	0	1	55	0,02	730	10	650	0,015	5
302	1	1	55	0,02	730	10	650	0,015	5
401	0	6	34	0,18	740	25	350	0,071	17
402	6	6	34	0,18	740	25	350	0,071	17
501	7	9	34	0,26	750	34	600	0,057	9
502	2	9	34	0,26	750	34	600	0,057	9
503	0	5	26	0,19	760	98	750	0,131	8
504	2	5	26	0,19	760	98	750	0,131	8
505	3	5	26	0,19	760	98	750	0,131	8
506	0	5	26	0,19	760	98	750	0,131	8
601	0	0	23	0,00	780	10	650	0,015	5
602	0	0	23	0,00	780	10	650	0,015	5
603	0	0	23	0,00	780	10	650	0,015	5
604	0	0	23	0,00	780	10	650	0,015	5
701	0	0	4	0,00	770	98	750	0,131	8
702	0	0	4	0,00	770	98	750	0,131	8
801	0	0	12	0,00	780	10	650	0,015	5
802	0	0	12	0,00	780	10	650	0,015	5
803	0	0	12	0,00	780	10	650	0,015	5
804	0	0	12	0,00	780	10	650	0,015	5

Val de Seine proportions de familles originaires d'Afrique en 2000 par IRIS

Mantois 1999-2000

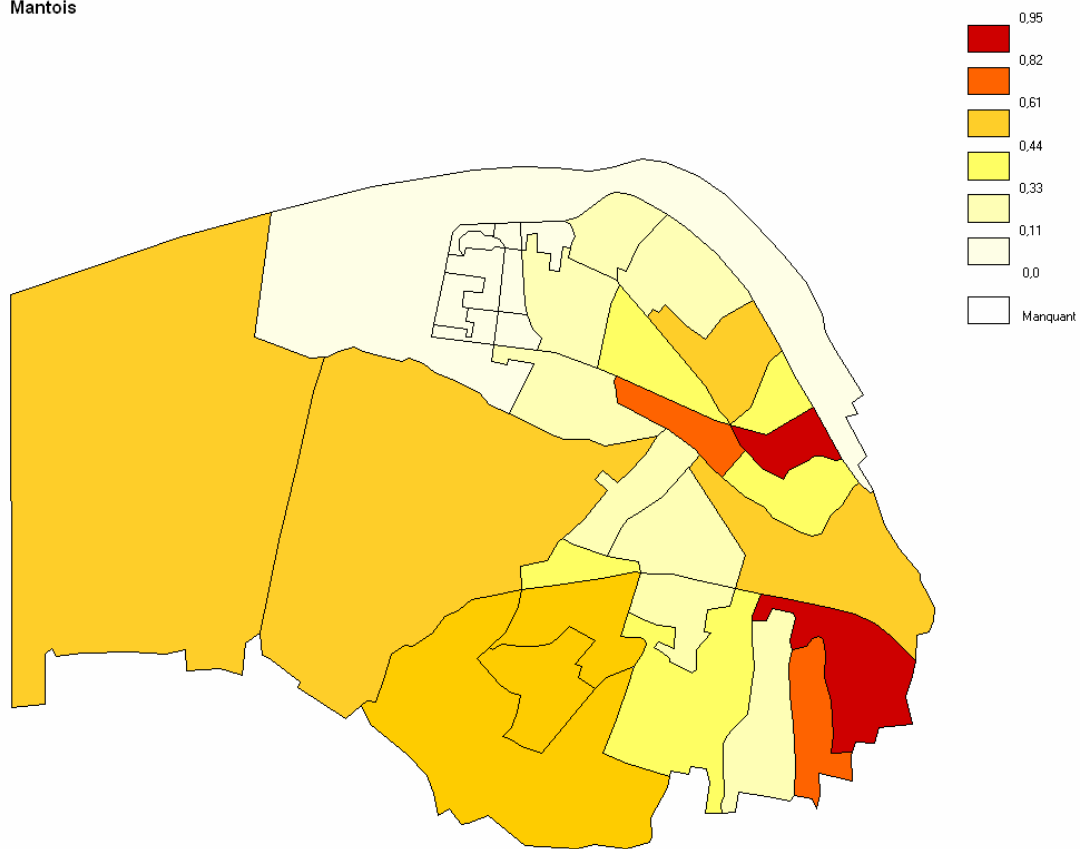


Murreaux 1999-2000

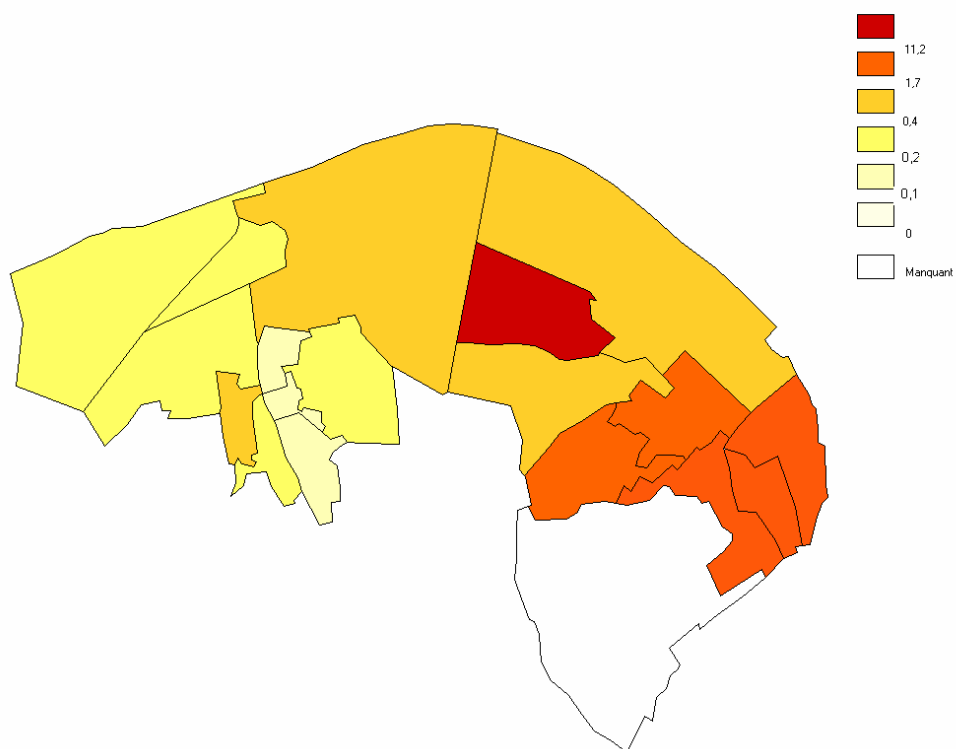


Val de Seine : ratio ménages de cadres / ménages ouvriers par IRIS en 1999

Mantois

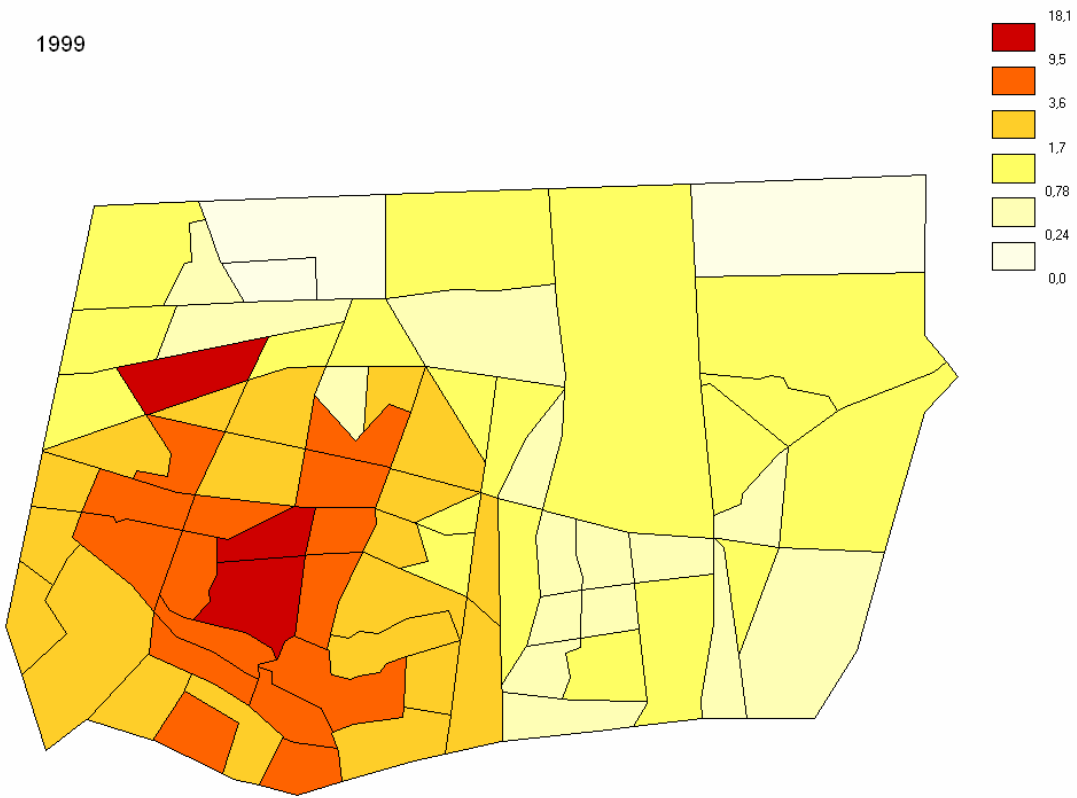


Mureaux



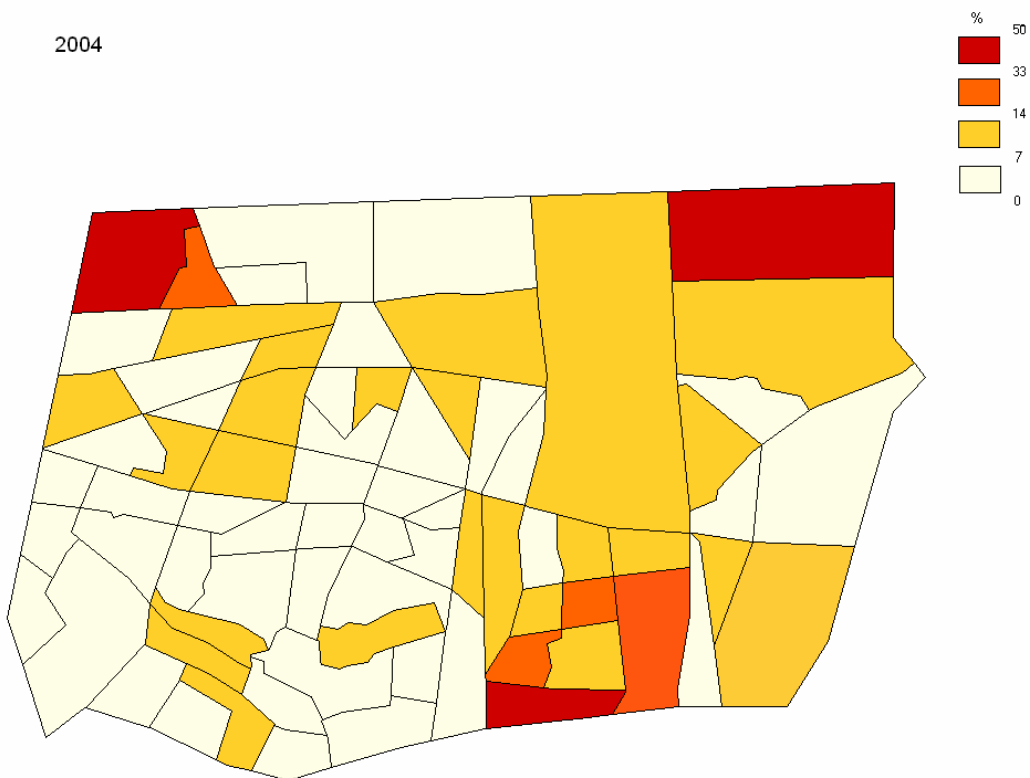
Proportions de familles d'origine africaine par IRIS à Paris 18^{ème}

1999



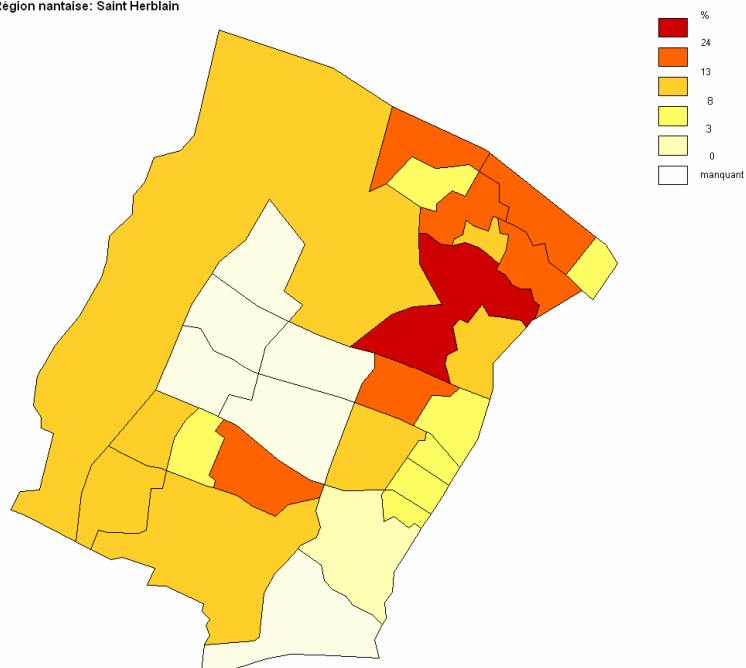
Paris 18^{ème} ratio ménages de cadres/ ménages ouvriers en 1999 par IRIS

2004



Saint-Herblain : Proportion de ménages de cadres par IRIS en 1999

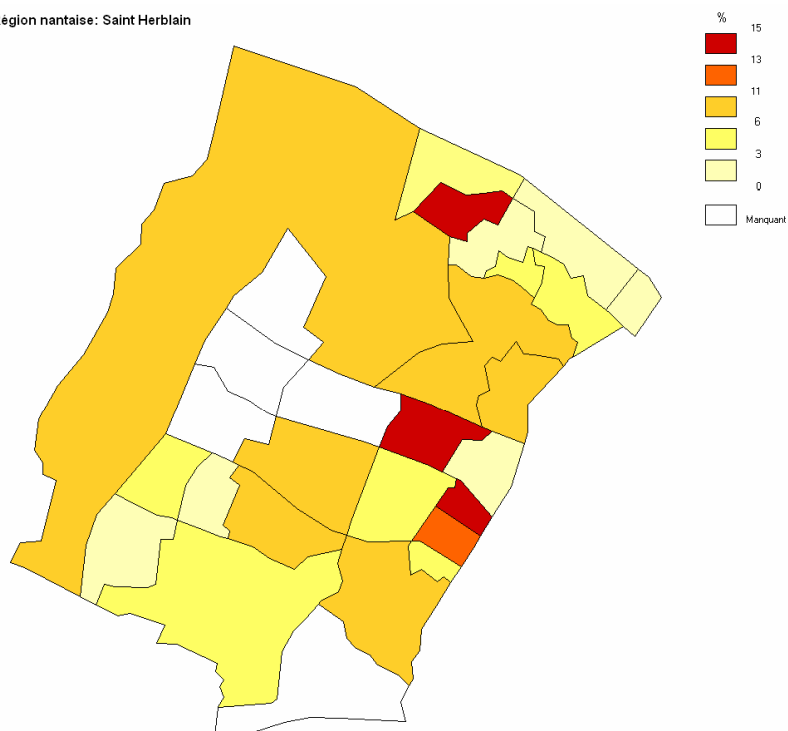
Région nantaise: Saint Herblain



Fait avec Phlucato - <http://perso.club-internet.fr/phlucato> [discrétisation '06']
hugues lagrange

Proportion de familles originaires d'Afrique du Nord ou sub-saharienne par IRIS en 2004

Région nantaise: Saint Herblain



Fait avec Phlucato - <http://perso.club-internet.fr/phlucato> [discrétisation 'Ad hoc']
hugues lagrange

Chapitre 4. Deux déterminations ascriptives des conduites

Nous avons dissocié les déterminations ascriptives des déterminations acquises au cours de la vie, c'est évidemment trop schématique sachant que ce qui est 'reçu' est rarement reçu passivement. Ainsi, « l'éducation reçue » est un processus. Toutefois, et surtout dans les phases précoces, la dimension de l'héritage est forte.

Parmi les déterminations héritées que nous allons traiter ici, on a distingué ce qui se présente comme des caractéristiques individualisées : l'origine culturelle de sa famille, le milieu professionnel de ses parents, des caractéristiques de l'environnement local, en l'occurrence du micro quartier.

1. Le milieu social

A la différence des résultats scolaires, des données sur l'absentéisme, sur la délinquance et l'origine culturelle qui portent sur l'intégralité des cohortes, les caractéristiques qui concernent le milieu social et la structure familiale n'ont été obtenues que pour les élèves avec lesquels on a réalisé des entretiens en face à face ou par téléphone.

La connaissance que nous avons obtenue en interrogeant les adolescents sur les situations socioprofessionnelles de leurs parents ainsi que sur leurs niveaux d'études est sommaire. L'enquête de suivi, pour laquelle le répondant pouvait être un frère ou une sœur aînés ou un des parents a parfois pu donner des résultats plus précis. Il reste que dans une majorité des cas les situations professionnelles précises nous échappent : dans nombre d'entretiens on n'a pas été au delà de « mon père travaille » suivi d'un « j'sais pas » concernant le type d'activité, réponse qui mêle pour les adolescents des milieux modestes une ignorance et un « je ne veux pas dire ». Nous avons présenté les réponses enregistrées explicitement suivant la nomenclature des PCS la plus simplifiée en 8 postes. Nous avons dans toutes les analyses regroupé les postes 3 et 4 de la nomenclature, réunissant les professions intermédiaires avec cadres et professions intellectuelles et professions libérales. Nous avons créé une catégorie avec les réponses « chômeur » sans qu'on ait pu obtenir d'indication du type d'activité et inactif de moins de 60 ans : ce sont en effet des situations qui ne sont pas rares dans notre échantillon. De même nous avons créé une catégorie père décédé ou inconnu qui regroupe un ensemble de réponses spontanées sur la question de l'activité.

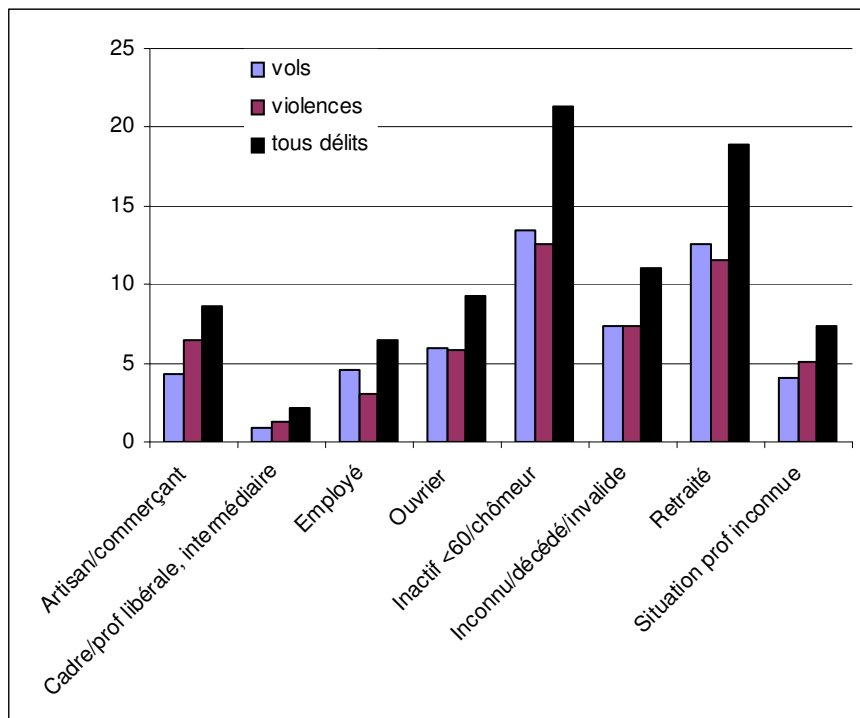
Distribution des activités professionnelles des pères des adolescents interviewés

... selon la situation du père	Proportions brutes d'adolescents interviewés	Proportions pondérées d'adolescents interviewés	Effectifs
Artisan/commerçant	6,2	6,1	98
Cadre/prof libérale /prof intermédiaire	15,9	17,5	250
Employé	16,8	17,6	264
Ouvrier	41,5	41,6	652
Inactif <60/chômeur sans précision	8,1	6,8	127
Inconnu/décédé	5,3	5,4	83
Retraité	6,2	5,1	97
	100 %	100%	
Situation professionnelle précise inconnue	-	-	2825

Pour tenir compte de la disparité des taux de réponse, nous avons donc présenté dans le tableau ci-dessus les distributions pondérées à côté des distributions brutes. Ces distributions comme on le voit sont très proches. La pondération augmente un peu la proportion des cadres et intermédiaires, diminue légèrement celle des chômeurs et inactifs, mais il s'agit de nuances qui suggèrent que la distribution des activités des parents qu'on aurait obtenue si l'on avait pu interviewer tous les élèves des cohortes n'aurait guère été différente. Comme le montre le tableau, nous avons affaire, dans les sites retenus, à des adolescents issus de milieux populaires : la catégorie des fils d'ouvriers est très surreprésentée, d'autant que beaucoup des chômeurs sans précision dans l'ensemble des sites retenus et a fortiori dans les zones sensibles de ces sites sont ouvriers. Globalement le poids des inactifs parmi les pères d'adolescents âgés de 16 ans en moyenne est élevé au regard des standards habituels.

La distribution des auteurs présumés de délits selon les milieux sociaux est fortement contrastée. Mais les distributions des auteurs de vols et de violences sont assez similaires.

% d'auteurs présumés selon le milieu socioprofessionnel du père



Le tableau suivant présente les taux de réussite au collège et les proportions d'élèves verbalisés ou absentéistes selon le milieu socioprofessionnel

Performances scolaires et inconduites des adolescents des cinq cohortes suivies (% par case)

Situation du père	Scores de réussite en maths en 6 ^e	Scores de réussite en français en 6 ^e	Réussite du brevet des collèges : % (*)	% plus de 12 demi-journées d'absence (trimestre)	Verbalisé pour vol ou autre délit acquisitif	Verbalisé pour violences, outrages, dégradations	Verbalisé comme auteur d'une infraction	(N=)
Artisan/commerçant	54,6	58,7	77,3	11,9	4,3	6,5	8,6	98
Cadre/prof libérale /prof intermédiaire	69,2	73,9	95,4	7,1	0,9	1,3	2,1	250
Employé	60,0	63,4	91,5	8,2	4,6	3,0	6,5	264
Ouvrier	55,2	55,7	81,2	9,7	6,0	5,9	9,3	652
Inactif <60/chômeur sans précision	47,3	54,1	58,1	15,7	13,4	12,6	21,3	127
Inconnu/décédé	54,1	60,7	78,6	20,0	7,3	7,3	11,0	83
Retraité	40,1	41,2	45,0	9,6	12,6	11,6	18,9	97
Situation professionnelle précise inconnue	57,8	62,3	66,7	13,1	4,1	5,1	7,4	2894

(*) inclut aussi pour ceux qui ont été enquêtés en 2006 les réussites éventuelles des redoublants

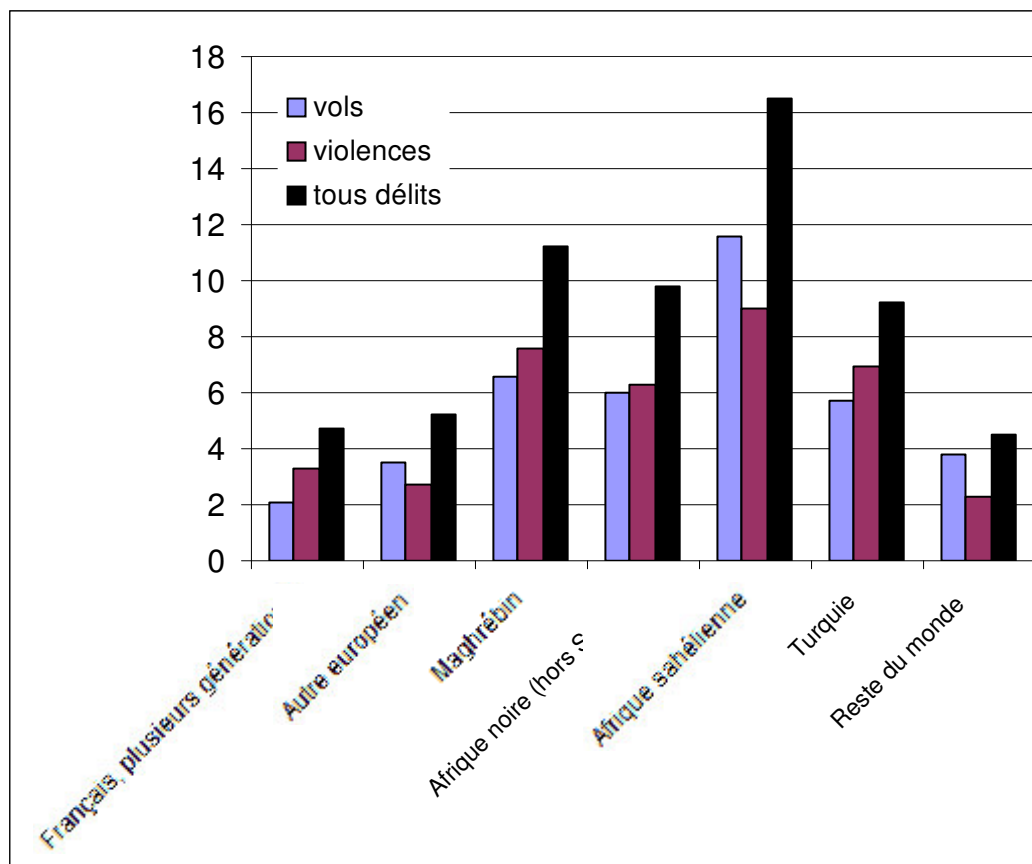
Le contraste des résultats en 6^e entre les milieux, tels qu'ils sont définis par la situation paternelle est fort. Cela est très connu : 15 à 20 points de pourcentages séparent les enfants de cadres et de professions intermédiaires et les enfants d'ouvriers en 6^e. Cet écart tend à se réduire avec le niveau de réussite au Brevet, si du moins on admet les succès à cette épreuve qui ont pu intervenir après un redoublement. En revanche des situations de chômage durable ou d'inactivité et les situations où le père est retraité se caractérisent à la fois par des scores de réussite faible en 6^e et par une absence de progression avec le temps. Or, c'est à ces situations d'inactivité et de chômage durable que sont associés les taux de délinquance « élevés » (Il n'en va pas de même pour une inconduite comme l'absentéisme). Il y a parallèlement un dénivellement vers le bas du taux d'auteurs parmi les enfants de cadres et d'intermédiaires dans ces quartiers populaires.

Si le statut professionnel –en termes de capital scolaire élevé– joue un rôle à une extrémité du spectre, il semble aussi qu'il y ait un effet négatif prononcé sur l'évolution des conduites pendant l'adolescence des situations où le père ne travaille pas ou plus.

II. L'origine culturelle des familles

La classification des élèves en fonction du lieu de naissance de leur père ou, quand cette information n'était pas disponible, de l'origine culturelle définie par les consonances du prénom et du patronyme propose une autre lecture de la propension des adolescents des trois sites étudiés à être impliqués en tant qu'auteurs de délits.

% d'auteurs présumés selon l'origine culturelle de la famille



Le tableau suivant présente les taux de réussite au collège et les proportions d'élèves verbalisés ou absentéistes selon les contextes culturels.

Performances scolaires et inconduites des adolescents des cinq cohortes suivies (% par case).

Origine culturelle	Réussite en maths en 6 ^e	Réussite en français en 6 ^e	Réussite au brevet des collèges	% plus de 12 demi-journées d'absence (trimestre)	Verbalisé pour vol ou autre délit acquisitif	Verbalisé pour violences ou outrages ou dégradations	Verbalisé comme auteur d'une infraction	(N=)
Français depuis plusieurs générations	63.5	68.4	80.1	7.5	2.1	3.3	4.7	1811
Autre européen	59.6	64.9	77.8	9.5	3.5	2.7	5.2	367
Maghrébin	53.3	57.0	70.7	11.3	6.6	7.6	11.2	1242
Afrique noire (hors Sahel)	53.1	58.2	69.7	12.9	6.0	6.3	9.8	317
Afrique sahélienne	45.5	49.1	56.3	14.4	11.6	9.0	16.5	387
Turquie	47.9	52.2	57.1	25.0	5.7	6.9	9.2	87
Reste du monde	59.9	59.5	82.4	8.1	3.8	2.3	4.5	132

Les différences de réussite scolaire et d'implication dans la délinquance sanctionnée des adolescents selon l'origine culturelle de la famille sont également très frappantes. Toutefois, entre la sixième et la fin du collège, les différences de réussite associées à l'origine culturelle n'augmentent pas. La lecture en terme d'activité laissait penser que les années de collèges avaient accru la séparation des enfants d'inactifs d'un côté et des enfants de cadres de l'autre.

Si le contexte culturel défini par les familles africaines pauvres pèse négativement sur les débuts de la scolarité il ne réduit pas, comme le chômage ou l'inactivité, la possibilité d'une progression durant les années de collège²⁵. Ce constat vient appuyer le fait relevé dans un précédent rapport²⁶ que la scolarisation en ZEP a des effets positifs sur la progression en mathématiques des adolescents élevés dans des familles d'origine africaine.

S'agissant de la délinquance, les différences sont marquées. Les adolescents élevés dans des familles du Sahel sont 3 à 4 fois plus souvent impliqués comme auteurs que les adolescents élevés dans des familles autochtones. Ces différences sont d'une amplitude comparable à celles que l'on a enregistré selon les situations socioprofessionnelles.

III. « Social-mix » et délinquance

Ayant envisagé successivement deux déterminations ascriptives du comportement des adolescents - le rôle du milieu social des parents et celui de l'origine culturelle - on peut se demander si les effets, importants sur la propension à la délinquance des jeunes, de ces deux variables s'additionnent ou bien se substituent l'un à l'autre. Autrement dit, est-ce parce qu'ils ont souvent des parents ouvriers, chômeurs ou inactifs que des adolescents issus de l'immigration sont aussi plus souvent impliqués dans des délits ? Est-ce que si l'on neutralise l'écart de milieu social, les différences liées à l'origine culturelle ne disparaissent pas ou est-ce qu'à milieu égal on observe des différences significatives ? Ce sont des questions qui apparaissent légitimes quand elles sont posées du point de vue de la réussite scolaire : ainsi quand, neutralisant le milieu social, on constate que les enfants issus de l'immigration maghrébine singulièrement ont de meilleurs résultats que ceux qui sont élevés dans des familles autochtones (Caillé et Vallet, 1997, Caillé 2003). Les poser s'agissant des inconduites paraît beaucoup plus sulfureux.

L'enjeu de l'analyse n'est pas d'ordre moral, il concerne les politiques publiques, pour autant que les questions de mixité sociale soient accessibles à ces politiques. Linda Datcher, aux Etats-Unis, a utilisé la *Panel Study of Income Dynamics* pour étudier les conduites des garçons de 13 à 22 ans, vivant chez leurs parents en 1968. Elle les a revus à dix ans d'intervalle. Elle estime que l'accroissement du revenu moyen des familles mesuré au niveau du quartier a un effet positif sur le nombre d'années de scolarité accomplies par ces garçons en 1978, une fois contrôlé l'âge des parents, leur niveau d'éducation, le revenu de la famille ainsi que les aspirations du chef de famille pour ses enfants. Elle observe ainsi que lorsque le niveau moyen de revenu augmente dans un quartier, le nombre d'années de scolarité accomplies par les jeunes qui y résident s'élève également, tous les facteurs mentionnés étant contrôlés. Ce qui suggère qu'une synergie positive en termes scolaires peut être engendrée pour tous les adolescents par la présence d'une population ayant des revenus plus élevés.

Jonathan Crane (in Jenks & Peterson, 1990) montre que la probabilité d'abandonner l'école sans diplôme croît fortement et de façon exponentielle avec la diminution de la proportion des actifs ayant un statut élevé dans le voisinage. La conclusion de J. Crane est que la composition sociale du voisinage, une fois contrôlées les caractéristiques individuelles des adolescents, affecte sensiblement la probabilité de décrochage scolaire et celle des grossesses

²⁵ Sauf peut-être en ce qui concerne les adolescents élevés dans des familles originaires de Turquie.

²⁶ Rapport pour la CNAF, mars 2006.

adolescentes. De plus, ce qui est intéressant dans l'analyse de Crane c'est que les effets d'un faible accroissement de la mixité sociale sont surtout sensibles à une extrémité du spectre social, dans les voisinages les plus pauvres.

Suzanne Mayer a développé une analyse proche de celle de J. Crane sur cette question dans le même ouvrage. Elle se demande en quoi la mixité sociale affecte les chances de vie des adolescents. Les termes de mixité sociale recouvrent à la fois l'absence ou la faiblesse de la ségrégation spatiale sur une base ethnique et la faiblesse de la ségrégation en termes de statut socioprofessionnel. Pour cet auteur, les effets de la concentration de Noirs et d'Hispaniques sont significatifs, ils augmentent le risque d'abandon de l'école et, de la même façon, elle observe que la mixité socioprofessionnelle a un effet positif, réduisant l'abandon de l'école sans diplôme.

Nous avons testé un modèle d'analyse concernant la délinquance sanctionnée analogue à celui de S. Mayer concernant l'abandon de l'école et les grossesses adolescentes.

Odds ratios associés à la probabilité d'être sanctionné pour un délit selon le milieu individuel et le contexte de quartier

Variable expliquée		1	2	3
		Auteur de délits : oui/non	Auteur de délits : oui /non	Auteur de délits : oui/non
Contexte du quartier	Taux de Chômage (IRIS)	5.3*	-	-
	Proportion de cadres et d'intermédiaires (IRIS)	-	0.14**	0.08*
Situation prof du père	Artisan/commerçant			1.2
	Cadre/prof libérale /prof intermédiaire			0.33***
	Employé			0.87
	Ouvrier			1 réf.
	Inactif <60/chômeur sans précision			3.1***
	Inconnu / décédé			1.2
	Travaille sans précision			4.2***
Origine culturelle	Famille autochtone ou d'origine européenne	1 réf.	1 réf.	1 réf.
	Maghreb	2.8*	2.95*	1.6
	Afrique noire (hors Sahel)	2.4	2.62	1.2
	Afrique sahélienne	4.8***	5.0***	3.7***
	Reste du monde	1.6	1.68	1.1
sexe	Fille	1 réf.	1 réf.	1 réf.
	garçon	3.9***	4.0***	5.0***
Dummy	Saint-Herblain	2.2***	2.2***	-
N=		4174	4179	1655
Wald		190	192	132
Log likelihood		225	229	169
Coef. C		0.73	0.74	0.79

Dans les colonnes (1) et (2), qui portent sur l'ensemble de la cohorte, la probabilité d'être impliqué comme auteur est fortement modulée par les caractéristiques de ego en termes de sexe et d'origine culturelle. Par ailleurs, les variables de contexte –le taux de chômage (1) ou la proportion de cadres qui résident (2) dans l'IRIS ont des effets significatifs. Les adolescents qui habitent des quartiers où le taux de chômage est élevé sont plus souvent auteurs,

inversement les adolescents qui habitent des quartiers mixtes (plus de cadres et d'intermédiaires qu'en moyenne) sont moins impliqués comme auteurs que ceux qui vivent dans des quartiers relativement dépourvus de mixité.

L'équation qui figure dans la colonne (3) prend en compte à la fois le milieu socioprofessionnel de Ego et le contexte social du quartier. Comme on pouvait s'y attendre, les coefficients des variables dénotant le milieu socioprofessionnel sont très significatifs. L'introduction des caractéristiques socioprofessionnelles de la famille de Ego a des conséquences sur les effets imputables à l'origine culturelle : le surcroît de délinquance imputé aux adolescents élevés dans les familles originaires du Maghreb disparaît, celui qui mesure la sur-implication des adolescents élevés dans des familles du Sahel diminue sensiblement mais reste significatif. Autrement dit, on peut soutenir que dans le premier cas – les adolescents élevés dans des familles du Maghreb –, l'origine culturelle médiatise l'effet du milieu social tandis que dans le second cas – pour les adolescents élevés dans des familles du Sahel –, il reste un effet spécifique à l'origine, à milieu social égal.

Enfin le coefficient positif associé au taux de mixité sociale reste significatif quand on introduit le milieu de Ego. Cela suggère qu'un surcroît de mixité sociale a tendance à réduire l'implication moyenne dans la délinquance des adolescents, qu'il y a donc un gain collectif dû à la mixité.

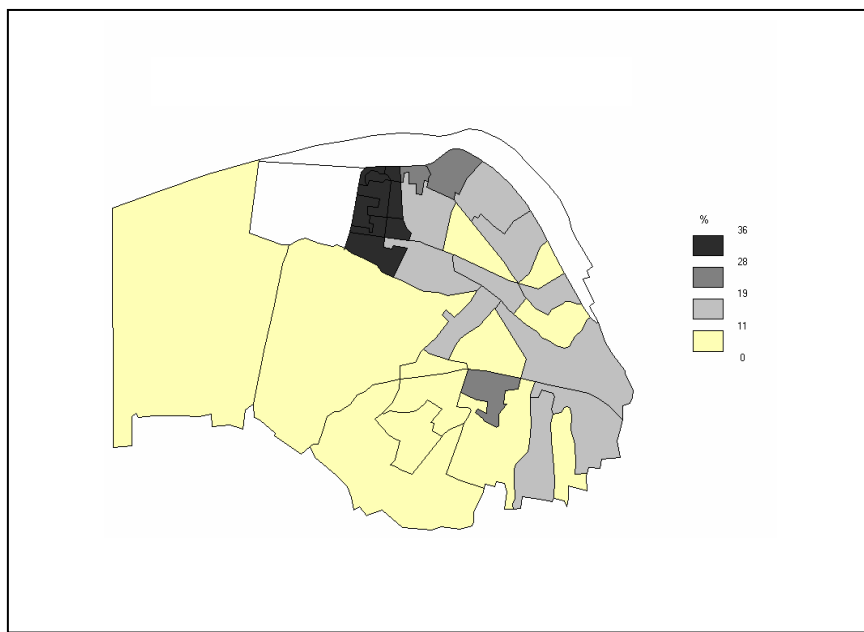
Sur ce point notre résultat est proche de celui de S. Mayer. La faiblesse des effectifs des adolescents appartenant à des familles de cadres et d'intermédiaires nous a empêché de tester le gain en termes d'accroissement de la mixité pour les uns et d'une diminution de la mixité pour les autres. En effet, l'accroissement de la mixité socioprofessionnelle de certaines écoles ou de certains quartiers dû à l'augmentation de la présence des couches moyennes dans les écoles ou les quartiers populaires a, en principe, pour conséquence de diminuer la proportion des enfants issus de familles favorisées dans d'autres écoles ou dans d'autres zones. Autrement dit, les politiques sociales qui envisagent de réduire la ségrégation ou de favoriser la mixité sociale cherchent parfois une justification en arguant que le bénéfice en termes de réussite scolaire pour un grand nombre d'enfants des milieux populaires supplantera les effets négatifs pour un petit nombre d'enfants de cadres et d'intermédiaires.

Sans aller jusque là, à supposer -ce que suggèrent nos données comme la littérature citée- qu'une amélioration collective soit associée à l'augmentation de la mixité dans les zones les plus pauvres, comment favoriser cette dynamique d'un point de vue micro-social ? Les familles moyennes, pour ne pas dire aisées, hésiteront à prendre même le plus petit risque que leurs enfants aient un moindre succès scolaire pour maintenir un environnement de mixité sociale. Aussi, ce n'est pas, selon nous l'existence, d'ailleurs fragile, d'un avantage collectif relatif qui est susceptible de se traduire par des choix allant dans le sens de la mixité. Il faut, si l'on veut la promouvoir, trouver un autre ressort que l'intérêt où collectif et individuel s'affrontent. C'est sans doute difficile.

Annexe

Comme on le voit en comparant la carte ci-dessous avec celle de la distribution des familles d'origine africaine, les taux de chômage élevés singularisent les lieux de résidence de ces familles.

Mantois : Taux de chômage en 1999 selon l'IRIS de résidence



Chapitre 5. Origine culturelle, structures familiales et délinquance

Quel est le sens de l'origine culturelle du point de vue des enjeux de socialisation des adolescents ? Ayant cette question à l'esprit, nous allons passer en revue un certain nombre de caractéristiques des familles. S'agissant de la socialisation, on peut envisager les familles comme dispositifs normatifs et vecteurs d'intégration d'une part, comme ressources d'autre part. En effet, si l'on admet que la délinquance sanctionnée reflète, même de façon partiellement biaisée, des propensions différentes à commettre des délits, il faut en chercher les raisons dans la socialisation des adolescents et dans leurs interactions.

On s'est interrogé dans le chapitre qui précède sur les interactions entre milieu social et origine culturelle, on va poursuivre ici en explorant des dimensions fortement différenciées par l'origine culturelle, qui touchent à la forme de la famille. Une littérature assez vaste s'est largement focalisée sur l'opposition entre les familles bi-parentales, d'origine ou recomposées, et la monoparentalité²⁷. Nos études antérieures, comme les observations faites à l'occasion de ces enquêtes, suggèrent de prendre en compte d'autres aspects.

En ce qui concerne l'Afrique francophone, les anthropologues insistent entre autres sur la distinction entre des systèmes familiaux agnatiques dans lesquels l'ensemble des prérogatives sont transmises en ligne paternelle et dans lesquels l'inégalité des sexes est forte, et des systèmes bilinéaires ou matrilineaires où cette inégalité est moindre. Les familles issues de l'immigration dans lesquelles le système agnatique patrilinéaire est dominant sont généralement nombreuses, avec un fort contrôle des femmes. Les effets des structures familiales agnatiques à la fois sur le contrôle des femmes et sur la socialisation des enfants sont très lisibles.

S'agissant du contrôle des femmes trois aspects sont associés à la distinction entre systèmes agnatiques et bilinéaires : la proportion des enfants naturels ou des naissances hors mariage, l'écart d'âge entre les époux, la taille des fratries (ou un indice qui est directement corrélatif comme les taux de fécondité). Ainsi, parmi les Mauritanien(ne)s, les Maliennes ou les Sénégalaises, les taux d'enfants « naturels » oscillent entre 2 % et 7 %²⁸. Ces taux très faibles correspondent à un contrôle important des femmes. Parmi les Sénégalaises et les Maliennes, on constate des différences importantes entre les familles peules ou soninkés - où ce contrôle est fort - d'une part, et les familles wolofs ou manjaks d'autre part - groupes dans lesquels le contrôle de femmes est sensiblement plus souple.

En revanche, le taux d'enfants naturels dans les familles africaines issues de pays qui bordent le golfe de Guinée est compris entre 20 % et 25 %, et on peut en inférer un contrôle des femmes moins étroit.

²⁷ Pour une synthèse récente cf. Moynihan, Smeeding et Rainwater, *The Failure of the Family*, New York, Russel Sage, 2004.

²⁸ D'après E. Todd, *Le destin des immigrés*, Paris Seuil, 1994.

Pour ce qui est de la taille des fratries, le nombre d'enfants par femme est plus élevé dans les familles venues du Sahel, région dont le modèle familial est patrilinéaire (de six à dix enfants), que dans les familles africaines issues des régions qui bordent le golfe de Guinée, zone de structure familiale bilinéaire ou matrilineaire (de quatre à six enfants).

Presque partout en Afrique de l'Ouest, sauf au Mali, au cours des dernières décennies, il y a une baisse plus ou moins sensible des taux de fécondité. Mais cette baisse » de la fécondité est beaucoup plus limitée que celle qui est intervenue dans d'autres régions du monde notamment en Asie au cours de la même période.

		Date	Taux de fécondité	Date	Taux de fécondité
Sahel	Mali	1985	6,9	1994	7,0
	Mauritanie	1979	6,2	1999	4,7
	Niger	-	-	1999	7,5
	Sénégal	1976	7,2	1996	5,8
Hors Sahel	Bénin	1980	7,1	1999	5,8
	Côte d'Ivoire	1978	7,4	1997	5,1
	Ghana	1968	7,1	1996	4,5

Même si elle tend à se réduire précisément dans les quartiers du Mantois où elle est la plus élevée, la taille des fratries au sein des sous-quartiers du Val Fourré ainsi que dans les quartiers ZUS de Mantes la Ville témoigne de l'importance de ces familles larges venues du Sahel (cf. carte annexée). Elle indique des différences importantes dans les contextes de socialisation des adolescents. On retrouve de telles différences parmi les familles africaines résidant à Paris. Enfin, le taux de scolarisation des migrants africains issus des « pays de la forêt » (Golfe de Guinée notamment) est nettement plus élevé que celui des familles du Sahel. Au sein des familles du Sahel, la domination des hommes sur les femmes venues dans le cadre du regroupement familial est favorisée parce que celles-ci ignorent parfois la langue française ou la parlent difficilement et que le taux des analphabètes est élevé.

Pour ce qui est du Maghreb, comme on le sait, les systèmes patrilinéaires dominent dans les zones arabisées. Longtemps, les Berbères ont gardé des systèmes de parenté bilinéaires, après quoi la loi musulmane s'est appliquée. Ces systèmes impliquent un contrôle de l'alliance et des formes de mariage préférentielles, dont on a eu de nombreux témoignages dans notre enquête. Dans les années 1980, un quart des mariages étaient préférentiels dans les pays arabes, le mari étant généralement le cousin paternel. Un peu plus récemment, selon une enquête menée en 1992²⁹, la moitié des femmes âgées de 20 à 59 ans issues de l'immigration maghrébine avaient épousé un conjoint choisi par leur famille. Ce fait est observable dans les familles auprès desquelles nous avons enquêté et imprègne les conduites de la jeune génération actuelle.

I. Caractéristiques des familles des adolescents des cohortes suivies

Ainsi, la taille des fratries, des écarts d'âge entre les époux, etc. sont extrêmement variables selon les contextes culturels. Même lorsqu'on se place d'un point de vue descriptif, un ensemble d'indices doivent donc être pris en compte. D'autres études ont suggéré une

²⁹ Enquête MGIS, sous la direction de M. Tribalat, Ined, 1994.

influence sur la délinquance de l'âge de la mère au moment de la naissance du premier enfant. Ce dernier élément ne nous est pas connu assez systématiquement.

*Origine culturelle et caractéristiques des familles des adolescents des cohortes suivies
(N~1500)*

Caractéristiques de la famille *	Origine des familles des élèves						
	France	Europe	Maghreb	Afrique noire hors Sahel		Turquie	Reste du monde
Taille de la fratrie	2,7	2,6	4,6	4,6	7,5	4,0	3,5
Différence d'âge entre les parents	2,1	3,3	8,8	6,9	11,9	5,2	4,6
Age moyen des pères	47,7	48,7	56,9	50,7	57,8	48,9	50,5

(*) Ces renseignements n'ont pu être recueillis pour tous les élèves.

Comme on le voit sur ce tableau, la taille des fratries varie beaucoup selon l'origine culturelle des élèves. Il y a trois situations : les adolescents élevés dans des familles européennes dont la fratrie est comprise entre deux et trois, les adolescents élevés dans des familles originaires du Maghreb, d'Afrique noire hors Sahel et de Turquie dont les fratries sont sensiblement plus larges 4 à 4,5. Enfin les adolescents issus des familles du Sahel dont la taille moyenne des fratries est de 7,5. Dans une économie tertiaire fondée sur la scolarisation longue, un grand nombre d'enfants est un handicap, on peut plus difficilement aider chacun. C'est une donnée qu'intègrent vite les migrants mais au sein de la première génération, partiellement de la seconde, et de façon variable en fonction des cultures d'origine, une descendance nombreuse continue d'être souhaitée.

Cet élément, la taille des fratries, est corrélé, comme le suggèrent les caractéristiques anthropologiques qu'on a rappelées, avec la valeur moyenne des différences d'âge entre les parents. Certes les deux distributions ne sont pas tout à fait parallèles. Ainsi, l'écart d'âge entre les parents est élevé dans les familles originaires du Maghreb sans que, pour autant, la taille des fratries soit parmi les plus élevées. En revanche, l'âge moyen des pères est, ici du moins, très corrélé avec la différence d'âge entre les parents selon les groupes.

La différence d'âge entre les parents traduit souvent une domination des femmes ou une sujétion. On conçoit que cette jeunesse des mères affaiblisse, dans un contexte où les pères n'ont pas d'autorité de compétence ni d'autorité statutaire très forte, l'autorité de la génération des parents dans son ensemble, particulièrement à l'égard des garçons qui peuvent échapper doublement à l'emprise de mères jeunes et subordonnées et de pères déjà âgés.

II. Caractéristiques familiales et délinquance

Parmi les facteurs qui contribuent à élever la propension à la délinquance juvénile dans les pays riches, figure depuis longtemps dans la littérature internationale, la taille des fratries : « les grandes familles produisent des délinquants ». Comme les déterminations du sexe ou du genre c'est à la fois une détermination empirique très robuste, reproduite dans des dizaines d'enquêtes, et un indice dont la signification est multiple et complexe. Il est remarquable que ce facteur très puissant ait été largement évacué du débat sur la montée des violences et de la délinquance d'appropriation en France. Est-ce parce qu'il pointe une réalité sociale qui, à

l'inverse du chômage ou du manque d'autorité des parents sur les enfants, paraît inaccessible à une politique publique ou à une action des familles elles-mêmes ? Est-ce parce que la taille des fratries est aujourd'hui, dans les sociétés développées, un paramètre qui renvoie à des différences culturelles, fussent-elles transitoires, que le décideur public veut ignorer ? Le fait est que la taille des fratries n'est pas une bonne « cause ».

Propension à la délinquance en fonction de la taille de la fratrie

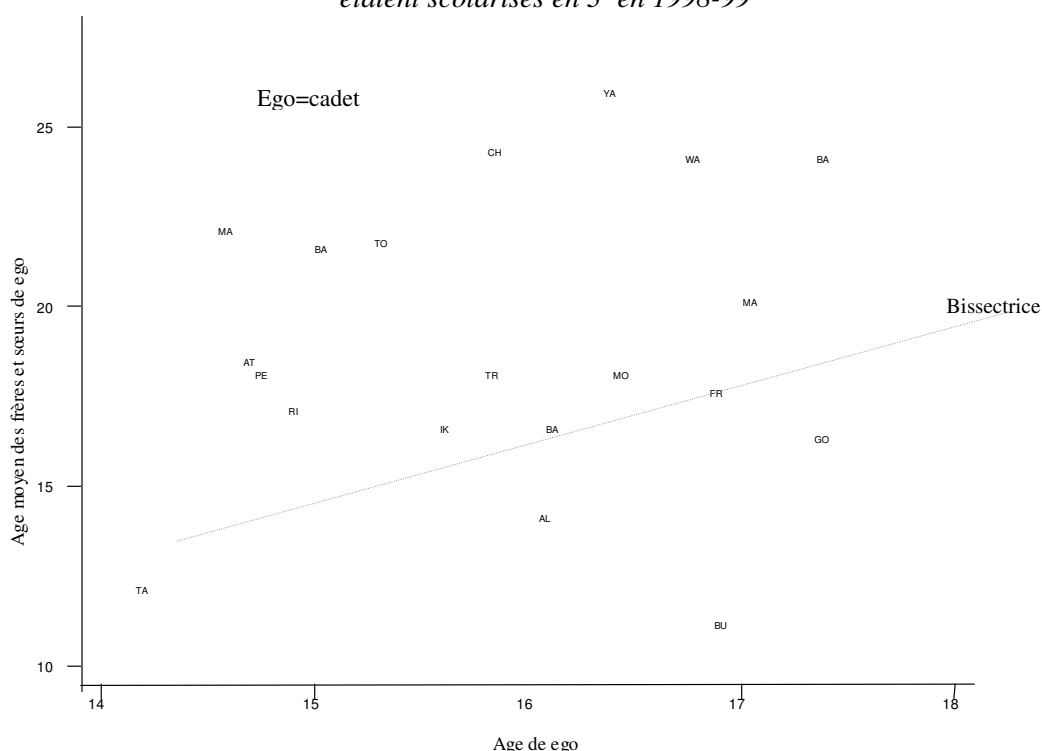
Taille de la fratrie	1 ou 2 frères et soeurs	3-5	6-7	8-10	11 et plus
% d'auteurs présumés	4,7	9,2	12,5	15,3	31,1

Certes la proportion des adolescents qui vivent dans de très grandes fratries est assez limitée, mais on observe que dès que l'on dépasse la fratrie modale de deux enfants, le taux d'implication dans des délits s'élève fortement. La différenciation des taux de délinquance en fonction de l'écart d'âge entre les parents suit le même profil. Malheureusement la précision des données que nous avons recueillies, en particulier s'agissant de l'âge des mères est approximative, comme nous avons pu le constater quand nous disposions d'une autre source (les adolescents rajeunissent leur mère et vieillissent leur père). De ce fait nous ne pouvons tester de façon précise des différences dans le modèle familial à fratrie égale.

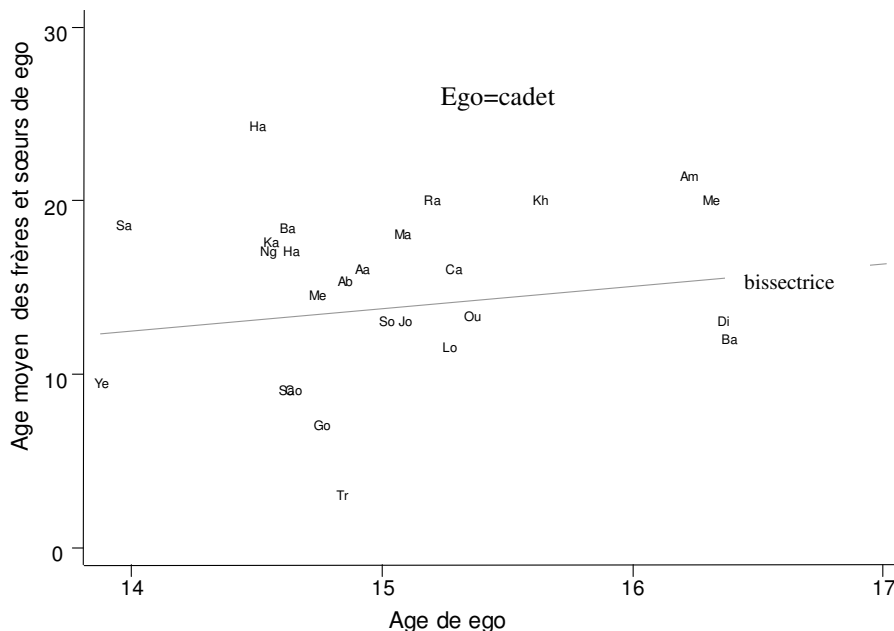
III. Une dimension ascriptive à la fois culturelle et individualisée

Il y a une caractéristique qui n'a pas de valeur moyenne spécifique à chaque groupe culturel, c'est le rang dans la fratrie. En pratique nous avons utilisé la 'distance' de l'interviewé par rapport à l'aîné. Est-il lui même aîné, cadet ou benjamin ? Cette caractéristique ne peut expliquer la différence de propensions à la délinquance entre les groupes, mais contribue à expliquer les différences interindividuelles.

Mureaux-Vernouillet : âge de ego et âge de la fratrie parmi les mineurs auteurs de délits qui étaient scolarisés en 3^e en 1998-99

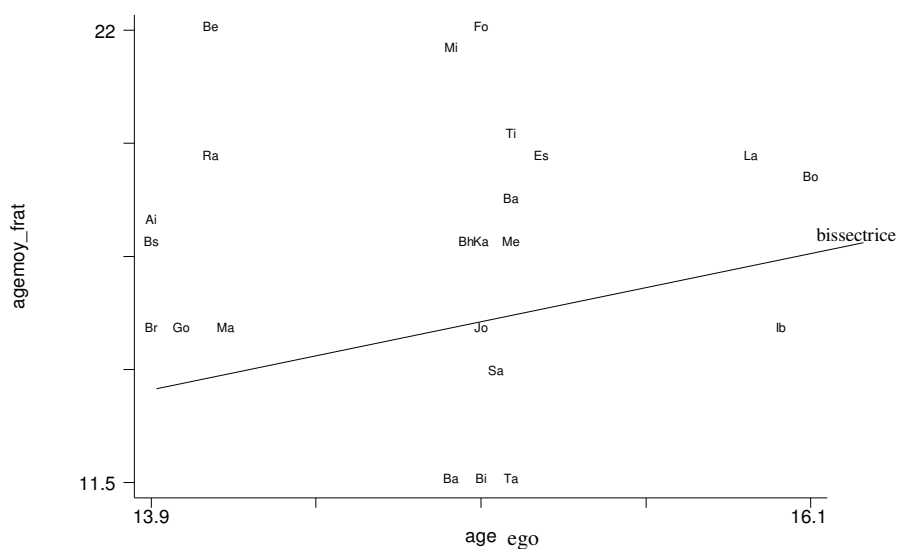


Mantais : âge de ego et âge de la fratrie des mineurs auteurs de délits parmi les élèves qui étaient en 3^e en 2003-04*



* Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines

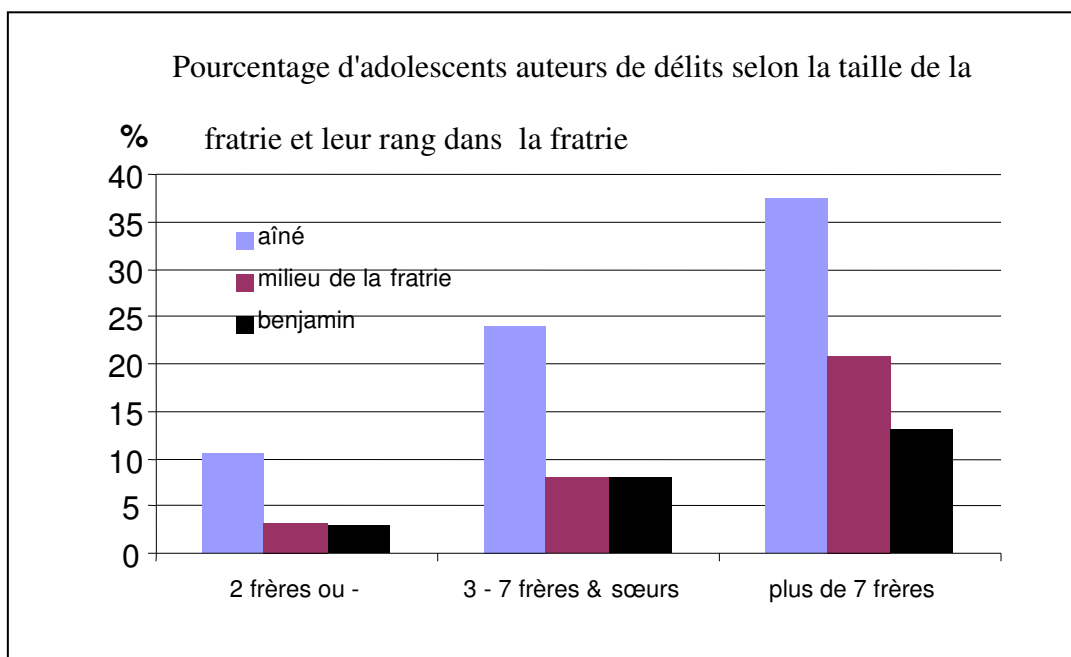
Paris 18ème : âge de ego et âge moyen de la fratrie des mineurs auteurs de délits parmi les élèves qui étaient en 3e en 2005



Dans les rapports qui précèdent et dans un livre publié en 2001 (*De l'Affrontement à l'esquive*, Paris, La Découverte), nous avons développé l'argument selon lequel il y a une sur-implication dans la délinquance sanctionnée des cadets. Nous avons retrouvé une même structure, dans trois échantillons de petite taille, qui appelait des investigations

complémentaires sur la fratrie et les parents. Les graphiques présentés ci-dessus suggèrent que la commission de délits sanctionnés trouve parmi les cadets des grandes fratries un terrain particulièrement favorable. L'analyse des situations dans la fratrie des jeunes fortement absentéistes ou délinquants montrait que ces jeunes gens ne se répartissent pas également entre tous les rangs de la fratrie : il y a effectivement parmi ces jeunes 'déviant' une énorme majorité de cadets et de benjamins.

Observé d'abord dans l'enquête menée en 1999, nous avons interprété cet écart d'âge entre les acteurs de la délinquance et l'âge moyen de leurs frères et sœurs, en affirmant que la sur-implication dans la délinquance des cadets des grandes fratries résultait notamment d'un éloignement des pères. Pour en rendre compte nous avons formulé plusieurs hypothèses simples. Il se peut que les pères, en moyenne âgés au moment où ces enfants arrivent à l'adolescence, soient dans l'incapacité d'exercer un rôle éducatif. Il se peut aussi qu'ils délèguent aux aînés une mission que ceux-ci ne peuvent assumer du fait de parcours scolaire et/ou professionnel médiocres ou bien en raison de l'affaiblissement de l'ascendant des aînés sur les cadets ou encore de leur réticences à jouer ce rôle dans le contexte européen actuel (une hypothèse que les émeutes de 2005 suggèrent de retenir). Ces résultats nous incitaient à pousser plus systématiquement les analyses prenant en compte la position de ego dans la fratrie.



Nous avons cependant mal interprété le poids *relatif* des cadets. Certes les cadets et benjamins sont dans l'ensemble plus nombreux parmi les auteurs que les aînés. Mais nous nous sommes laissés abuser par une analyse des âges moyens. En proportion des individus occupant une même position dans la fratrie, les aînés sont plus souvent auteurs que ceux qui sont dans une position intermédiaire (cadets au sens large) et que les benjamins. Bien que la masse des benjamins et cadets qui sont auteurs supplante du fait même qu'il s'agit de grandes

fratries le nombre des aînés auteurs, le taux d'auteurs parmi les cadets et les benjamins est plus faible que parmi les aînés.

Les adolescents élevés dans des grandes familles sont plus enclins à la fois à une délinquance d'appropriation et à une délinquance expressive, mais l'effet de la place de ego dans la fratrie est plus significatif pour les actes expressifs (violences, dégradations). On est amené à penser qu'il y a, implicitement ou explicitement, un rôle social attendu des garçons aînés dans des contextes où les fratries fonctionnent comme des clans et où l'aîné a le devoir d'être un chef de clan et de défendre l'image, la respectabilité de ce clan avec la coopération des cadets. Qu'il y ait éventuellement un déficit de surveillance parentale dans les grandes familles, on le conçoit, mais cet argument met exclusivement l'accent du côté du contrôle et ignore les motifs d'action, qui sont au moins aussi importants. De plus l'argument du déficit de contrôle parental explique seulement partiellement pourquoi les aînés sont, en proportion, nettement plus investis dans la délinquance que les benjamins.

IV. Criminalité, chômage et natalité en Ile de France

Pour conclure l'analyse des effets de la taille des fratries, nous allons présenter des résultats obtenus en utilisant des données rassemblées sur les circonscriptions de police d'Ile de France. En dépit des limites d'un tel ensemble de données, on verra qu'il fournit un éclairage plutôt congruent avec les analyses plus spécifiques que nous avons réalisées par ailleurs.

Quels sont les facteurs qui expliquent les variations dans l'incidence apparente du crime entre les circonscriptions de sécurité publique à la fin du siècle ? La littérature « classique » sur la délinquance et nos propres recherches antérieures conduisent à penser que la délinquance d'appropriation sera plus forte dans les communes riches où le taux d'activité des femmes est élevé, où les logements sont moins surveillés (cf. Cohen et Felson, 1979), que les violences interpersonnelles seront importantes là où les taux de chômage sont élevés, particulièrement le chômage des jeunes hommes. Les agressions ont aussi des chances d'être plus élevées lorsqu'il y a de grandes fratries – qui impliquent des difficultés éducatives, une moindre surveillance des adolescents surtout dans les milieux pauvres où les logements sont surpeuplés, sans parler de motifs plus directs³⁰. Le taux de réussite scolaire est en général un indice susceptible d'expliquer une insertion dans la voie légale et, au contraire un faible taux de réussite scolaire pourrait favoriser des conduites déviantes ou délinquantes. Faute d'en disposer, on a utilisé les taux de préscolarisation qui sont en général associés aux taux de réussite scolaire et les taux de scolarisation à 15-24 ans qui traduisent l'investissement des jeunes et des familles dans des études longues, parfois faute d'emploi.

Le niveau relatif des *coups et blessures* renvoie de façon directe à celui du chômage en 1990 et aux taux de natalité de 1982-90. Les taux de natalité anciens (1975-82) sont plus étroitement corrélés avec les taux des vols d'automobiles et de cambriolages qui sont en général le fait des plus âgés. La proportion de population en ZUS est corrélée avec les taux des coups et blessures volontaires en 1990, mais c'est un prédicteur moins spécifique de la pression du crime que le taux de chômage des jeunes.

³⁰ Disposer de la taille des familles aurait été préférable au taux de natalité.

Analyse par régressions linéaires de la distribution de plusieurs catégories de délits dans 57 circonscriptions de sécurité publique de quatre départements d'Ile de France : 1999-02

	Taux de Coups et blessures 1999-02	Taux de Mauvais traitements abandons d'enfants 1999-02	Taux de Vols de voitures 1999-02	Taux de Cambriolages résidences 1999-02
Constante	0,03	-0,27	-0,07	0,56
Taux de chômage global 1999	2,82 (0,0001)*	1,80 (0,05)	2,99 (0,0001)	-
Taux de chômage 20-24 ans 1999	-	-	-	0,07 (0,009)
Taux de natalité 1982-90	0,02 (0,0001)	-	-	-
Taux de natalité 1975-82	-	0,04 (0,0001)	0,02 (0,004)	0,09 (0,016)
F	48	12	45	18
R2	0,62	0,31	0,51	0,36
N	57	57	57	57

(*)Entre parenthèses la significativité du *t* de Student.

Le taux des *mauvais traitements contre les enfants, des délits de garde et des abandons* est associé directement aux taux de natalité élevés 1975-82 et inversement à l'investissement scolaire des jeunes entre 16 et 24 ans (taux de scolarisation dans cette tranche d'âge).

La combinaison du taux de chômage en 1990 et du taux de natalité en 1975-82 rend compte de la moitié de la variance des *vols de voiture* entre les circonscriptions de police. Une combinaison analogue - le taux de chômage des jeunes de 20-24 ans en 1999 et le taux de natalité entre 1975 et 1982- s'ajuste aux variations du taux de *cambriolages* entre les villes en 1999-02. On peut considérer le taux de chômage en 1990 comme un indice des difficultés de socialisation et d'insertion sociable qui ont prévalu plus fortement dans certaines communes que dans d'autres, les structures locales des taux de chômage sont relativement stables et leur effet en termes de socialisation suppose une certaine durée, ce qui justifie l'hypothèse d'une influence sur les taux des coups et blessures en 1999-02. D'ailleurs, le résultat est analogue, mais un peu moins net, lorsqu'on utilise comme variable explicative le taux de chômage en 1999.

Nous interprétons les taux de fécondité comme un indice de la taille des familles. Lorsque les taux de natalité sont élevés en 1982-90, cela implique qu'à une quinzaine d'années d'intervalle, se sont constituées des fratries larges d'adolescents plus susceptibles d'être impliqués dans les échanges de coups que les fratries étroites³¹. Ni le taux de préscolarisation, ni les taux d'activité féminins après 25 ans n'interviennent dans les modèles explicatifs de la délinquance, qu'elle soit acquisitive ou violente, à cette échelle.

La proportion de *variance expliquée*, en 1999-02, par la situation de l'emploi et les taux de natalité antérieurs est sensiblement supérieure, pour les coups et blessures, à ce qu'elle est pour les taux de cambriolages, les vols de voitures ou les mauvais traitement à enfants. Le fait que ce soient les mêmes variables qui *expliquent* le mieux les variation du taux des coups et blessures entre les villes à la même époque et les cambriolages est symptomatique de la tendance, observée à la fin du siècle, au rabattement l'une sur l'autre des violences et des prédations, qui avaient des géographies nettement plus distinctes au seuil des années 1980.

³¹ cf. D. Farrington « The explanation and prevention of youthful offending », in J. D. Hawkins, *Delinquency and Crime*, Cambridge University Press, 1996.

*

Dans les quartiers pauvres (ZUS), on ne peut pas penser le rôle des familles comme celui d'acteurs d'une société qui présenteraient devant les comportements conflictuels à l'école de la part des garçons, une réponse cohérente. Les familles sont partagées. En face des adolescents en rupture ou en échec on trouve souvent des familles elles-mêmes en difficulté qui constituent rarement une possibilité de recours. Les inconduites des jeunes des quartiers d'habitat social doivent être interprétées dans cette configuration particulière de références qui sont les leurs. Les inconduites et la délinquance avérée doivent être interprétées dans cet espace de tensions.

Pour ces adolescents, même lorsqu'ils ne sont pas dans des familles monoparentales, l'autorité naturelle, liée au masculin, a été fragilisée. Dans les familles nombreuses issues de l'immigration africaine, ce qui nous apparaît comme des problèmes majeurs du point de vue des capacités éducatives est le manque d'autorité des mères et l'écart d'âge élevé entre les pères et beaucoup de leurs enfants. Cet écart réduit la possibilité d'une implication active des pères dans l'éducation. Le déficit d'action éducative des pères est accentué parmi les familles nombreuses issues de l'immigration sahélienne par le partage des engagements des chefs de famille entre ici et là bas (le *Ka*, le village).

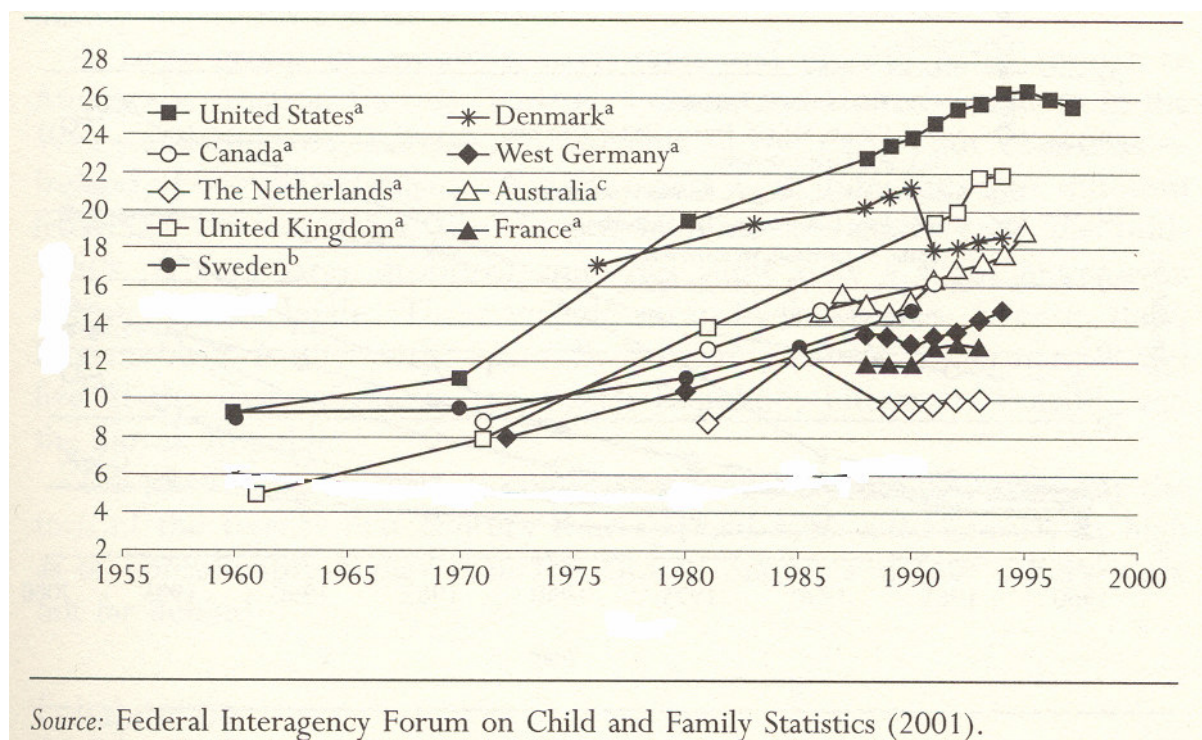
Les inconduites sélectionnent, au sein même des grandes fratries, plus que proportionnellement, des enfants dont les pères sont âgés et absents au plan symbolique comme en pratique. Ce qui est une preuve empirique de ce déficit du rôle des pères dans ces grandes familles dont la portée a été sous estimée. De plus, l'autorité de ces pères âgés et déphasés a été battue en brèche par une norme – peu compréhensible pour la plupart des pères issus de l'immigration – de négociation et de recherche du consentement en lieu et place d'une obéissance statutaire. Ces phénomènes semblent s'être atténués du fait même que les cohortes d'adolescents de la seconde génération tendent à disparaître. Les problèmes posés par les adolescents de la troisième génération sont quelque peu différents.

Chapitre 6. Perspectives sur la monoparentalité et les déviances

En Europe, la réflexion sur l'échec scolaire et les inconduites à l'adolescence s'est beaucoup focalisée sur les structures familiales. Elle a notamment détaillé les effets de la monoparentalité s'agissant des performances, de l'abandon de l'école sans diplôme. La réflexion sur les inconduites à l'adolescence singularise plus encore les altérations de la structure familiale. La problématique de la monoparentalité est devenue multiple dans la mesure où elle touche, selon des modalités variables, tous les segments de la population des quartiers populaires.

Les évolutions familiales, dans la plupart des pays d'Europe et aux États-Unis, ont été marquées au cours des trois dernières décennies par une progression considérable du taux de monoparentalité. La croissance de la monoparentalité distingue le nord, du centre et du sud de l'Europe. Sachant que nous avons bien peu d'indications sur les pays de l'est. Dépassant 20% au Royaume Uni et au Danemark, les taux de monoparentalité sont plus faibles en France, en Belgique, aux Pays Bas et en Allemagne (cf. graphique ci-dessous). La proportion de familles monoparentales (au sens de un parent unique vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 25 ans) a augmenté sensiblement de 1982 à 1999 en France, passant de 10,2 % à 16,7 %. Cette situation est moins courante dans le sud de l'Europe : 5-10 % en Grèce, Italie, Espagne, Portugal en 1999.

% d'enfants vivant dans des familles monoparentales



(a) enfants de moins de 18 ans

(b) enfants de moins de 16 ans

(c) enfants de moins de 15 ans

Cette progression de la monoparentalité est aussi observée en Afrique et aux Antilles et touche les familles qui viennent de ces régions du monde. Vu d'ici, on a l'impression qu'en Afrique on ne divorce pas : c'est pour nous le réservoir fantasmatique de mœurs immobiles. Et pourtant, en Afrique de l'Ouest, le phénomène des femmes soutien de familles est ancien. On assiste depuis deux décennies à une élévation du concubinage et du nombre de divorces au Sénégal et au Mali. Mais ce n'est pas vécu de la même manière, comme nous l'expliquait une femme originaire du Sénégal. « Quand on divorce en Afrique, on n'a pas besoin d'avocat, on n'a pas besoin du juge, on n'a pas besoin de parler des enfants, on n'a pas besoin de dire qui va partir, qui va rester. Quand on divorce, c'est la femme qui part. Ce n'est pas comparable à ce qui se passe ici : la femme quand elle se marie, elle va trouver son mari chez son père, chez ses deux parents, donc la femme n'a pas de bien là-bas, parce que c'est le bien de la famille. Quand c'est fini, on ne va pas dire à toute une famille y compris à son beau-père, de partir de la maison où l'on est venue. Les enfants restent dans la famille du père, s'ils sont déjà grands. Ils restent en général dans la famille du mari, ou bien elle les laisse à sa mère parce qu'elle est obligée de se remarier. ... La femme divorcée va se remarier très vite, parce que rester célibataire alors qu'on n'est plus jeune fille, c'est mal vu. Les gens disent tout de suite « Qu'est-ce qu'elle fait depuis le temps qu'elle est toute seule, c'est une femme de mauvaise vie ». Alors quand il y a des petits, ceux qui ne peuvent pas rester dans la famille du mari parce qu'on ne peut pas toujours les y garder, c'est la maman de la femme qui va s'en charger.»³² Parallèlement, le maintien de la polygamie entraîne le veuvage de femmes relativement jeunes. Or, en ville, le lévirat et le sororat tombent en désuétude. De ce fait, à Dakar par exemple, environ 20 % des femmes de 30 à 50 ans sont célibataires dans les années 1990-2000. L'extension des situations de monoparentalité de fait est masquée dans plusieurs pays du Sahel par la polygamie et par l'habitude des femmes de plus de 40 ans, même quand elles sont de fait seules, de garder un « mari social » en raison de l'opprobre et du déclin de statut qui accompagne un célibat officiel³³. La notion de *gba* – littéralement les trois pierres de la cuisine – désigne les ménages composés d'une femme et de ses enfants. Au Mali cette situation est devenue plus fréquente avec le départ des hommes dû aux sécheresses récentes.

Les tensions qui affectent la famille africaine se trouvent amplifiées pour les familles originaires d'Afrique en France, en raison de l'illégalité de la polygamie certes, mais aussi à cause de l'influence de l'autonomie des femmes européennes. Si les difficultés d'accès à l'emploi de femmes dépourvues de bagage scolaire ont sensiblement ralenti les séparations et les décohabitations, beaucoup d'indices suggèrent que les situations de monoparentalité ont augmenté.

L'importance historique de l'illégitimité, du concubinage et de la monoparentalité aux Antilles est pour certains un héritage de l'esclavage du 18^e siècle, pour d'autres un phénomène qui a des racines plus anciennes. Quoi qu'il en soit, en 1975, un quart des femmes de la Martinique, âgées de 15 à 49 ans vivent des relations de conjugalité non cohabitante, dans des foyers matrifocaux. Dans la période récente, en Guadeloupe le pourcentage de femmes chefs de familles est resté stable malgré le passage d'une économie de plantations à une économie de transferts sociaux : ainsi il y avait 30 % de femmes chefs de familles en 1900 et un pourcentage analogue 29 % en 1982. Cependant, au cours des années 1980, la proportion de familles monoparentales a significativement augmenté passant à 39 % en 1990. Il semble que le pourcentage élevé de familles monoparentales en Guadeloupe ne soit pas lié à une augmentation des divorces, mais résulte de la multiplication des relations de type « ami », et

³² Entretien avec K S 2005.

³³ Cf. J Bisilliat dir., *Les femmes soutien de famille*, Paris Karthala, 1996.

donc d'un recul du mariage. On peut faire l'hypothèse que les familles originaires de la Guadeloupe et de la Martinique en Europe sont aussi beaucoup plus souvent monoparentales, ce qui se traduira par une élévation de ces situations de monoparentalité au sein des familles noires non sahéliennes. Ce n'est pas très net dans notre échantillon, peut-être parce que les patronymes antillais sont parfois difficiles à différencier des patronymes français métropolitains. Cependant parmi les 256 élèves interviewés dans les cohortes construites dans les collèges du Mantois (2000-2004), du dix-huitième arrondissement de Paris (2001-2005) et de Saint-Herblain (2001-2005) onze ont des parents nées aux Antilles (dont deux à Haïti) : six de ces enfants ont été élevés par leur mère seule, deux dans des familles recomposées et trois par leurs deux parents, dont un dans un couple mixte.

Depuis 1975, en France à l'instar de la plupart des pays d'Europe, la part des familles monoparentales qui résultent du veuvage a fortement diminué tandis que celle qui découle du divorce s'élève - 47 % en 1999, parallèlement la monoparentalité qui résulte de la sortie de la mise en couple pour les parents non mariés atteint 32 % contre respectivement de 25% et 12 % en 1975. Dans la société française, on peut dire qu'à la fin du XXe siècle, 80 % des situations de familles monoparentales résultent plus d'un désamour ou des difficultés du maintien d'une vie commune que des accidents de la vie. Même si cela n'est pas vrai au même degré pour les milieux les plus populaires et pour les familles issues de l'immigration africaine, une évolution s'opère rapidement dans ce sens. Quelles peuvent en être les conséquences ?

Les études empiriques montrent que les enfants élevés par une mère seule ou même élevés dans une famille recomposée ont dans l'ensemble de moins bons résultats scolaires et plus de risques d'utiliser des drogues, de connaître des grossesses à l'adolescence ou d'avoir été arrêté pour des délits (Cf. Matsueda & Heimer 1987). Au delà du constat se posent des questions sur les modalités à travers lesquelles ces difficultés interviennent. On peut d'abord se demander s'il s'agit d'un effet de sélection ou d'un effet du processus de socialisation même dans des familles monoparentales. Considérer des enfants et adolescents, soit issus de couples qui ont divorcé, soit qui ont toujours vécu avec un seul parent revient à sélectionner une population de parents qui ont dans l'ensemble moins d'atouts en termes à la fois culturel, relationnel et économique que les couples mariés stables. Les difficultés que peuvent éprouver les adolescents ne sont pas alors exclusivement imputables aux effets du contexte de leur éducation, ils résultent partiellement de cette sélection d'une partie plus fragile de la population. Pour apprécier l'importance de cet effet de sélection on a comparé les situations de divorce avec les situations de veuvage, dont on peut penser qu'elles ont un caractère plus aléatoire. Et il en ressort que les enfants dont le père est mort « s'en sortent » plutôt mieux que les enfants du divorce, du moins si la disparition du père n'est pas intervenue trop tôt dans l'enfance. Ce qui indique qu'il y a un effet de sélection des familles. Pour autant, cet effet de sélection ne semble pas pouvoir rendre compte de l'intégralité de l'écart de réussite entre les enfants éduqués dans des familles monoparentales et ceux qui ont été élevés par leurs parents biologiques.

A travers le nombre des familles monoparentales, on a un indice de l'instabilité des relations de couple qui peut se traduire par une plus grande vulnérabilité au chômage, un déficit de modèle d'accomplissement masculin, et par des difficultés accrues pour l'éducation des enfants. Réciproquement, le chômage des jeunes et en particulier le chômage masculin est

susceptible d'entraîner une élévation des situations de monoparentalité du fait que les hommes n'ayant pas d'emploi esquivent leur rôle de père ou s'en affranchissent. Ces hypothèses ont fait l'objet de nombreux débats et de beaucoup d'analyses empiriques. Après une période, les années 1980 pour l'essentiel, où les analyses pointaient une pathologie spécifique des familles monoparentales, les propositions se sont complexifiées, on estime que la structure familiale ne génère des déficits éducatifs que lorsqu'elle est associée à un manque de ressources et de connexions sociales. Or précisément ce diagnostic conditionnel s'applique largement aux ZUS : y vivent des familles monoparentales avec plus d'enfants en moyenne, des familles précaires et disposant de peu de ressources culturelles.

Il faut alors considérer qu'outre le déficit de ressources que représentent de façon quasi systématique les situations de monoparentalité, il y a pour les enfants et les adolescents à la fois un déficit de sécurité affective et de contrôle, et parfois un déficit de modèle, masculin dans la plupart des cas. Les études les plus intéressantes tendent à montrer que l'âge auquel intervient la séparation a toujours un rôle important et que ce sont les séparations parentales qui sont intervenues à la fois dans de mauvaises conditions et à un âge précoce qui handicapent à long terme les enfants. Les adolescents pour lesquels les situations de monoparentalité sont intervenues relativement tard, après 12 ans, ou les situations dans lesquelles les deux parents biologiques gardent une bonne relation après la séparation, n'ont pas de conséquences négatives observables statistiquement.

I. Familles monoparentales et familles monoparentales avec enfants dans les ZUS d'Ile de France

Sur le plan macro-social, deux indicateurs simples sont disponibles concernant les ZUS à ce point de vue : la taille des familles et la proportion d'enfants élevés dans des familles monoparentales.

La France connaît au cours des années 1990 un accroissement du nombre de familles monoparentales. Si elles augmentent rapidement dans tous les quartiers, les proportions de familles monoparentales sont deux à trois fois plus élevées dans les zones urbaines sensibles. En Ile de France, les quartiers où l'on trouve le plus de familles monoparentales sont situés dans le nord de Paris – 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements – et dans les villes de la première couronne : Nanterre, Montreuil, Gennevilliers notamment. Si l'on considère maintenant les quartiers qui ont des proportions élevées de familles monoparentales avec au moins deux enfants de moins de 25 ans, on obtient une géographie différente, plus excentrée : les Mureaux, Noisy le Grand, Chanteloup y ont les premières places. Les deux phénomènes sont évidemment corrélés et le cumul d'un fort taux de monoparentalité et d'une proportion importante de femmes élevant seules plus de deux enfants n'est pas rare. Ces deux situations sont fortement présentes dans un tiers des zones urbaines sensibles de ces quatre départements d'Ile de France, notamment les cités Allende à Villetaneuse et à St Denis, Le Clos St Lazare à Stains, les Courtilières à Pantin, Rougemont à Sevran, les Poètes à Pierrefitte. De 1990 à 1999, dans l'ensemble des ZUS la proportion d'enfants dans des familles monoparentales s'est élevée de 7,3% à 8,9%, elle augmentait parallèlement dans l'ensemble du pays de 4,1% à 5,1%³⁴.

³⁴ Il s'agit de jeunes de moins de 25 ans.

En faisant l'hypothèse que ce qui suscite la croissance du nombre des familles monoparentales avec plusieurs enfants tient moins aux désaffinités électives qu'à la précarité des revenus ou à la situation de l'emploi, on peut penser que la probabilité que des jeunes femmes se trouvent mères et sans compagnon est plus forte lorsqu'elles habitent des quartiers affectés par le chômage (fuite des hommes en emploi précaire). Mais on peut aussi penser que ces mères, chargées de familles, qui disposent de peu de ressources sont amenées à accepter des logements dans des quartiers difficiles où les taux de chômage sont déjà élevés. Ce qui redouble objectivement leur difficulté à trouver un compagnon pourvu d'un emploi, avec les conséquences éducatives que cela implique.

Corrélations³⁵ entre les taux de familles monoparentales et les taux de chômage dans les 77 ZUS des quatre départements d'Ile de France considérés

	Taux de familles monoparentales 1990	Taux de familles monoparentales avec 2 enf. ou + 1990	Taux de familles monoparentales 1999	Taux de familles monoparentales avec 2 enf. ou + 1999
Taux de chômage en 1990	0,28	0,42	0,26	0,31
Taux de chômage 20-24 ans 1990	0,31	0,54	0,34	0,38
Taux de chômage en 1999	0,19	0,47	0,29	0,33
Taux de chômage 20-24 ans 1999	0,33	0,66	0,48	0,52

On vérifie qu'il y a effectivement une corrélation étroite entre le taux de chômage dans les quartiers et les proportions de familles monoparentales. Le fait qu'il y ait une corrélation, en coupe instantanée, entre le taux de chômage global et la proportion des familles monoparentales ne suffit pas à prouver que le chômage fragilise la formation des familles et conduise, selon l'argument développé par W.J. Wilson, à accroître le taux de familles monoparentales. On peut imaginer un enchaînement différent : ainsi, dans les quartiers où il y a des proportions importantes de familles monoparentales en 1990, il y aura plus d'échecs éducatifs et ces échecs vont entraîner un chômage des jeunes plus important. Evidemment un tel processus s'inscrit dans la durée. Qui plus est, le taux de monoparentalité devrait affecter le chômage des jeunes plus que celui de la population globale. Qu'observe-t-on ? La corrélation chômage / monoparentalité est toujours plus forte quand on prend comme indice le chômage des jeunes, de plus, la relation la plus étroite associe le taux de monoparentalité en 1990 et le taux de chômage des 20-24 ans en 1999. De ce fait, l'idée d'une détermination en retour de la fréquence de la monoparentalité sur le chômage, effet différé des difficultés familiales, n'est pas invraisemblable. Il faudra pousser plus avant la comparaison si l'on veut préciser le sens de la liaison, toujours est-il que le syndrome chômage / monoparentalité a pu fournir la matrice de difficultés éducatives et in fine du chômage des jeunes.

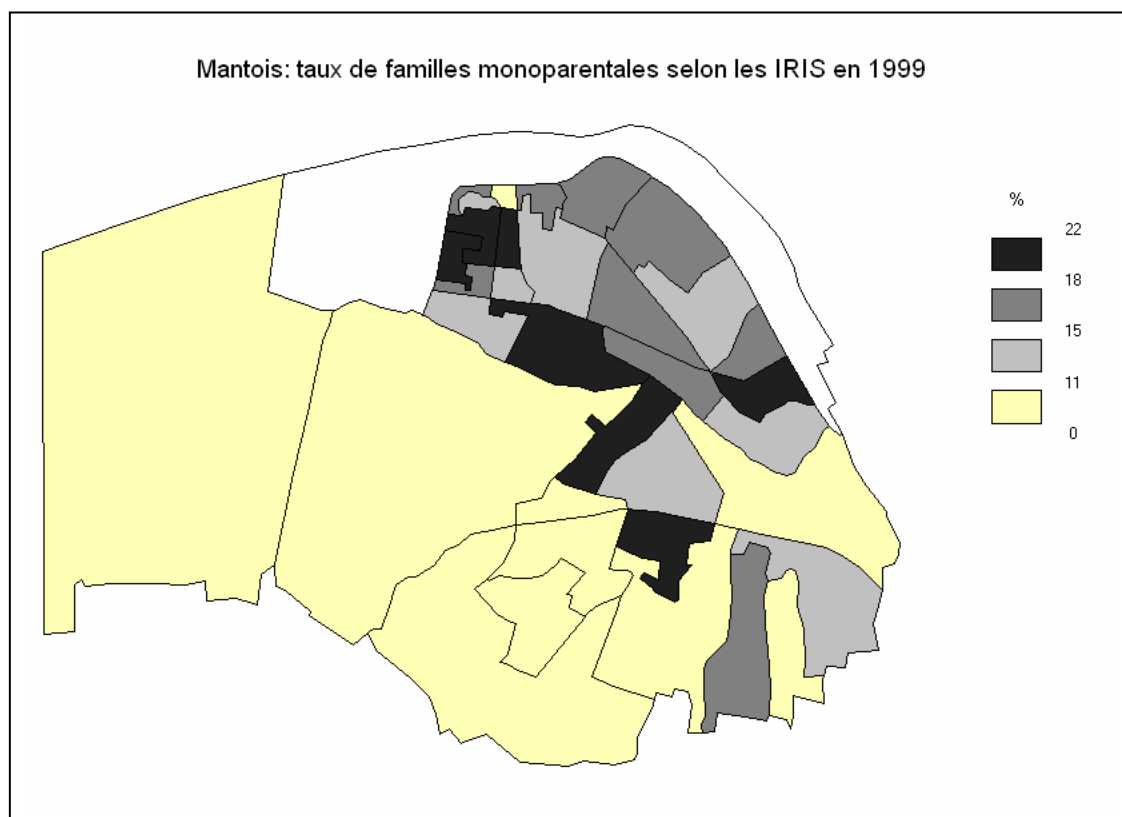
La distribution des ZUS selon la taille des ménages est étroitement corrélée avec celle des familles monoparentales avec plus de deux enfants aussi bien en 1990 qu'en 1999. Les lieux de résidences des grandes familles, sont aussi les lieux de résidences des femmes élevant seules plusieurs enfants. En revanche le lien entre le taux de monoparentalité et la taille des ménages est nul. La question de la monoparentalité avec enfants en ZUS se présente, dans une analyse macrosociale des ZUS, comme une question liée avec les difficultés scolaires et d'insertion.

³⁵ Coefficients de corrélation de Bravais-Pearson pondérés par le nombre de ménages dans les ZUS, pour tenir compte de l'hétérogénéité des tailles des ZUS.

II. Les familles monoparentales et les enjeux éducatifs dans les trois sites

II. 1 Familles monoparentales et grandes familles dans les IRIS du Mantois

À Mantes-la-Jolie, les quartiers du Val Fourré dans lesquels s'installent les familles africaines au début des années 80, sont des quartiers où l'on dénombre peu de familles monoparentales en 1990 et même en 1999. Ainsi dans les IRIS 107 et 109 (Médecins et Rabelais) les proportions de familles monoparentales sont parmi les plus faibles de la cité. Si l'on considère les statistiques qui concernent les logements collectifs, c'est dans le quartier Bretonneau, au centre du Val Fourré que l'on rencontre en 1999 le plus de familles monoparentales. Les bailleurs sociaux de l'Office public d'HLM les '3F' ont mis à la disposition de ces familles des appartements dans les tours Ader, Ramon et Broca ou dans l'immeuble Richard Bird de 3F. Mais pour ce qui concerne le logement social, c'est surtout à Gassicourt, dans la ZAC Henri IV et rue E. Zola, que les proportions de familles monoparentales sont les plus élevées, atteignant 28 à 30 % des ménages. Par ailleurs nombre de familles monoparentales sont logées dans l'immobilier ancien en centre-ville notamment autour de la collégiale. Bien sûr le type de familles monoparentales qu'on rencontre dans le centre historique diffère sensiblement de celui des familles qui habitent Gassicourt ou dans le Val Fourré. Dans le centre historique, 80 % de ces familles n'ont qu'un seul enfant, alors que dans la cité du Val Fourré la moitié des familles monoparentales comporte deux enfants ou plus.



* La zone en blanc figure la Seine et un espace vert

Ce contraste entre des familles monoparentales avec un seul enfant, rarement deux, et des familles monoparentales comportant trois voire quatre enfants est parallèle au contraste qu'on observe dans les familles bi-parentales. Cette différence numérique témoigne indirectement des processus qui ont conduit à la monoparentalité. Des décohabitations au sein de familles polygames ou des situations de conflit au sujet des enfants ou la crainte –souvent fondée- du renvoi par le père des enfants en Afrique ont amené des femmes d'origine africaine à engager des procédures de divorce. Dans les cas qu'il nous a été donné de connaître, l'origine de la séparation n'est pas une mésentente entre les époux, mais un conflit majeur concernant la garde des enfants ou une anticipation par la mère du « rapt » des enfants par le père.

A Mantes la Jolie, les hommes arrivés de la plupart des zones du Sahel dans les années 1970-80 avec un contrat de travail étaient en situation régulière et leurs femmes également, au titre de mère d'enfants nés en France, du moins jusqu'en 1993. Jusqu'en 1993, la seconde épouse - sans bénéficiaire de droits sociaux - entre légalement France comme épouse et obtient un titre de séjour. Mais à partir de cette date, quand les titres de séjour d'une épouse arrivent à échéance ils ne sont plus renouvelés (en raison de l'interdiction de la procédure de regroupement familial au profit de la seconde épouse)³⁶. De ce fait s'est développé un processus de dé-cohabitation qui recoupe des divorces de fait et entraîne l'augmentation de situations de monoparentalité. Encore assez rares parmi les parents des adolescents des cohortes suivies, ces situations pourraient dans un futur proche se développer et poser des problèmes nouveaux. Les problèmes de socialisation des enfants élevés dans les familles originaires d'Afrique noire étaient plutôt liés aux difficultés des familles à apporter aux enfants un soutien scolaire, ils ne se situaient pas du côté des déséquilibres affectifs que produit souvent la séparation des parents et les recompositions familiales dans les milieux populaires. Mais on observe depuis peu des changements et l'émergence d'une problématique de la monoparentalité, 'classique' dans les milieux populaires autochtones, dans les familles originaires d'Afrique noire.

Dans le Mantois, les quartiers où le revenu des familles est constitué pour 50% ou plus par des allocations recourent largement les quartiers d'immigration africaine (corrélation = 0.66), la source de cette liaison est le nombre élevé d'enfants dans ces familles. Si les ménages résidant dans ces IRIS perçoivent souvent un salaire unique, les revenus de transferts ne constituent qu'exceptionnellement, même dans les IRIS les plus pauvres, la seule source de revenu (cf. tableau annexé³⁷). De plus, il y a une corrélation inverse entre la fréquence des ménages d'origine africaine dans les IRIS du Mantois et ceux où la proportion de familles monoparentales parmi les allocataires est élevée (corrélation = -0.27). De ce fait, la problématique de la dépendance aux allocations et ses connexions avec la monoparentalité n'est pas, selon nous, centrale dans ces quartiers. On n'est pas du tout dans des situations décrites par W. J. Wilson concernant les centres urbains aux États-Unis dans la décennie 1980.

II. 2 Les familles monoparentales à Paris

Le 18^e arrondissement de Paris a la taille d'une ville française moyenne, il comprend en 1999 trois ZUS et se caractérise par une population sensiblement plus pauvre que la moyenne de la capitale, moins scolarisée, avec plus de jeunes. Les taux des ménages monoparentaux atteignent des niveaux très élevés, plus de 35% en 1999 dans certaines ZUS, pour une

³⁶ cf. Edwige Rude-Antoine, *Des vies et des familles*, Paris, O. Jacob, 1997, page 59.

³⁷ Ce tableau est issu de l'exploitation de données aimablement fournies par la CNAF sur les allocataires dans les quartiers de la CAMY.

moyenne nationale de 10,5%, en 2000, en France (ce chiffre national diffère de celui qui a été avancé plus haut car on prend en compte dans la notion de ménages les personnes isolées). D'autres aspects qui affectent la socialisation peuvent être notés : la taille moyenne des familles résidant dans ces arrondissements, y compris parmi les migrants, est plus faible que dans des quartiers comparables hors de la capitale. Dans près de la moitié des IRIS du 18^e arrondissement, la proportion des non-diplômés parmi les 18-24 ans (hors étudiants) dépasse 12%. Ces zones sont aussi celles où les taux de chômage sont les plus élevés : entre 15 et 20% de la population active.

Les hommes arrivés des régions du Sahel dans les années 1970 et 80 dans le 18^{ème} arrondissement de Paris ont, dans leur grande majorité, travaillé dans le bâtiment, dans la voirie parisienne ou dans des sociétés de nettoyage. Il est difficile d'apprécier l'importance des sources de la monoparentalité dans le 18^e arrondissement, mais elle est plus élevée parmi les familles issues de l'immigration qu'en grande couronne. Ainsi dans le quartier de la Porte Montmartre dans les quatre IRIS 6926-6929, situés entre l'avenue de Saint-Ouen et l'avenue de la Porte de la Chapelle, le taux de monoparentalité oscille entre 33% et 40% des familles³⁸. Ce sont les chiffres les plus élevés de l'ensemble des sites avec ceux du quartier du Sillon à Saint-Herblain. Ces taux élevés de monoparentalité sont couplés dans ce quartier avec des taux de chômage importants (25%) et avec une forte proportion de sans diplôme dans la population adulte (aux environs de 50%). Cette configuration ne se trouve pratiquement pas ailleurs.

Comme à Mantes les situations de monoparentalité sont rares dans les familles originaires d'Afrique noire et singulièrement du Sahel, un peu plus fréquentes parmi les familles qui viennent des zones de la forêt comme le Congo. Il y a aussi des situations de monoparentalité dans des familles d'origine maghrébine qui sont dues soit à des séparations soit à des décès. On observe que parmi les enfants en difficulté scolaire à Paris, issus de familles venues d'Europe ou du reste du monde, beaucoup vivent dans des familles monoparentales où la mère a un faible bagage scolaire.

Par ailleurs nous savons qu'il y a un certain nombre de familles polygames dans le quartier de la Porte de Montmartre et à la Goutte d'Or. Ainsi, à la Goutte d'Or, l'association AGO est en contact avec une cinquantaine de familles polygames, dont la plupart sont originaires des zones rurales du Sénégal, du Mali, de la Mauritanie et de la Guinée. Il s'agit de familles Peules, Soninkés, Bambara. Il semble qu'il y ait à Paris peu de monoparentalité dérivée de la décohabitation de ces familles polygames.

II. 3 Familles monoparentales et dépendance à Saint-Herblain

La taille moyenne des ménages dans la commune est de 2,5 soit une valeur proche de la moyenne nationale. Les diplômés du supérieur représentent 8 % des 15 ans et plus et 13,8% de cette classe d'âge ne possède aucun diplôme. D'un côté, au Nord-Est, dans le quartier du Tillay vit une population relativement âgée et aisée. Un habitant sur huit est diplômé du supérieur, les cadres comptent pour 20% de la population active, tandis que les ouvriers ne représentent que 10%. La part des ménages dont les revenus dépendent de la CAF à hauteur de 80% au moins est inférieure à 2%. Le taux d'activité des 15-24 ans est faible parce qu'ils poursuivent leurs études. A l'opposé du spectre social, dans les quartiers Bellevue-Solvardière la proportion des cadres est de 6%, celles des ouvriers de 30% des actifs. Les ménages

³⁸ Les taux issus du volet famille du recensement de 1999 ne sont pas calculés sur l'ensemble de ménages mais sur l'ensemble des familles –sans les ménages composés de personnes isolées.

dépendant de la CAF à plus de 80% sont 5,5%. Près de 40% des 15-24 ans sont actifs. Et on trouve 14% des enfants qui bénéficient d'aide à la garde.

Dans l'ensemble de ces quartiers, le taux des familles monoparentales est élevé : près de 20% dans le quartier Beauséjour et 36,5 % dans le quartier Bellevue. Ce dernier taux est aussi élevé que celui qu'on rencontre dans les ZUS du nord de Paris. Il est deux à trois fois plus élevé que dans les quartiers étudiés du Mantois. La monoparentalité constitue dans ces terres d'influence catholique un fait social très saillant. D'après les entretiens que nous avons eu avec les familles, les difficultés scolaires lourdes sont aussi assez souvent associées à la conjugaison de situations de monoparentalité et de faible niveau scolaire de la mère.

III. Situations familiales des parents des adolescents interviewés et propension à la délinquance

Dans l'ensemble des cinq cohortes, la distribution des situations de recomposition et de monoparentalité est assez peu variable selon l'origine culturelle. Si l'on associe – provisoirement - les situations de familles polygames et les familles bi-parentales monogames, les distributions sont très proches d'un groupe à l'autre.

Situation parentale selon l'origine culturelle, dans les cinq cohortes 1999-2005

Situation des parents	Origine des familles des élèves				
	Europe	Maghreb	Afrique noire	Turquie	Reste du monde
Ensemble	79,8	82,7	67,4	86,1	74,5
Fam. polygame	0,0	1,2	14,1	0,0	0,0
Fam. monoparentale	13,5	12,0	12,2	8,3	21,3
Fam. recomposée	6,7	4,1	6,3	5,6	4,3
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Le tableau suivant présente les taux de réussite et les proportions d'élèves verbalisés ou absentéistes selon les contextes familiaux (% par case).

Situation des parents	Réussite en maths en 6 ^e	Réussite en français en 6 ^e	Réussite au brevet des collèges	% plus de 12 demi-journées d'absence (trimestre)	Verbalisé pour vol ou autre délit acquisitif	Verbalisé pour violences ou outrages ou dégradations	Verbalisé comme auteur d'une infraction	(N=)
Parents ensemble	57,9	61,6	85,1	7,2	5,5	5,0	8,4	1244
Fam. recomposée	56,3	62,1	69,7	25,4	6,7	5,6	10,1	89
Fam. monoparentale	54,7	60,7	80,2	22,6	7,8	9,4	14,1	192
Fam. polygame	38,8	41,9	42,1	31,3	22,0	18,1	30,0	52
Situ. familiale inconnue	58,0	62,5	67,3	8,5	3,9	4,8	7,1	2766

Ce qui est surprenant sur le plan des dynamiques scolaires, c'est que les enfants élevés dans des familles recomposées réussissent moins bien au collège. Cela se traduit par un taux d'échec élevé au brevet par comparaison avec les adolescents élevés dans des familles monoparentales. D'une façon moins surprenante, les adolescents éduqués dans des ménages

polygames qui ont un handicap fort, repéré en 6^e et, nous l'avons vu à travers des données sur les écoles primaires du Mantois un handicap précoce lisible en CE2, ont un taux de réussite très faible au brevet.

S'agissant de délits le tableau est un peu différent. Il y a une proportion plus élevée de jeunes verbalisés dans les familles monoparentales et surtout une très forte proportion parmi les adolescents issus de familles polygames.

Pour ce qui est des effets de la polygamie il faut se garder d'une interprétation sommaire. Sachant qu'à la différence de la monoparentalité, c'est un trait exclusif de familles venues d'Afrique noire et un trait par ailleurs indissociable de très grandes fratries dont on a vu l'effet possible sur les propensions à la délinquance. Il est impossible sur la base d'une analyse bi variée de dissocier les différents aspects qui peuvent être dus à la situation parentale, à la taille de la fratrie et à l'origine culturelle. Nous allons les aborder dans le chapitre qui suit.

*

Les familles européennes dont les enfants sont en difficulté au collège et commettent des délits présentent souvent la caractéristique d'être à la fois très démunies sur le plan du bagage culturel et surtout d'être des familles dans lesquelles un divorce, une séparation, un conflit violent ou une pathologie – abus de drogue ou alcoolisme- ont brisé le noyau conjugal. Cette altération du noyau conjugal n'apparaît pas d'abord comme une conséquence des circonstances macrosociales qui affectent en général ces familles, mais comme l'effet d'une dynamique propre au couple ou à l'évolution de ses membres. En schématisant, on pourrait dire que l'échec scolaire des enfants des familles autochtones scolarisés au sein des collèges publics, renvoie à un dysfonctionnement familial. Cette problématique ne touchait que peu les familles issues de l'immigration africaine, elle se développe depuis quelques années et pourrait susciter des difficultés éducatives encore peu lisibles parmi les adolescents qui terminaient le collège en 2005.

ville	Nom d'IRIS	Nb tot. Fam. allocataires 2002	Nb tot. des familles1999	Part des familles mono parmi les familles allocataires	Part des familles monopa- rentales 1999	Part des familles d'origine africaine 1999	Part des familles alloca- taires en 2002	Part des familles dont + de 50% des revenus viennent des transferts
Buchelay	BUHELAY	268	528	0,15	0,09	0,09	50,8	0,04
Magnanville	MAGNANVILLE	722	1632	0,18	0,09	0,06	44,2	0,04
Mantes-Jolie	MJO_HGAR	574	428	0,19	0,13	0,54	100	0,2
Mantes-Jolie	CHOPIN	241	380	0,22	0,17	0,52	63,4	0,09
Mantes-Jolie	MOZAGUYN	667	552	0,27	0,22	0,75	100	0,27
Mantes-Jolie	MERMGAUG	469	488	0,24	0,19	0,61	96,1	0,26
Mantes-Jolie	DEGAS	180	260	0,15	0,15	0,83	69,2	0,18
Mantes-Jolie	MILLET	275	292	0,21	0,14	0,71	94,2	0,23
Mantes-Jolie	CBERNARD	319	356	0,13	0,1	0,76	89,6	0,23
Mantes-Jolie	BRETONEA	389	412	0,25	0,22	0,61	94,4	0,26
Mantes-Jolie	RABELAIS	435	436	0,19	0,13	0,72	99,8	0,26
Mantes-Jolie	JGUESDE	486	532	0,28	0,18	0,04	91,4	0,19
Mantes-Jolie	JCARTIER	465	532	0,21	0,17	0,5	87,4	0,2
Mantes-Jolie	S_EXUPER	470	788	0,2	0,14	0,38	59,6	0,1
Mantes-Jolie	STEANNE	408	516	0,19	0,16	0,5	79,1	0,14
Mantes-Jolie	ZHENRYIV	428	628	0,3	0,16	0,14	68,2	0,1
Mantes-Jolie	GASSICOU	361	660	0,24	0,16	0,06	54,7	0,07
Mantes-Jolie	GARE_MLJ	452	656	0,3	0,15	0,08	68,9	0,14
Mantes-Jolie	IMAR_MLJ	363	492	0,2	0,13	0,01	73,8	0,1
Mantes-Jolie	GATEVIGN	452	524	0,45	0,14	0,1	86,3	0,18
Mantes-Jolie	COLLEGIA	429	556	0,39	0,19	0,02	77,2	0,15
Mantes-Jolie	MARTRAIT	481	576	0,24	0,13	0,07	83,5	0,21
Mantes-Ville	BROUEMLV	476	660	0,33	0,19	0,2	72,1	0,15
Mantes-Ville	SAL_JAUR	575	900	0,24	0,12	0,11	63,9	0,08
Mantes-Ville	CENTR_ML	313	628	0,18	0,09	0,16	49,8	0,05
Mantes-Ville	AV_MANTO	184	572	0,08	0,07	0,08	32,2	0,02
Mantes-Ville	BASDOMAI	547	736	0,29	0,16	0,25	74,3	0,13
Mantes-Ville	HTDOMAIN	190	484	0,19	0,12	0,11	39,3	0,04
Mantes-Ville	MER_PLAI	568	696	0,31	0,19	0,24	81,6	0,17
Mantes-Ville	ORGE_MLV	203	560	0,23	0,08	0,08	36,3	0,04
Rosny/Seine	ROSNY	552	1344	0,15	0,03	0,08	41,1	0,03

Chapitre 7. Synthèse sur les dynamiques scolaires, les déterminations ascriptives et la délinquance dans les trois sites

Le pourcentage des adolescents qui, à la fin du collège, ont fait l'objet d'un procès verbal pour une infraction pénale transmis au parquet varie fortement selon le sexe, le milieu social et l'origine culturelle. Si elles sont aussi souvent absentéistes que les garçons, les filles sont quatre fois moins souvent impliquées comme auteur de délits. Ce phénomène, partout observé, laisse beaucoup d'interrogations sur la part due à la construction de l'identité sexuée, celle de la socialisation et celles des déterminations psychosomatiques (hormonales, musculaires et autres).

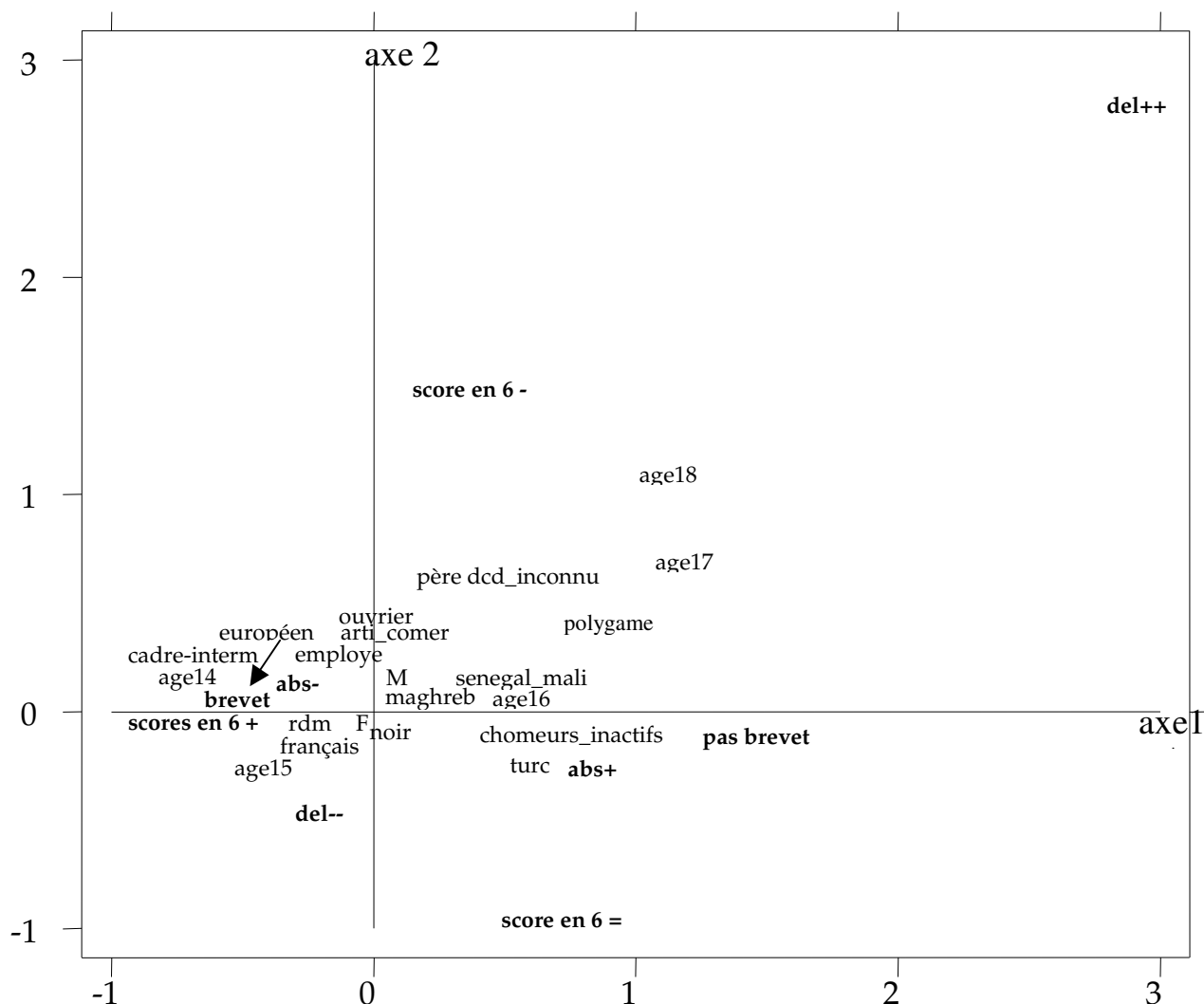
Les enfants de la sous-classe urbaine – adolescents dont les parents sont inactifs, durablement au chômage, dont le père est ouvrier retraité- sont aujourd'hui nettement plus souvent verbalisés comme auteurs de délits que les enfants des autres milieux sociaux. Les différences selon l'origine culturelle sont importantes : de 4,7 % parmi les jeunes autochtones (natifs issus de natifs), le pourcentage d'adolescents mis en cause atteint 11,2 % pour les adolescents élevés dans des familles venues du Maghreb, 16,5 % parmi les jeunes élevés dans des familles venues du Sahel. Les enfants élevés dans des familles polygames sont nettement plus souvent verbalisés que les enfants des familles monogames. La sur-implication des adolescents du Sahel dans les violences est un peu moindre que pour les vols, mais elle est encore nettement plus élevée que dans des familles venues d'Afrique noire hors Sahel³⁹.

Nous avons procédé à une analyse des correspondances multiples sur le fichier de variables actives constitué par les inconduites -délinquance sanctionnée et absences non justifiées- et par les performances scolaires - les scores en 6^e et le succès au brevet. Le premier axe oppose les adolescents délinquants (de ++) à ceux qui ont de bons résultats scolaires en 6^e (scores en 6^e +) le second ceux qui ont des performances médiocres (scores en 6^e -) et ceux qui ont des performances moyennes (scores en 6^e =). Les jeunes « délinquants » sont âgés de 17 ou 18 ans en 3^e, absentéistes, ont échoué au brevet, avaient des notes médiocres en 6^e, ils s'opposent à ceux qui ne sont pas absentéistes, avaient de bonnes notes en 6^e et ont obtenu le brevet. Les caractéristiques familiales⁴⁰, sociales, ethno-culturelles se projettent de manière attendue : il y a un évident cumul des inconduites et contre performances d'un côté, un cumul de bonnes performances et de l'absence de délits de l'autre. Et c'est précisément ce qui fait problème : les inconduites sont l'envers d'une réussite à l'école dans un contexte où l'intégration scolaire n'est plus une des voies d'insertion sociale pour les nouvelles générations mais pratiquement la seule. La délinquance se donne d'abord comme l'expression d'un échec scolaire ou l'envers d'un accomplissement par l'école.

³⁹ En revanche, la proportion des adolescents suivis au titre de l'enfance en danger, en raison de mauvais traitements ou de risque de mauvais traitements, du fait de carences familiales ou des difficultés des parents, varient peu : le pourcentage oscille entre 3 et 6% selon les groupes culturels dans notre échantillon.

⁴⁰ Les caractéristiques familiales se trouvaient au centre et ont été éliminées (sauf la polygamie)

Premier plan factoriel (axe 1 et 2) : distribution des inconduites (en gras) coordonnées sociales des auteurs (en maigre, var. supplémentaires)



Comment sortir du cercle ? C'est toute la difficulté d'une situation de cumul. Ce tableau montre que les différents aspects des inconduites, les contre performances scolaires et les héritages sociaux et culturels sont mêlés. Nous allons nous livrer à une décomposition analytique des effets en essayant de ne pas perdre de vue le fait que c'est une opération d'analyse passablement artificielle. Il ne faut pas se tromper sur la portée de ces résultats analytiques : certains coefficients, certaines influences correspondant à des valeurs spécifiques de plusieurs variables, concernent des conjonctions rares dans la réalité. Il faudra procéder à une contextualisation des éléments pour en saisir la portée.

I. Inconduites, selon le milieu social, l'origine culturelle et la situation familiale

Nous allons nous intéresser d'abord aux configurations de déterminations ascriptives des inconduites des adolescents. Rappelons que nous n'envisageons pas ici les conséquences de la ségrégation spatiale qui, au sein des ensembles urbains que nous avons étudiés, font des « quartiers africains » simultanément des quartiers dépourvus de cadres et de professions intermédiaires. Parmi les trois groupes de déterminations ascriptives envisagées – milieu social, origine culturelle et situation des parents– quelles sont celles qui influent, au moins en apparence, sur la proportion d'auteurs présumés de délits, les autres étant prises en considération ? Cela revient à se demander si les effets des différentes variables (mesurés par les variations de l'*odds ratio* des inconduites) se renforcent ou se neutralisent mutuellement, l'une des dimensions étant le véhicule de l'autre ? Ainsi, par exemple, est-ce parce que leurs parents sont dans une situation sociale généralement précaire que les adolescents élevés dans des familles venues d'Afrique sont plus souvent impliqués dans des délits. Si tel est le cas, l'impact de la variable « origine culturelle » sera affaibli par l'introduction de la variable « milieu social ». Inversement si les *odds ratio* des deux variables sont significatifs et supérieurs à 1, on sera amené à penser que des situations qui ne sont pas par elles-mêmes problématiques peuvent, lorsqu'elles se conjoignent, amplifier l'implication dans des délits⁴¹.

Nous avons comparé quatre modèles explicatifs⁴². Le premier comporte outre le sexe de ego, les variables ascriptives définissant le milieu social, l'origine culturelle et le type de situation familiale, le second précise la description du contexte familial en introduisant la taille de la fratrie et la position de ego dans la fratrie, le troisième et le quatrième introduisent des dispositions affectées par le comportement des adolescents mesurées antérieurement à l'engagement possible dans la délinquance : le score de réussite aux épreuves de 6^e, l'âge à l'entrée en 6^e.

Le modèle numéroté (1) comporte trois variables ascriptives– le sexe étant mis à part, deux ont simultanément des effets sur la propension des adolescents à être sanctionnés pour des délits : le milieu social et l'origine culturelle, tandis que la variable situation des parents n'en a pas. Les effets du milieu social amplifient ceux de l'origine culturelle et réciproquement. Ainsi la conjonction d'un statut professionnel précaire avec une origine africaine est fréquente dans les sites urbains retenus. Dans ce cas, les effets de chaque variable ne se substituent pas l'un à l'autre mais se renforcent : témoin particulier de ce renforcement des effets d'une origine africaine et d'un milieu social défavorisé, la probabilité d'être impliqués dans des délits est plus forte pour les garçons élevés dans des familles venues du Sahel si les parents sont inactifs ou au chômage de longue durée, retraités et à un moindre degré ouvrier ou artisan/commerçant ...que pour les garçons, et a fortiori les filles, vivant dans des familles françaises de longue date où le père est cadre ou intermédiaire. Les adolescents élevés dans des familles venues du Maghreb sont dans une position intermédiaire : par rapport aux autochtones, le rapport des cotes est de 1,9 pour les garçons vivant dans des familles d'origine maghrébine et de 3,7 pour les adolescents d'ascendance

⁴¹ Etant donné que l'issue, PV d'infraction, a un caractère binaire ou ordinal on a utilisé l'analyse logistique et l'analyse log-linéaire. L'*odds-ratio* dépend multiplicativement des différents facteurs pris en compte :

$$\text{odds}(\text{del}) = \exp^{\alpha} \cdot \exp^{\beta_1 X_1} \cdot \exp^{\beta_2 X_2} \dots$$

⁴² Nous avons testé la validité de modèles avec interaction entre les variables explicatives. Ces modèles ne sont pas significativement meilleurs que le modèle sans interaction ; ce qui suggère que la potentialisation des effets de l'origine culturelle par un milieu social intervient de façon analogue pour toutes les modalités de la variable origine culturelle. Les tableaux présentant les résultats de l'analyse log-linéaire sont annexés⁴².

sénégalaise et malienne. Lorsqu'on contrôle le milieu social et l'origine culturelle, la distinction des situations familiales -parents biologiques ensemble, famille recomposée, monoparentale, polygamie- n'apporte rien à l'explication de la propension à la délinquance, les effets, apparemment forts dans les tris croisés, qu'on pouvait imputer à une socialisation dans une famille polygame sur la délinquance ne sont plus significatifs⁴³.

Implication en tant qu'auteur de délits : régressions logistiques

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Situation parentale				
Parents ensemble	1 réf.	1 réf.	1 réf.	1 réf.
Fam. recomposée	1.4	2.4	2.1	2.4
Fam. monoparentale	1.5	2.1	2.1*	2.1*
Fam. polygame	2.1	1.3	1.1	1.6
Situation prof du père				
Artisan/commerçant	1.1	0.9	0.9	1.1
Cadre/prof libérale /prof intermédiaire	0.3	0.24**	0.31*	0.33*
Employé	0.8	0.6	0.6	0.6
Ouvrier	1 réf.	1 réf.	1 réf.	1 réf.
Inactif <60/chômeur sans précision	2.6***	1.1	1.1	1.3
Inconnu/décédé/invalidé	0.9	0.7	0.8	0.8
Retraité	1.3	1.1	1.0	0.9
Origine culturelle				
Français depuis plusieurs générations	1 réf.	1 réf.	1 réf.	1 réf.
Autre européen	0.6	0.3	0.3	0.3
Maghrébin	1.9*	2.4*	2.1*	2.4*
Afrique noire (hors Sahel)	1.8	1.6	1.4	1.7
Afrique sahélienne	3.7***	2.7*	2.3	2.8*
Turquie	1.4	1.2	0.9	1.1
Reste du monde	1.5	1.6	1.3	1.6
Fratrie				
Taille de la fratrie		1.2**	1.2*	1.2*
Rang de ego par rapport à l'aîné		0.9*	0.9**	0.9*
sexe				
Fille	1 réf.	1 réf.	1 réf.	1 réf.
garçon	6.0***	6.3***	6.4***	6.0***
Performances				
Age en 6 ^e			-	1.8***
Notes en français en 6 ^e			0.98***	-
N=	1815	1756	1675	1724
R2	0.16	0.19	0.20	0.22
Log likelihood	-395	-296	-292	-285

* signif. au seuil de 5%, ** signif. au seuil de 1%, *** signif. au seuil de 1 pour mille.

Nous avons introduit dans l'analyse, modèle numéroté (2), d'autres caractéristiques de la situation familiale des adolescents dont le rôle nous a paru important : la taille de la fratrie et le rang d'ego dans la fratrie. Ce sont encore des déterminations ascriptives, assez étroitement associées à l'implication dans des actes de délinquance. Comme le suggère le graphique ci-dessous, la taille de la fratrie « fait varier » du simple au triple l'implication dans la

⁴³ 2,3 % des enfants de l'ensemble des cohortes suivies sont élevés dans de telles familles, dans un ensemble urbain où la population issue de Sahel est 8,9 %, alors que la population issue du Sahel serait en France de 0,5%, ce qui conduit à estimer le poids des enfants élevés dans des familles polygames à 0,1%.

délinquance et la position d'aîné de la fratrie élève aussi fortement le risque d'être impliqué. Dans le modèle (2), l'introduction de ces variables réduit *l'odds ratio* associé à l'implication dans la délinquance des adolescents des familles du Sahel de manière sensible, en revanche il a tendance à élever *l'odds ratio* associé à la socialisation dans les familles maghrébines. De même, l'introduction des caractéristiques de la fratrie annule l'effet d'avoir été élevé dans une famille où le père est inactif ou chômeur de longue durée. L'impact de la situation parentale qui n'est pas significatif dans le modèle (1) se modifie dans le sens analogue : l'effet des situations de monoparentalité se trouve proche de la significativité, alors que l'effet « famille polygame » qui était tout juste significatif au seuil de 10% disparaît complètement. Ce dernier changement suggère que la dimension de la polygamie associée à la délinquance se situe du côté de la taille de la fratrie et non des conséquences psycho-éducatives du modèle familial (pluralité des épouses). Lorsque la position dans la fratrie et sa taille sont prises en compte, les adolescents élevés dans des familles polygames ne sont pas plus enclins à la délinquance. Parallèlement, l'effet du milieu professionnel se modifie : l'impact des situations où le père est inactif ou chômeur de longue durée disparaît, tandis que la position des fils de cadres et professions intermédiaires faiblement significative dans le modèle (1) se précise : elle est liée à un risque nettement inférieur d'être impliqué dans des délits.

Les modèles numérotés (3) et (4) introduisent en plus les effets mesurables du degré d'adhésion d'ego aux exigences scolaires lors de l'entrée au collège soit sous la forme de ses notes aux épreuves de français en 6^e, soit sous la forme de l'âge à l'entrée en 6^e. Dans les deux cas, la variable de performance scolaire a un effet significatif sur la propension à s'engager à l'adolescence dans des conduites sanctionnées. L'ajout de ces variables n'abolit pas l'effet, certes limité à une seule modalité, du milieu social : à performances scolaires égales en 6^e, les adolescents des classes moyennes –cadres ou professions intermédiaires– restent plus immunisés contre la délinquance que ceux des autres catégories. En d'autres termes, la réduction de la délinquance des enfants de cadres et de professions intermédiaires ne vient pas seulement du fait qu'ils ont de meilleurs résultats en 6^e ou moins de retard. Le contrôle des résultats scolaires en 6^e fait entrer –avec un coefficient tout juste significatif certes– la situation parentale : les enfants des familles monoparentales sont plus impliqués que ceux des familles unies ; il n'y a toujours pas d'effet de la socialisation dans les familles polygames.

Lorsqu'on prend en compte les caractéristiques de la fratrie, sa taille et la position d'ego en tant qu'aîné, cadet ou benjamin, on réduit beaucoup les effets qu'on attribuait à l'origine culturelle ou au milieu social sur la délinquance sanctionnée par les services de police, on renforce légèrement ceux de la monoparentalité.

II. Réussite au brevet

Nous avons formalisé la probabilité de réussite au brevet (odds), en fonction des caractéristiques sociales des adolescents et en fonction de leur comportement. Le modèle numéroté (1) contient les mêmes variables ascriptives que son homologue pour la délinquance, il suggère que la réussite au brevet est fortement affectée par le milieu socioprofessionnel défini par la profession du père. Les deux situations polaires sont celles que nous avons évoquées à propos des délits : les adolescents élevés dans des familles où le père est chômeur ou inactif ont nettement moins de succès au brevet que les fils des cadres et

intermédiaires. La réussite au brevet dépend peu de l'origine culturelle et de la situation des parents –ensemble, recomposition, monoparentalité, polygamie dans un milieu social donné.

Le modèle numéroté (2) contient des variables qui mesurent le rôle actif des adolescents. On améliore beaucoup le pouvoir explicatif du modèle explicatif de la réussite au brevet en introduisant des variables qui témoignent des résultats en 6^e d'ego (nous avons retenu ses notes en français), du recours à l'aide au devoir ou à l'accompagnement scolaire et du temps passé à faire ses devoirs le soir en 3^e. Toutes ces variables sont beaucoup plus significatives que les variables ascriptives. Toutefois si de matière attendue l'effort personnel ou la qualité des résultats antérieurs (en 6^e) préjugent de la réussite, le recours à l'aide est associé à une élévation significative de la probabilité d'échec. Cela ne signifie pas que c'est parce qu'ils vont au soutien qu'ils échouent, mais d'abord que ceux qui vont au soutien ont en moyenne plus de difficultés : bien qu'ils aillent au soutien, ils restent souvent en échec. Le succès scolaire est un comportement de performance sensible à l'action volontaire des adolescents. L'introduction des résultats en 6^e et de l'effort scolaire annule l'effet négatif d'une socialisation dans une famille du Sahel, il met en évidence le fait que les adolescents élevés dans des familles venues du Maghreb ont de meilleures performances au brevet que leurs homologues socialisés dans des familles autochtones (résultat souligné il y a déjà quelque temps par J-P Caillé et L-A Vallet 1996). Est-ce qu'il y a là un effet accentué par le contexte des quartiers ? C'est possible⁴⁴. L'introduction de ces variables d'effort scolaire et de recours à l'accompagnement renforce l'effet négatif associé à un père chômeur ou inactif mais rend non significatif l'effet positif d'une famille « classe moyenne ». On imagine que les effets de l'effort personnel se substituent, étant plus spécifiquement liés à la réussite d'ego, aux facilités scolaires héritées dans les classes moyennes. Mais pourquoi un renforcement du désavantage des adolescents dont le père est au chômage ou inactif de moins de 60 ans ? Précisément, les adolescents issus de ces familles qui disposent du moins de ressources sont ceux qui disent fournir le moins d'effort scolaire. Il y a donc renforcement du handicap hérité par le manque de travail personnel.

Dans les modèles numérotés (3) et (4), nous sommes revenus sur les effets a priori paradoxaux du recours à l'accompagnement et au soutien sur la réussite au brevet. En effet ce recours est associé à une moindre réussite, à milieu social et origine culturelle contrôlée. Nous avons séparé en deux équations la situation des adolescents scolarisés en ZEP et celle des adolescents scolarisés hors ZEP, et nous avons ici exclu de l'ensemble des variables explicatives celle qui représente l'effort de travail personnel dont l'effet est très fort. Il s'avère que pour les élèves en ZEP, abstraction faite du travail personnel, le recours à l'aide améliore significativement les résultats au brevet dans un modèle qui prend en compte l'origine culturelle et les performances à l'entrée au collège. Réciproquement hors ZEP le recours à l'aide reste sans effet repérable.

⁴⁴ Nous reprendrons cette question ailleurs en formalisant de façon explicite les effets du contexte spatial.

Réussite au brevet selon les caractéristiques ascriptives, les performances antérieures et les efforts faits et la zone scolaire

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3 en ZEP	Modèle 4 hors ZEP
Situation parentale				
Parents ensemble	1 ref	1 ref	-	-
Fam. recomposée	0,4*	0,6	-	-
Fam. monoparentale	0,7	0,84	-	-
Fam. polygame	1,3	1,0	-	-
Situation prof du père				
Artisan/commerçant	0,8	1,0	-	-
Cadre/prof libérale /prof intermédiaire	4,8***	2,7~	-	-
Employé	2,5**	1,8	-	-
Ouvrier	1 ref	1 ref	-	-
Inactif <60/chômeur sans précision	0,3**	0,15***	-	-
Inconnu/décédé/invalidé	1,0	0,4	-	-
Retraité	0,04***	0,1*	-	-
Origine culturelle				
Français depuis plusieurs générations	1 ref,	1 ref,	1 ref,	1 ref,
Autre européen	0,99	0,9	0,6	1,7
Maghrébin	1,14	2,1*	1,13	0,5**
Afrique noire (hors Sahel)	0,61	1,2	0,97	0,7
Afrique sahélienne	0,42**	0,8	0,6	,17***
Turquie	0,63	1,9	0,7	1,8
Reste du monde	0,89	5,6	2,9	0,5
Fratrie				
Taille de la fratrie	-	-	-	-
Rang de ego par rapport à l'aîné	-	-	-	-
sexe				
Fille	1	1	1	1
garçon	0,5***	0,45**	0,62**	0,78
Performances				
Age en 6 ^e		-		
Notes en français en 6 ^e		1,04***	1,07***	1,06***
Tps de travail personnel		1,01***	-	-
Accompagnement . scolaire		0,3***	1,66*	1,03
(N=)	1013	875	841	788
R2	0,16	0,25	0,19	0,17
Log Likelihood	-333	-197	-429	-343

* signif. au seuil de 5%, ** signif. au seuil de 1%, *** signif. au seuil de 1 pour mille.

III. Interprétation des résultats

Quel lien y a-t-il entre ces inaccomplissements scolaires et les délits ? Les variables comme l'âge en 6^e ou le score de réussite scolaire en 6^e traduisent plutôt un niveau d'aptitudes aux manipulations symboliques qui médiatisent les effets du milieu social. et se présentent comme des antécédents plus directs de la réussite scolaire. Elles sont en quelque sorte l'internalisation par ego des ressources de son milieu. Cette internalisation est variable d'un individu à l'autre mais globalement les enfants de cadres ont plus de facilités scolaires ce qui réduit dans une logique mertonienne leur recherche de gratifications extra scolaires.

On affirme souvent que les adolescents qui ont des scores médiocres en 6^e ne se projettent pas dans l'avenir. N'est-ce pas plutôt que l'avenir dans lequel ils sont projetés n'est que trop déterminé et qu'ils renâclent à y entrer ? Parmi les garçons qui ont eu un score moyen de moins de 40% de réussite en 6^e, les projets professionnels sont étonnamment semblables, presque tous impliquent une orientation professionnelle courte. Mentionnant explicitement un CAP ou un BEP, ils acceptent souvent une orientation vers l'automobile pour les français de familles autochtones et parmi les enfants des familles venues d'Afrique noire, vers la vente pour les enfants des familles d'origine maghrébine.

Chez les garçons qui ont un score supérieur à 60% en 6^e, les aspirations sont plus ouvertes, mais restent thématiquement orientées par l'univers industriel. L'avenir le plus couramment envisagé est celui d'ingénieur et de technicien, les domaines de la mécanique, l'électricité, l'électronique sont les plus cités, les adolescents ne mentionnent plus un CAP ou un BEP tout proches, la vente a moins de place et les professions libérales ou intellectuelles un peu plus. Les auteurs de délits n'ont pas d'ambitions différentes, de ceux qui n'ont pas été impliqués en tant qu'auteurs, comme ils ont en général des notes plus médiocres, leurs ambitions sont professionnelles et étroitement définies. Les ambitions avouées sont pour eux aussi fonction des résultats scolaires, les garçons qui n'ont guère d'espoir institutionnel mais ont les mêmes modes de vie et les mêmes envies que leurs copains n'ont pas pour autant révisé à la baisse leur horizon d'attentes. Rien ne les y contraint à court terme, ils peuvent pendant quelques années encore adopter le même style de vie, les mêmes pratiques. Mais ils ont à gérer cet écart entre un horizon professionnel qu'ils savent barré et des attentes, une image d'eux mêmes qui ne sont pas atteints par la résignation. Pendant ces années, dans les quartiers d'habitat social, deux autres systèmes normatifs vont peser sur leur conduite : les demandes liées à leur place dans la fratrie et celles qui sont proposées par la sociabilité du micro-quartier⁴⁵. Ces adolescents n'apportent pas et ne peuvent pas apporter les mêmes réponses aux pressions qu'ils subissent. Dans les sociétés modernes, ce pouvoir de contrôle externe est faible en milieu urbain, c'est la contrepartie de l'autonomie des individus, le contrôle moderne est l'auto-contrôle, l'intériorisation des normes. Mais à la différence du contrôle externe, celui-ci dépend du degré d'adhésion des adolescents aux attentes institutionnalisées du « main stream », notamment autour de la réussite scolaire.

L'analyse multivariée permet d'étayer l'idée que l'inscription sociale des adolescents dans la délinquance est associée au rôles sociaux et aux tensions découlant des rôles sociaux, notamment ceux qu'engendrent pour les migrants ou les adolescents issus de l'immigration

⁴⁵ Nous développerons ce point plus amplement en intégrant une analyse des contextes spatiaux des inconduites.

une exigence de réussite scolaire qui ressortit à une logique de performance très individualisée et une exigence de dignité ou de respect qui renvoie à une logique identitaire baignant dans d'autres références. Les variables anthropologiques comme la taille de la fratrie et la position dans la fratrie, le sexe affectent le plus les déterminations lisibles en termes d'origine culturelle. Elles renvoient aux contradictions et aux tensions qui résultent de rôles familiaux et d'attentes de rôles. Certes les adolescents élevés dans des grandes familles sont plus enclins à la fois à une délinquance d'appropriation et à une délinquance expressive, mais l'effet de la place de ego dans la fratrie est plus significatif pour les actes expressifs (violences, dégradations).

*

Au terme de cette analyse de l'implication dans la délinquance et de la réussite au collège, en fonction des caractéristiques ascriptives et acquises des adolescents de zones urbaines comprenant une forte proportion de familles migrantes, il ressort d'abord que l'origine culturelle et le milieu social dont l'influence sur la propension à la délinquance apparaît essentielle à première vue, véhiculent des effets qui tiennent plus spécifiquement à la taille des fratries et à la place des garçons dans la fratrie. Le rôle des dissociations familiales sur l'implication dans la délinquance sans être nul, n'apparaît pas comme un facteur de premier plan. Il ressort aussi que ceux qui se servent le plus de l'accompagnement à la scolarité et sont capables de s'affranchir du stigmate de mauvais élèves sont ceux qui, parmi les migrants d'Afrique noire ou de Turquie, avaient déjà de meilleurs résultats à l'entrée au collège que la moyenne. Il faut, selon nous, s'appuyer sur ces adolescents pour tirer vers le haut les collègues des cités et réduire l'implication dans la délinquance.

Les contre-performances des adolescents en matière scolaire et la sur-implication dans des délits sont connues à divers degrés des enseignants, des éducateurs, des magistrats et des policiers. Elles sont rarement énoncées en raison des problèmes éthiques et politiques qu'elles soulèvent dans des sociétés démocratiques où il y a une sensibilité légitime devant des interprétations qui peuvent glisser vers des dérapages racistes ou xénophobes. Nous plaidons ici pour un usage mesuré et prudent de ces catégories interprétatives, qui nous paraissent cependant incontournables pour la compréhension des sociétés multiculturelles.

Chapitre 8. Décrochage, accompagnement scolaire et ambitions professionnelles

Nous avons observé, à l'issue d'un précédent rapport⁴⁶, que les Zones d'éducation prioritaires, du moins dans les sites que nous avons étudiés, ont permis à une partie des adolescents des quartiers populaires de progresser sur le plan des résultats scolaires. Dans les quartiers pauvres, la réduction de l'échec scolaire mais aussi la prévention de la délinquance passe par une élévation de la réussite scolaire et une réduction des frustrations engendrées par l'échec scolaire.

Pour compléter l'analyse menée jusqu'ici, nous avons mené une investigation sur le recours à l'accompagnement à la scolarité. L'accompagnement à la scolarité intervient, dans la plupart des cas en dehors des écoles et des collèges, il implique une démarche volontaire de la part des adolescents et des familles et combine du soutien scolaire et des activités de loisirs ou de jeux éducatifs encadrés. Financé par la CAF, le FASILD, les Conseils généraux et les municipalités il constitue un outil important en complément des « politiques ZEP » pour réduire les handicaps en termes de performance scolaire des enfants de ces quartiers et il a été formalisé dans le cadre des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité⁴⁷. L'accompagnement à la scolarité a évidemment une place beaucoup plus importante dans les quartiers pauvres que dans les quartiers plus mixtes, ainsi il concerne plus d'élèves au Val Fourré à Mantes ou dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris qu'à Saint-Herblain en Loire Atlantique.

Les interférences fortes entre l'échec scolaire et la délinquance prennent un tour particulier pour les adolescents issus de l'immigration africaine. Dans ces quartiers, la conscience de l'importance des enjeux éducatifs au sens large s'est développée et a suscité des investissements associatifs. Progressivement au cours des années 1980 et 90, ces investissements ont conduit les associations à donner une place centrale à l'éducation et à la réussite scolaire, parallèlement aux actions d'alphabétisation pour la population adulte. Le recours à l'accompagnement scolaire *au moins une année* au cours de sa scolarité est, de même, beaucoup plus fréquent dans les zones classées ZEP (40%) qu'en dehors (25%).

I. L'accompagnement à la scolarité

Nous allons, pour terminer cette analyse des vicissitudes de la socialisation, prendre une vue cursive des actions d'accompagnement à la scolarité et les mettre en perspective à la fois avec les ambitions des adolescents eux-mêmes et les effets de la ségrégation sociale dans le Mantois et dans le 18^{ème} arrondissement de Paris.

⁴⁶ Rapport pour la CNAF, mars 2006.

⁴⁷ Ces CLAS s'inscrivent dans les Contrats Educatifs Locaux qui sont une composante de la Politique de la Ville au sens large.

1.1 Mantois

Dans le Mantois, les associations les plus anciennes dans le domaine de l'accompagnement scolaire comme EIAPIC (Ensemble inter associatif pour l'inter culturel) ont été créées dans les années 1980. Si EIAPIC commence dès la fin des années 1980 à faire de l'aide aux devoirs en parallèle avec l'alphabétisation, la demande pressante du FAS dans ce domaine l'a conduit à se centrer sur l'accompagnement. C'est au début des années 1990 que la plupart des associations qui prennent en charge une action éducative sont créées dans un contexte de conflit aigu qui oppose les jeunes de la cité à la police et aux institutions. Citoyen, Amicale Physiciens (CAP) a été créée en 1993 en relation avec les événements de 1991, car « il fallait occuper la jeunesse et venir en aide aux familles face à tous ces constats de chômage et de précarité ». Parmi les associations thématiques on trouve aussi l'Ecole Pour Tous (EPT) ou l'AFEV et une association d'inspiration chrétienne 'Eveil Matin', créée en 1994. Les associations qui se sont investies dans l'accompagnement à la scolarité sont d'autre part des associations qui ont une base culturelle comme KJPF (kawtal janngohe pulaar ffulde) et SDL (silaabe daande lenol), qui sont animées par des Peuls et cherchent à promouvoir la langue et à maintenir dans la jeune génération des éléments de culture peule. Les actions d'accompagnement ont été engagées en 2002 pour SDL et depuis 1996 pour KJPF. Il y a aussi des associations multiculturelles généralistes comme l'ACECAM, qui réunissait à son commencement sur une base territoriale des africains de multiples origines (Peuls du Fouta, Soninkés, Serères, Manjaks, Ivoiriens) et s'était fixée des objectifs touchant explicitement le problème de l'intégration, ou encore l'ACM et Myosotis.

Ce qui singularise les associations d'accompagnement à la scolarité dans le Mantois, et plus précisément au Val Fourré, c'est le rôle joué par des associations africaines à caractère identitaire. Derrière les objectifs de promotion de la langue peule, elles défendent des idées autour de l'analphabétisme considéré comme un « fait social » responsable avec l'ignorance « de tous les maux dont souffre l'Afrique ». La lutte contre l'analphabétisme devient un aspect d'une volonté d' « éducation populaire » et doit permettre de « sensibiliser cette population (...) de motiver [les familles africaines] à s'intéresser à l'éducation de leurs enfants, de leur apprendre à s'organiser, voir à s'intégrer mieux dans la vie quotidienne »⁴⁸.

En adoptant ce point de vue, les associations répondent à un enjeu spécifique aux familles originaires du Sahel qui font face à une alternative, forgée par l'effondrement de l'aide au développement, entre l'investissement dans les études des enfants en France et l'envoi d'argent au pays. Au début des années 1980, vingt ans après les indépendances, la coopération est en déroute, parallèlement les immigrants Africains s'installent en France avec leur famille dans le cadre du regroupement familial : ils créent des associations de village dont on ne trouve pas l'équivalent chez les Maghrébins. Les difficultés scolaires prennent un tour nouveau dans ce contexte du fait que la scolarisation longue devient une exigence beaucoup plus forte dans une conjoncture de chômage élevé et de tertiarisation des emplois. Les associations communautaires, petites ou grandes, se sont créées pour faire face aux difficultés locales –altérations de la famille et dérives délinquantes des adolescents- principalement. Elles mettent l'accent sur les enjeux locaux en France. Elles ont du mal à mordre sur une population qui ne voit pas les enjeux éducatifs comme prioritaires par rapport aux loyautés familiales. Mais progressivement, et partiellement en raison de la forte incitation financière, l'accompagnement s'impose comme un axe de travail de ces associations dans le Mantois.

⁴⁸ Document rédigé en 1990.

I. 2 Paris

A Paris 18^{ème}, la plupart des associations d'accompagnement à la scolarité ont aussi été créées au début des années 1980. Le territoire 'social' de l'arrondissement est associé à trois Equipes de Développement Local, rattachées à la politique de la ville : la Goutte d'Or, le pôle Porte de la Chapelle-Porte d'Aubervilliers à l'Est de l'arrondissement, le pôle Porte de Montmartre-Clignancourt au Nord-ouest.

La Goutte d'Or est un quartier avec tout un réseau associatif constitué, ancien, qui propose une réponse large au besoin de soutien scolaire, même si la demande est importante, tant de soutien individuel (proposé par certaines associations) que de soutien collectif.

A La Chapelle l'offre d'accompagnement s'est développée plus récemment, plusieurs associations proposent l'aide aux devoirs, notamment Espoir 18 et l'ADCLJC. Le Secours Catholique intervient chez les familles, l'IDELFE accueille les élèves du primaire et les autres associations (centres d'animation, centre social) accueillent peu d'enfants et n'axent pas leur travail sur les enfants ou les jeunes, sauf une –Ney-Village⁴⁹. La configuration géographique est aussi très différente de celle de la Goutte d'Or. Il n'y a pas de centre, de lieu de regroupement, les associations touchent un public du nord du quartier ou du sud, selon l'emplacement du local.

Enfin, au cours des années 1990, les besoins liés à l'installation de familles nombreuses ou de familles monoparentales ont amené la création et le développement d'action d'accompagnement entre la Porte de Montmartre et la Porte de Clignancourt.

Les actions d'accompagnement prennent appui dans le 18^{ème} arrondissement Paris sur la densité du milieu artistique : des gens de théâtre, des musiciens ou des danseurs ont été sollicités durablement pour animer des ateliers, monter des spectacles avec les enfants. Par ailleurs la présence d'étudiants, de jeunes cadres ou ingénieurs, d'enseignants retraités désireux de donner de leur temps permet aux associations de fournir un encadrement de qualité qui s'appuie directement sur la mixité sociale de l'environnement. A Paris comme à Mantes, un des problèmes constamment rappelé par les acteurs de l'accompagnement est la difficulté à associer et à mobiliser les parents. Plus ou moins bien surmontée selon les cas, cette difficulté –qu'on a soulignée également dans le Mantois– renvoie à une conjonction de facteurs : sentiment de certains parents d'être dépassés par les exigences scolaires, peur d'être jugés de la part de ceux qui ont eux-mêmes été peu scolarisés, ou sentiment qu'on ne les sollicite que pour leur dire du mal de leur progéniture qui se traduit souvent par une délégation absolue de responsabilité aux animateurs.

Nous allons décrire avec un peu plus de détail l'origine des associations de la Goutte d'Or.

Deux structures ont aujourd'hui un poids plus important en dehors d' « Action collégiens », structure para-municipale qui intervient dans l'ensemble des collèges : EGDO qui suit une cinquantaine de collégiens, ADOS en suit près de 80 ; les autres associations suivent entre 10 et 30 collégiens. Au total, environ 300 collégiens font l'objet d'un suivi en flux annuel plus ou moins renouvelé. Ce sont pour l'essentiel des élèves des collèges Clemenceau, Marie-Curie et plus marginalement, Dorgelès. Parmi les motifs explicites qui ont amené la création de ces associations figure le souci de l'épanouissement des enfants, la volonté « qu'ils s'en sortent », exprimée souvent comme une raison d'être par des mères

⁴⁹ Des structures qui s'occupent de prévention spécialisée comme ADCLJC ou Relais 18 se sont investies dans l'accompagnement à la scolarité et les associations qui font de l'accompagnement dans le sud du quartier travaillent en partenariat avec une autre association de prévention –le GRAJAR.

d'origine immigrée. Mais il y a aussi des questions de justice sociale, d'égalité réelle des droits et la volonté de la part de femmes immigrées de rompre leur isolement.

L'accompagnement à la scolarité n'est pas limité à la réussite scolaire des enfants, on le voit dans l'exemple de l'Association pour la solidarité des femmes immigrées sénégalaises (ASFIS). Cette association a été créée par un groupe de femmes sénégalaises – étudiantes, femmes actives ou femmes au foyer - qui ont pris l'initiative de se réunir pour créer des liens d'entraide dans le quartier sur les questions du logement et de la santé. Progressivement l'association a étendu son action à d'autres femmes africaines et elle a été amenée à supprimer le S à la fin de son acronyme. Puis elle s'est étendue aux hommes de ces pays. L'aide aux devoirs s'est imposée très vite comme une activité centrale car les familles africaines étaient conscientes qu'elles ne pouvaient pas elles-mêmes aider leurs enfants. Aujourd'hui les enfants qui s'adressent à l'association, ou qui y sont adressés, sont pour l'essentiel originaires d'africaine noire, mais il y a quelques enfants d'origine maghrébine ou asiatique ; la plupart des élèves ont de grosses difficultés scolaires.

L'ASFI est un exemple un peu atypique parmi les associations qui font de l'accompagnement à la scolarité dans le 18^e arrondissement. C'est celle qui ressemble le plus aux associations que nous avons rencontrées au Val Fourré à Mantes. Mais son évolution est assez caractéristique d'une dynamique exactement inverse de celle de l'ACECAM – l'Association des communautés africaines de Mantes – qui précisément a eu des difficultés lorsqu'elle s'est engagée résolument dans la mixité entre hommes et femmes et dans le panafricanisme. C'est à dire lorsqu'elle a essayé de dépasser un ancrage identitaire strict pour embrasser des enjeux – en particulier sur la place des femmes – rendus aigus dans le contexte de la migration.

D'autres associations qui font aujourd'hui de l'accompagnement à la scolarité dans le 18^e arrondissement ont répondu à des besoins différents. Ainsi, Accueil Goutte d'Or a été créée à la demande de familles immigrées qui éprouvaient des difficultés dans leurs démarches administratives, et très concrètement pour remplir des formulaires. Très vite les fondateurs de l'association se sont rendus compte qu'il pourrait être plus efficace de se situer en amont de cette demande et de faire de l'alphabétisation. Commencées dans les années 1960, les actions d'alphabétisation, initialement destinées aux hommes ont été orientées vers les femmes. Et, du fait qu'on accueillait des femmes, il fallait garder les enfants, ainsi, petit à petit, s'est mis en place un accueil de la petite enfance. En effet, les femmes qui suivaient les cours d'alphabétisation étaient préoccupées par les problèmes de scolarité de leurs enfants et de ce fait plus conscientes des enjeux scolaires : cela a conduit assez naturellement l'association à s'orienter vers l'accompagnement scolaire.

EGDO est une association créée en 1978 qui a proposé de l'aide aux devoirs et qui, jusqu'en 1995, était logée dans des appartements avec des baux précaires. Elle a progressivement abandonné certaines des activités sportives qu'elle menait à d'autres structures. « L'aide aux devoirs » est devenue « accompagnement à la scolarité » : comme souvent, la création d'un terme administratif, occulte le sens plus concret, plus intuitif qu'avait le vocable initial. Ne s'agit-il pas d'aider les enfants des familles pauvres à faire leurs devoirs et donc à mieux en comprendre le sens ? EGDO a mis en place un groupe de paroles avec les parents depuis 1999 pour aborder les questions d'éducation et tente d'élaborer une réflexion sur cette aide.

Une autre structure, l'ADCLJC, créée en 1968, dont la première mission est l'éducation spécialisée auprès des 15-22 ans, fait aussi de l'accompagnement à la scolarité.

Au départ, nous dit un des responsables, il s'agissait surtout d'aménager des espaces où les enfants puissent faire leurs devoirs car les logements dans le 18^e arrondissement sont assez exigus. Ce besoin de développer le soutien scolaire s'est affirmé quand le quartier a vu la proportion des familles venues du Maghreb augmenter sensiblement. Les animateurs de cette association ont eu rapidement le sentiment que le travail de rue et l'accompagnement scolaire pouvaient être complémentaires.

A travers ce rapide survol des associations qui prennent en charge l'accompagnement à la scolarité dans le quartier de la Goutte d'or, on mesure l'importance du maillage associatif dans le quartier qui est assez exceptionnel dans le contexte parisien. La Goutte d'or est une enclave, beaucoup de ses habitants ne franchissent pas le boulevard Barbès qui borde le quartier au sud et peu d'entre eux dépassent la frontière nord constituée par la rue Ordener. L'imbrication des enjeux concernant les migrants –alphabétisation, aide administrative - et des enjeux concernant les enfants –déficit de possibilité d'aide des parents, exigüité des logements est forte.

Le maillage associatif n'est pas aussi fort dans toutes les portions de l'arrondissement. Il diffère du réseau mantais sur plusieurs aspects. Notamment celui-ci, lorsqu'on prend en compte l'origine des animateurs des associations qui font de l'accompagnement à la scolarité à Paris 18^{ème}, on a l'impression que la grande majorité des responsables et animateurs sont autochtones. Cette impression doit être nuancée : ainsi les membres des Centres d'animation Chapelle et Hébert sont maghrébins, un animateur d'Espoir-18 est africain - Mamadou Doucoura, c'est aussi une femme originaire du Maghreb, Naïma Taleb, qui est responsable de la Compagnie Résonances, l'association Ney-village est animée par Aïssa M'Ballo. Pour autant, le poids des classes moyennes autochtones dans les associations d'accompagnement à la scolarité est beaucoup plus important que dans le Mantois. De plus, à la différence des cités du Mantois, les associations parisiennes n'ont pas, à une exception près, de référence identitaire. Si l'idée de renvoyer les adolescents turbulents en Afrique a été évoquée dans des interviews, jamais la participation aux associations de villages, ni à celles de co-développement ne sont ressorties des entretiens.

À Paris, les enjeux éducatifs ne sont pas directement référés à l'origine culturelle spécifique des adolescents. Il n'y a pas à Paris d'ailleurs de concentration forte de gens d'une même région, comme c'est le cas à Mantes avec les familles originaires de la 'région du fleuve' (Sénégal). Et c'est sans doute dans ce contexte que l'on peut comprendre que la dynamique associative est à Paris plutôt une dynamique d'ouverture pluriculturelle alors qu'à Mantes les associations africaines noires les plus solides ont une forte référence identitaire.

De plus les enjeux à Paris sont différents du fait que la ségrégation spatiale est moindre à la fois en termes ethniques et sociaux et que, parallèlement, la ségrégation scolaire est beaucoup plus forte. Dans le Mantois, comme on l'a noté, la ségrégation socio-professionnelle recoupe fortement la ségrégation ethnique. De ce fait, les familles appartenant aux classes moyennes n'ont guère de dilemme, quand elles habitent Verneuil ou Magnanville, elles trouvent dans le collège public local un cadre acceptable, et si elles habitent au Val Fourré, elles n'ont pas vraiment le choix non plus d'un autre établissement que le collège du secteur. Il n'en va pas de même à Paris. En dépit de la ségrégation spatiale, dans beaucoup de portions du 18^{ème} arrondissement, il y a une forte mixité socioprofessionnelle, les cadres, les professions intellectuelles et les intermédiaires représentent des fractions significatives de la

population. Mais l'évitement des collèges publics est généralisé dans toutes les zones populaires. Une bonne part des habitants ne scolarise pas ses enfants dans les collèges publics comme on le voit s'agissant du quartier de la Goutte d'Or. Le repérage le plus évident de ce phénomène s'opère en observant les différences dans la composition culturelle des voisinages et des écoles.

Dans la plupart des IRIS de la Goutte d'Or (environ 20 000 habitants), la proportion des élèves issus de familles maghrébines et plus encore celle des élèves issus des familles originaires d'Afrique noire sont nettement supérieures à la proportion des familles résidant dans l'IRIS. Même si l'on tient compte des nombres moyens d'enfants par famille, on n'épuise pas la différence. Dans ces IRIS, les élèves autochtones ou originaires d'un autre pays d'Europe sont extrêmement minoritaires (15%), alors que la proportion des familles européennes est majoritaire.

Ségrégation scolaire dans les IRIS du quartier de la Goutte d'Or à Paris en 2005

IRIS	Nombre de familles en 1999	% de familles originaires du Maghreb	% d'élèves d'origine maghrébine dans les collèges publics	% de familles originaires d'Afrique noires	% d'élèves originaires d'Afrique noire dans les collèges publics	% de familles d'origine européenne	% d'élèves originaires d'Europe dans les collèges publics
7102	656	45	36	18	47	21	12,5
7103	448	26	27	15	50	47	14,3
7104	580	12	44	7	39	66	12,1
7105	432	16	38	18	34	59	17,2
7106	488	10	29	10	29	51	18,4
7107*	420	11	47	21	35	58	8,7
7017	828	32	42	23	23	45	16,5

* Il faut noter qu'il y a beaucoup d'hôtels dans cet IRIS ce qui peut biaiser les calculs.

Ce phénomène de fuite des collèges publics réduit la dynamique scolaire dans les collèges et, comme on l'a vu, il élève la propension à la délinquance (cf. l'effet du milieu social dans les équations présentées chapitre 4). Il a fait l'objet récemment d'une forte attention publique, mais on a peu souligné le fait qu'il se produit aussi dans les quartiers populaires. La situation à la Goutte d'Or n'est pas exceptionnelle mais plutôt emblématique d'un quartier populaire parisien dans lequel des cadres et les professions intellectuelles ou artistiques vivent dans la proximité des familles immigrées d'origine africaine sans que leurs enfants partagent les mêmes écoles. La concentration des difficultés éducatives dans les IRIS populaires à Paris est indissociable de la ségrégation qui se réalise entre les collèges publics et les collèges privés. Les acteurs des programmes de réussite éducative dans les quartiers pauvres doivent donc prendre en compte comme une donnée centrale les conséquences de la ségrégation spatiale et scolaire. C'est une forme de solidarité compensatrice qu'il n'y a pas lieu de dénigrer même s'il est souhaitable de diversifier l'offre scolaire publique dans ces zones.

Pour comprendre la portée et les limites de cet effort collectif, il faut également prendre en considération l'effort pour réussir que font les élèves eux-mêmes. Il apparaît en effet comme une des déterminations naturelles de cette réussite. De ce point de vue nous avons vu au chapitre 7 que les effets du travail personnel sont très forts⁵⁰. Cependant on a noté que pour

⁵⁰ Nous n'avons pas mis en œuvre un protocole permettant de mesurer de manière précise l'efficacité de l'accompagnement. Il faudrait en principe deux groupes d'élèves aux performances comparables et dans des contextes familiaux semblables. Or nous perdons trop d'effectif quand nous voulons contrôler simultanément le milieu social, l'origine culturelle le niveau en 6^e, l'ambition et l'effort scolaire.

les élèves en ZEP, l'accompagnement était associé à une meilleure réussite au Brevet, le niveau en 6^e étant contrôlé. Or il est remarquable de noter à ce propos que les élèves qui recourent à l'accompagnement en ZEP ont des notes moyennes plus élevées.

Score moyens en 6^e des adolescents selon l'origine ethnoculturelle et selon qu'ils recourent ou non à l'accompagnement ou au soutien scolaire (% par case)

	Français natifs issus de natifs	D'origine européenne	D'origine maghrébine	D'origine africaine noire (hors Sahel)	D'origine sahélienne	D'origine turque	Reste du monde
Ne vont pas au soutien	69,0	64,2	58,4	53,2	45,8	48,8	63,0
Vont au soutien, à l'accompagnement	60,8	60,2	48,9	55,7	48,8	54,8	50,6

Le recours à l'accompagnement à la scolarité n'a pas la même signification dans tous les groupes culturels. Parmi les enfants des familles maghrébines comme des autochtones issus d'autochtones, le recours à l'accompagnement et au soutien sélectionne des élèves nettement en difficulté : ainsi ils ont une moyenne sensiblement plus faible en 6^e. Tandis que pour les enfants issus des immigrations africaines ou turques le recours à ces dispositifs est le fait sinon des meilleurs élèves du moins de ceux qui investissent le plus dans l'école et sont déjà un peu au-dessus de la moyenne de leur groupe (cf. tableau ci-dessus).

II. L'action collective et l'ambition des élèves

Le fait de savoir que sur un territoire donné il y a, par exemple, tel ou tel nombre de bénéficiaires d'actions de prévention concernant la santé (PMI, planning familial), l'accompagnement scolaire, des actions de prévention spécialisée, des actions visant à promouvoir des pratiques sportives collectives donne une idée de la densité de la prise en charge des difficultés d'intégration. Ce recueil peut donner des indications sur les publics touchés et ceux qui pourraient l'être. Il ne permet pas en général de situer précisément les bénéficiaires et les oubliés de ces actions, et moins encore d'avoir une idée précise des redondances dans les prises en charge et des zones « d'ombre »⁵¹. Aujourd'hui, à Paris, la cohérence territoriale des interventions est favorisée par les équipes de développement local (EDL), à Mantes la Jolie un dispositif de coordination de l'accompagnement a été mis en place et piloté à partir de la Maison des associations. En dépit de ces structures, la cohérence de ces actions reste fragile. Ainsi, s'il y a des liens privilégiés en matière d'accompagnement scolaire entre certaines écoles ou collèges et des structures d'accompagnement, les liens sont parfois lâches. Quand on demande quels sont les « prescripteurs » de l'accompagnement

⁵¹ Des effets d'intégration ont pu être repérés entre les sites en GPRU et les quartiers en politique de la ville.

scolaire, on observe que cela varie d'une école à l'autre, d'un collège à l'autre. Ce qui n'est pas en soi aberrant. En revanche, il est plus gênant de ne pas savoir, en fin de compte, si les familles ou les adolescents qui en auraient particulièrement besoin ont été sollicités, si ce sont les familles qui freinent ou bien les jeunes eux-mêmes. De même, on sait que dans nombre de cas c'est à travers le sport que des adolescents vont entendre parler et parfois, *volens nolens*, être amenés à s'inscrire à l'accompagnement scolaire. Il y a donc là des synergies potentielles qui sont parfois explicitement exploitées et dans d'autres cas ne le sont pas. Les actions qui concernent les familles – de l'alphabétisation au soutien à la parentalité en passant par les sorties culturelles – ont-elles des répercussions sur les progrès des enfants ? Difficile à dire : cependant on pourrait mettre en rapport la densité des « actions familles » dans chaque IRIS, la proportion des enfants qui suivent des actions d'accompagnement, quelques indices des dynamiques scolaires et regarder s'il y a des congruences ou du moins des correspondances quant à la distribution des interventions.

Le repérage des effets des dispositifs pose un redoutable problème : celui de savoir qui bénéficie ou a bénéficié de telle ou telle action, de tel ou tel dispositif. En effet, si l'on veut percevoir les synergies il faut savoir non seulement qui sont les publics effectivement touchés par chaque type d'action, savoir s'ils recouvrent le public potentiel, mais cela suppose aussi de savoir si les cercles touchés se recoupent entre eux. Cet enjeu est particulièrement important s'agissant d'intégration des jeunes, car c'est la cohérence des postures de l'ensemble de ceux qui, à des titres divers, jouent un rôle éducatif au sens large qui donne sa force à une réponse éducative. Comme le montre la revue des acteurs qui mènent ces actions d'accompagnement, les dispositifs vont bien au-delà de l'aide au devoir et s'inscrivent dans une politique éducative au sens large. Mais on ne peut comprendre les limites de ces actions sans prendre en compte la posture des adolescents eux-mêmes. Le décrochage n'est pas sans lien avec l'absence ou le flou d'un horizon professionnel chez des jeunes gens pour lesquels l'acquisition de connaissances ne présente guère d'attrait. Ce qui nous renvoie au contexte local et au manque de brassage social.

Quatre-vingt-dix pour cent des jeunes interviewés ont une vision purement instrumentale de l'école. Ce n'est pas le lieu d'une découverte, ni même un lieu d'acquisition de connaissances, c'est presque toujours exclusivement le moyen pour avoir un « bon travail ». F B (Clemenceau) dit « l'école c'est important, c'est là qu'on va apprendre un métier ». Les exercices scolaires, l'apprentissage n'intéresse guère les enfants qui ont obtenu les moins bons résultats à l'épreuve nationale de sixième et ce manque d'intérêt est probablement la source majeure de leurs difficultés scolaires.

En dépit des difficultés scolaires rencontrées, souvent dès la fin de l'école primaire, très peu des jeunes qui sont dans les huitième, neuvième ou dixième déciles, ont eu recours au soutien scolaire ou à l'accompagnement à la scolarité. Un certain nombre ignorent ou prétend ignorer l'existence de tels dispositifs mais la plupart de ceux qui connaissent au moins l'existence du soutien scolaire disent qu'ils ne voient pas l'intérêt d'y aller et surtout manifestent une préférence évidente pour un soutien individualisé qui peut leur être donné par un frère, une sœur, un oncle, une tante, rarement par leurs parents eux-mêmes. Cette préférence pour un accompagnement dans le cadre familial ou éventuellement l'aide d'un copain est associée au fait que la demande d'aide n'est pas une demande générale mais une demande ponctuelle d'appui, au coup par coup, pour rendre un devoir ou faire un exercice. Il n'y a pas de conscience globale d'un besoin d'être aidé à adopter des démarches d'apprentissage.

On compte sur les doigts d'une main les jeunes en difficulté qui ont eu recours à l'accompagnement à la scolarité proprement dit : c'est le cas de P Tr. Si D C⁵² a suivi un peu l'accompagnement scolaire avec l'ACECAM, en primaire, elle préfère demander de l'aide à ses cousines. Même une R B qui dit de l'école « Ça sert à savoir », se contente d'aller au soutien scolaire en maths avec un professeur du collège. M G (Clemenceau), est conscient de ses difficultés : « ce n'était pas que je ne voulais pas travailler, je n'y arrivais pas ». Pourtant, il n'a jamais eu recours à une association de soutien scolaire bien qu'il ne soit pas susceptible de recevoir d'aide de sa famille : « je préférerais rendre des trucs faux que de me faire aider. »

En l'absence d'une curiosité intellectuelle, d'une envie de savoir, l'investissement dans les apprentissages scolaires ne peut être stimulé que par des perspectives concrètes pré-professionnelles ou professionnelles. Au moment où, vers 14-15 ans, l'autorité parentale sur les adolescents s'affaiblit et n'est plus susceptible d'imposer l'accomplissement effectif du travail scolaire, c'est seulement la perspective professionnelle qui peut susciter un investissement éducatif. Si l'on observe chez les filles, dès 15 ans, une certaine élaboration de l'orientation professionnelle, c'est extrêmement rare chez les garçons. Les exigences scolaires se trouvent alors suspendues entre un manque de motivations professionnelles, l'absence d'émulation pour poursuivre en seconde générale qui est le fait même des collèves des quartiers sensibles et la perte d'emprise de l'autorité parentale.

Le déficit d'une véritable motivation professionnelle chez les garçons est repérable à beaucoup d'indices. H D (Clemenceau) dit « les garçons veulent trouver du travail, mais ils dorment toute la journée. » H G (Clemenceau) dit de lui-même « [en primaire] je ne travaillais pas ». S'il reste souvent dehors avec ses copains, sèche, ses parents, semble-t-il, ne disent rien, il a des mauvaises notes dans presque toute les matières sauf la technologie et, bien qu'il le nie, est passé en conseil de discipline. D'ailleurs, quand il y a un mot dans son carnet de correspondance, c'est son frère M., 29 ans, travaillant à la SNCF, qui le signe. Il n'est jamais allé à l'aide aux devoirs ni à l'accompagnement à la scolarité, H D n'est pas un pré-délinquant, il envisage de suivre la section 'maintenance des systèmes mécaniques automatisés', sans passion, faute de mieux. Dans la majorité des cas, l'absence de recours au soutien scolaire ou à l'accompagnement ne relève pas d'une posture frondeuse.

On ne comprend pas les difficultés que rencontrent les adolescents de ces quartiers sans prendre une perspective plus large sur leurs ambitions professionnelles. La réduction de l'horizon professionnel est très caractéristique des adolescents que nous avons interrogés. Peu acceptent l'exercice mental qui consiste à se projeter dans un avenir un peu plus éloigné que l'année à venir. Les références mêmes qui pourraient nourrir cette projection manquent. Un M. N., élève de Curie signalé au parquet, finit par nous dire qu'il aimerait bien faire de la comptabilité au lycée professionnel pour pouvoir travailler à Auchan. Ainsi, l'univers se réduit souvent au plus proche.

Si l'on distingue les 'bons élèves', ceux qui avaient plus de 60 % de taux de réussite en sixième, des 'mauvais', ceux qui avaient moins de 40 %, il est très frappant de voir que parmi les mauvais élèves la capacité à décrire un projet professionnel est extrêmement réduite, notamment chez les garçons. Il s'agit exclusivement de métiers ouvriers ou des professions de la vente. Ce déficit d'aspiration est particulièrement remarquable chez les adolescents élevés dans des familles du Sahel puisque aucun d'entre eux n'arrive à décrire, ou ne veut définir, une

⁵² Dont les petits frères et soeurs suivent aussi l'aide aux devoirs.

orientation professionnelle concrète même inaccessible. Par comparaison, lorsqu'on interroge les adolescents qui ont plus de 60 % de réussite en sixième, on trouve une gamme relativement large de projets aussi bien chez les adolescents élevés dans des familles autochtones que chez les jeunes d'origine maghrébine. Mais, là encore, les jeunes issus des familles du Sahel se singularisent par l'imprécision de leur perspective professionnelle.

On voit que dans les milieux sociaux les plus démunis, une fraction des enfants va tenter d'inverser le destin probable par un travail personnel déterminé, par le recours à l'accompagnement (Sahéliens et Turcs) alors que les jeunes qui, dans ces quartiers viennent de milieux culturellement un peu moins défavorisés (maghrébins autochtones), vont mettre en œuvre d'autres stratégies.

Comme on l'a montré, dans un précédent rapport dans le cadre de ce protocole, les actions d'accompagnement comme les ZEP, jouent un rôle considérable dans les quartiers pauvres dont l'efficacité est variable selon les milieux. Ces interventions doivent, selon nous, être favorisées et mieux ciblées, certainement pas abandonnées au profit d'interventions à la carte de type 'cours particuliers'. L'évaluation des dispositifs de Réussite éducative montrera si la voie suivie actuellement est capable de concilier une certaine individualisation des parcours avec une action globale centrée sur les segments de la population qui en ont le plus besoin.

REFERENCES

- Agnew R, A revised Strain theory of Delinquency, *Social Forces*, 1985, 64, 151-167
- Albrecht, H. J. Ethnic Minorities, Crime and Criminal Justice in Germany, *Crime & Justice*, vol. 21, 1997
- Anatrella T *Non à la société dépressive*, Paris, Flammarion, 1993
- Blumstein A., Wallman J. *The crime drop in America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000
- Bly R *The Sibling Society*, London, Penguin, 1998
- Burgess, E., *Contribution to Urban Sociology*, cité par A. Ogien *Sociologie de la déviance*, Paris, A. Colin, 1995
- Bursick R J & Grasmick H, *Neighbourhoods and Crime: The Dimensions of effective Community Control*, New- York Lexington, 1993
- Butler J., *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2006
- Cloward R., Ohlin L *Delinquency and opportunity*, New-York, The Free Presss, 1960
- Farrington D. P., The Explanation and Prevention of Youthful Offending, in J. D. Hawkins *Delinquency and Crime*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996
- Fassin, D. et E. *De la question raciale à la question sociale*, Paris, La Découverte, 2006
- Harries, K. Cities and Crime, a Geographical Model, *Criminology*, 1975, 369-76
- Hoffmann J-P., Su S., The conditionnal effects of stress on delinquency and drug use : a strain theory assesment of sex differences, *Journal of Research on crime and delinquency*, 1997, 34, 46-78
- Honneth A., *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000
- Jenks J. & Peterson P. *The Urban Underclass*, Washington, The Brooking Institution, 1991
- Lagrange H, Cagliero S. , Sina F., *La mise en danger de soi et d'autrui*, Dossier d'études, 84, Paris, CNAF, 2006
- Miethe T & McDowell D., Social changes and crime rates: an evaluation of alternative théorical approaches, *Social Forces*, 1991
- Moynihan, D. P., T. Smeeding & L. Rainwater, *The Failure of the Family*, New York, Russel Sage, 2004.
- Murell S. A. Relationships of ordinal position and family size to psychosocial measures of delinquents, *Journal of Abnormal Child Psychology*, vol 2, 1, nov 1974
- Ogien A. *Sociologie de la déviance*, Paris A. Colin, 1995
- Peretti-Watel P, Le normal et le pathologique : dépressivité et usages de drogues à l'adolescence, *Sciences sociales et santé*, 2003, vol. 21, n°3, 86-114
- Rude-Antoine E., *Des vies et des familles*, Paris, O. Jacob, 1997
- Sabbagh D., Facteur Racial et facteur territorial, in R. Kastoriano, *Les codes de la différence*, Paris, Pressses de Sciences Po, 2006
- Samson R. J & Groves W. B. Community Structure and Crime: Testing Social Desorganisation Theory, *American Journal of Sociology*, 94, 4, 1989, 774-802

Sauvola A, The Association between single parent family background and physical morbidity, mortality and criminal behaviour in adulthood, *mimeograph paper*, University of Oulu, Finland, 2005

Silberman C. *Criminal violence, criminal justice*, New York, Vintage books, 1980

Skogan W., *Disorder and Decline*, Chicago, University of Chicago Press, 1981

Slawson J., Size of Family and male juvenile delinquency, *Journal of the American Institute of Criminal Law and Criminology*, vol. 15, N°4, 631-640, feb. 1925

Tabard T. et G. Martin-Houssart, *Document de Travail*, Insee, n° F0208, 2002

Thomas W., *On social Organisation and social Personality*, Chicago, Chicago University, 1966

Todd E., *Le destin des immigrés*, Paris Seuil, 1994.

Vallet L-A Caillé J-P, les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble, Les Dossiers d'Education et de Formation, 67, 1996.

ANNEXE I

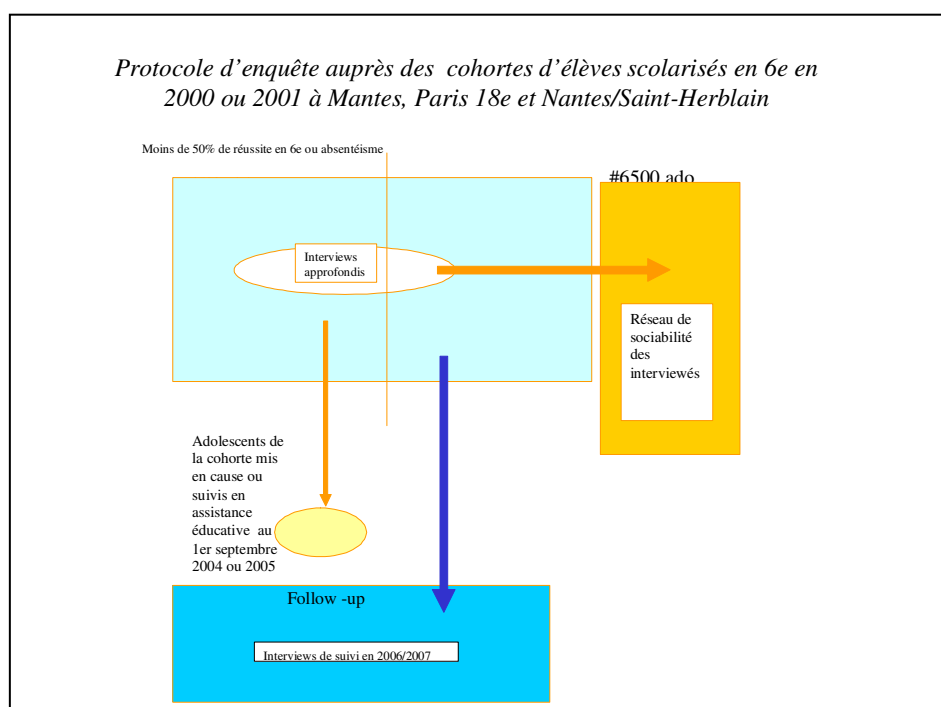
L'échantillon analysé est composé de cinq cohortes d'adolescents. Il faut distinguer les deux premières cohortes enquêtées en 1999 et 2001 et les trois dernières enquêtées en 2004 et 2005, l'enquête de suivi ayant été réalisée pour tous en 2006.

S'agissant des trois cohortes enquêtées en 2004-05, le protocole d'enquête que nous avons reproduit pour chaque cohorte d'adolescents peut, quant à lui, être résumé par le schéma suivant.

Le premier rectangle (bleu clair) représente les informations collectées concernant l'ensemble des collégiens qui étaient scolarisés en 6^{ème}, soit en 2000 soit en 2001, dans chacune de ces localités. Au sein de cet ensemble, échantillonné à 100% si l'on veut, on a tiré un échantillon de 10% des élèves, par une procédure de tirage aléatoire stratifié qui privilégie fortement les élèves ayant les résultats les plus faibles en 6^e ou un taux d'absentéisme élevé (cf. la distribution des élèves dans les strates infra). En effet, notre objectif était de sur-représenter des adolescents qui engagent leur parcours au collège avec des difficultés scolaires : c'est pourquoi, sur la figure, l'ovale représentant l'échantillon tiré au sein de chaque cohorte est déporté sur la gauche du rectangle, dans la zone des taux de réussite inférieurs à 50% en 6^e (2004, 2005) ou un taux d'absentéisme élevé (1999, 2001). Avec ces adolescents, nous avons eus des interviews approfondis portant sur leur carrière scolaire depuis la primaire, leur vie familiale, leurs liens avec les adolescents ou des jeunes adultes du quartier, leur éventuelle implication dans des conduites, susceptibles ou non de susciter la rédaction d'un PV pour une infraction pénale et le passage devant un juge des enfants. Au cours de ces interviews nous avons reconstitué, par la technique du « générateur de noms », le réseau de sociabilité de ces adolescents, en nous efforçant de préciser de façon systématique la date de commencement de ces relations –copains, partenaires de sortie ou de 'business', etc.– de façon à pouvoir distinguer des interactions durables d'autres plus éphémères. Avec les pondérations adéquates, ces réseaux donnent une image représentative de la sociabilité des adolescents.

Pour les deux cohortes enquêtées en 1999 et 2001 les élèves enquêtés l'ont été sur la base non des notes en 6^e mais du taux d'absence au premier trimestre de leur année de troisième. Le protocole étant pour le reste symétrique à celui décrit pour les trois dernières cohortes.

Pour l'ensemble des adolescents des cohortes appartenant aux trois cohortes 'scolaires' de 2004 et 2005, ainsi que pour les deux cohortes constituées quelques années plus tôt dans les mêmes villes du Mantois, nous avons fait une investigation systématique dans la Nouvelle Chaîne Pénale de façon à retracer les éventuels parcours pénaux des adolescents de ces cohortes ou leur suivi au titre de l'assistance éducative (cf. la figure ovale). De sorte que nous pouvons calculer la prévalence des prises en charge au titre de l'ordonnance de 1945 ou de celle de 1958 de plus de 4300 adolescents représentatifs de la population de cette classe d'âge dans les sites choisis.



Le tirage aléatoire des élèves interviewés au sein des cohortes nous permet d'établir un vecteur de pondération pour fournir des résultats représentatifs des adolescents des sites retenus. La stratification a été faite selon les nombres de demi-journées d'absence pour les deux premières cohortes, selon les résultats aux épreuves de sixième pour les trois suivantes. Les deux tableaux qui suivent donnent la répartition des enquêtés selon ces catégories. S'agissant des cohortes Mantaises de 1999 et 2001, le « quintile » des élèves ayant plus de 12 demi-journées d'absence non justifiée (critère académique) est plus restreint en nombre que les autres. Il ne représente pas le taux d'absentéisme mais le niveau de l'absentéisme susceptible d'être sanctionné. Le nombre des enquêtés dans chaque catégorie, y compris celle-ci permet de mener des analyses pondérées.

Distribution des types d'enquête selon les quintiles définis par le nombre de demi-journées d'absence : enquêtes Mantes/Mureaux 1999, Mantes/Mureaux/Vernouillet 2001

Demi journées d'absences non justifiées au 1 ^{er} trimestre en 3 ^{ème}	Educateur	Téléphone	Face à face ou classe	Non enquêté	Enquêté	Total élèves des cohortes
aucune	8	40	87	107	135	242
1 ou 2	5	54	96	112	155	267
3 ou 4	6	51	54	100	111	211
5 à 12	6	43	47	100	96	196
13 et plus	10	23	43	57	76	133
Total classés	35	211	327	476	573	1049
Non classés	8	79	97	250	184	434
Total	43	290	424	726	757	1483

* A cause des nombres entiers, la répartition en quintiles ne donne pas des classes strictement égales

S'agissant des trois dernière cohortes, dont le tirage est stratifié en fonction des résultats aux épreuves nationales de 6^{ème}, la répartition adolescents est un peu concentrée au centre de l'échelle, compte tenu du fait que les strates ont été constituées cohorte par cohorte alors que la répartition en déciles selon les notes varie d'une cohorte à l'autre. Toutefois cette classification nous paraît suffisamment précise pour établir sur cette base le vecteur des pondérations.

Distribution des types d'enquêtes classés selon le décile en 6^{ème} ou non classés en 6^e du fait de valeurs manquantes des élèves des cohortes interviewés en 2004-05

décile en 6ème	Educateur	Téléphone	Face à face	Non enquêté	Enquêté	Total
(le plus bas) 1	52	42	52	107	146	253
2	50	41	43	130	134	264
3	37	58	27	135	122	257
4	35	45	13	163	93	256
5	34	64	16	139	114	253
6	31	71	9	156	111	267
7	29	67	7	147	103	250
8	22	67	7	157	96	253
9	15	66	11	175	92	267
(le plus haut) 10	11	101	8	138	120	258
Total classé	316	622	193	1447	1131	2578
Non classé	22	26	6	128	54	182
Total	338	648	199	1575	1185	2860

Classification des origines culturelles

Nous avons demandé le lieu de naissance des parents aux interviewés et nous avons retenu le lieu de naissance du père quand il y a divergence entre les lieux de naissance des parents. Pour les parents dont le lieu de naissance du père n'est pas connu nous avons utilisé les prénoms et patronymes pour définir l'origine culturelle.

Les mentions patronymiques, qui renvoient à des enjeux concrets dans l'analyse des discriminations (cf. les envois de CV) ne sont pas une mesure approchée des différences visibles (phénotypiques). Elles n'apportent pas d'informations aussi riches que la combinaison des lieux de naissance de l'individu et de ses antécédents avec la date de migration. Pour autant, ce sont des indications qui ont une valeur intrinsèque du point de vue qui est le nôtre : celui d'une réflexion sur les contextes de socialisation. Le nom reçu et le nom donné à la naissance renvoient à deux aspects de la culture comme héritage et comme affirmation identitaire. Ils fournissent des éléments sur l'origine culturelle et la transmission de cette origine. Ainsi les *Hal-pular* qu'ils viennent du Mali, de la Mauritanie ou du Sénégal portent des noms qui les distinguent d'autres groupes venant des mêmes pays. L'identité culturelle véhiculée par le nom découpe des espaces distincts de ceux de l'origine nationale et a fortiori de la nationalité actuelle. Nous avons retenu une délimitation de l'espace culturel de provenance de la famille tel qu'il peut être dénoté par les prénoms *et* les patronymes⁵³, sans

⁵³ Le patronyme est une indication riche qui, comme la langue, donne des indications sur les types familiaux – agnatiques ou bilinéaires – sur les niveaux de scolarisation, sur la confession religieuse.

bien sûr pouvoir éliminer les fausses attributions. En procédant ainsi on commet des erreurs de sens opposé : ainsi des patronymes de familles antillaises ne sont pas toujours distincts de ceux de familles françaises métropolitaines depuis des générations. Inversement, des patronymes manjaks peuvent être confondus avec des patronymes portugais, mais il est rare que la combinaison nom prénom ne permette pas de lever l'équivoque. Certes, il y a un biais d'occultation qui est plus systématique, c'est le cas notamment des familles constituées par des enfants nés d'une mère africaine et d'un père français qui portent un patronyme *et* un prénom français. Dans ces cas là, nous avons enregistré la famille comme française. Cette situation concerne en particulier des franco-maghrébins de la seconde génération (en comptant celle des migrants), le biais est limité en 1990 car ceux qui ont eux-mêmes formé une famille et sont titulaires d'une ligne téléphonique ne sont pas encore très nombreux. De plus, ce biais de repérage des ménages franco-maghrébins aura tendance à minorer la part des ménages issus d'Afrique sans forcément affecter les indices de dissimilarité (Pourquoi cette situation affecterait-elle plus un quartier qu'un autre ?). Aussi, ces informations nous paraissent acceptables pour une classification sociologique qui n'a pas d'ambition à dire une vérité individuelle.

ANNEXE 2 LISTES DES ZONES ET CARTES MUETTES ZONES ET IRIS

Pour chaque site figure dans le tableau suivant la correspondance entre les IRIS au sens du recensement de 1999 de l'Insee et les codes utilisés sur les fonds de carte. Les zones formées par regroupement des IRIS qui sont invoquées dans le texte sont indiquées sur la colonne du milieu des tableaux. Nous avons fait figurer le découpage en zone pour Paris 18^{ème} sur une carte car c'est celui qui est le plus complexe des trois sites. Le Mantois comprend deux ensembles de communes disjoints –l'agglomération des 'Mureaux' et celle de 'Mantes'– représentés chacun sur une carte.

Saint-Herblain

Code (carte)	Nom Zone (texte)	Iris (INSEE)
0101	Sillon	0101
0102	Sillon	0102
0103	Sillon	0103
0104	Sillon	0104
0201	Beausejour	0201
0202	Beausejour	0202
0203	Beausejour	0203
0301	Tillay	0301
0302	Tillay	0302
0401	Preux-Créméterie	0401
0402	Preux-Créméterie	0402
0501	Bellevue	0501
0502	Bellevue	0502
0503	Bellevue	0503
0504	Bellevue	0504
0505	Bellevue	0505
0506	Bellevue	0506
0601	Bourg-Solvadière	0601
0602	Bourg-Solvadière	0602
0603	Bourg-Solvadière	0603
0604	Bourg-Solvadière	0604
0701	Bourg-Solvadière	0701
0702	Bourg-Solvadière	0702
0801	Bourg-Solvadière	0801
0802	Bourg-Solvadière	0802
0803	Bourg-Solvadière	0803
0804	Bourg-Solvadière	0804
0805	Bourg-Solvadière	0805

Paris 18^e arrondissement

Code (carte)	Nom Zone (texte)	Iris (Insee)	nomIRIS
6901	Clichy-Blanche	6901	piemonte
6902	Clichy-Blanche	6902	blanche
6903	Clichy-Blanche	6903	cit�_ver
6904	Clichy-Blanche	6904	cim_clichy
6905	Clichy-Blanche	6905	c_pillon
6906	Clichy-Blanche	6906	villa_st
6907	Clichy-Blanche	6907	h_breton
6908	Clichy-Blanche	6908	r_abesse
6909	Sacr�-C�eur/Orsel	6909	tholoz�
6910	Sacr�-C�eur/Orsel	6910	v_leandre
6911	Sacr�-C�eur/Orsel	6911	av_junot
6912	Sacr�-C�eur/Orsel	6912	r_darwin
6913	Sacr�-C�eur/Orsel	6913	souplex
6914	Clichy-Blanche	6914	carpeaux
6915	Clichy-Blanche	6915	r_oslo
6916	Vauvenargues-Damr�mont	6916	carp_vau
6917	Vauvenargues-Damr�mont	6917	c_edu_fo
6918	Vauvenargues-Damr�mont	6918	serpolet
6919	Vauvenargues-Damr�mont	6919	c_nollez
6920	Vauvenargues-Damr�mont	6920	g_rouane
6921	Vauvenargues-Damr�mont	6921	m_ordene
6922	Vauvenargues-Damr�mont	6922	gdes_car
6923	Vauvenargues-Damr�mont	6923	f_gemier
6924	Vauvenargues-Damr�mont	6924	leipzig1
6925	Clignancourt-Poissonniers	6925	leipzig2
6926	Clignancourt-Poissonniers	6926	r_binet_
6927	Bichat	6927	m_sembat
6928	Bichat	6928	h_brisso
6929	Bichat	6929	hcl_bern
7001	Ch�teau-Rouge	7001	poulet_r
7002	Sacr�-C�eur/Orsel	7002	r_orsel
7003	Clichy-Blanche	7003	divan_mo
7004	Clichy-Blanche	7004	martyr_a
7005	Sacr�-C�eur/Orsel	7005	hal_stpi
7006	Sacr�-C�eur/Orsel	7006	andredel
7007	Sacr�-C�eur/Orsel	7007	sacre_c�e
7008	Sacr�-C�eur/Orsel	7008	p_feval
7009	Sacr�-C�eur/Orsel	7009	mtmart_t
7010	Dorgeles-Duhesme	7010	p_ramey
7011	Dorgeles-Duhesme	7011	c_hermel
7012	Dorgeles-Duhesme	7012	francoeu
7013	Dorgeles-Duhesme	7013	duhesm_o
7014	Dorgeles-Duhesme	7014	e_sue
7015	Dorgeles-Duhesme	7015	mairie18
7016	Ch�teau-Rouge	7016	clignanc
7017	Ch�teau-Rouge	7017	poisson-
7018	Ch�teau-Rouge	7018	simplon
7019	Mairie18e-Ornano	7019	amiraux
7020	Mairie18e-Ornano	7020	roi_alge

7021	Mairie18e-Ornano	7021	nd_clign
7022	Dorgeles-Duhesme	7022	poteau_d
7023	Mairie18e-Ornano	7023	a_messag
7024	Mairie18e-Ornano	7024	r_versig
7025	Mairie18e-Ornano	7025	letort_o
7026	Bichat	7026	p_mtccenis
7027	Clignancourt-Poissonniers	7027	ney_pois
7101	Voies-Nord	7101	chap_dou
7102	Goutted'Or Sud	7102	chapel_g
7103	Goutted'Or Sud	7103	poloncea
7104	Goutted'Or Sud	7104	stbernard
7105	Goutted'Or Nord	7105	laghouat
7106	Goutted'Or Nord	7106	myrha_do
7107	Goutted'Or Nord	7107	oran_poi
7108	Goutted'Or Nord	7108	ernestin
7109	Voies-Nord	7109	doudeau_
7110	Voies-Nord	7110	poiss_ch
7201	Torcy-Evangile-Girard	7201	ricquet_
7202	Torcy-Evangile-Girard	7202	ph_degir
7203	Torcy-Evangile-Girard	7203	pajol_de
7204	Torcy-Evangile-Girard	7204	marché_c
7205	Torcy-Evangile-Girard	7205	jeanne-d
7206	Aubervilliers-Chapelle	7206	j_cottin
7207	Torcy-Evangile-Girard	7207	r_torcy
7208	Aubervilliers-Chapelle	7208	cap18
7209	Aubervilliers-Chapelle	7209	c_hermit

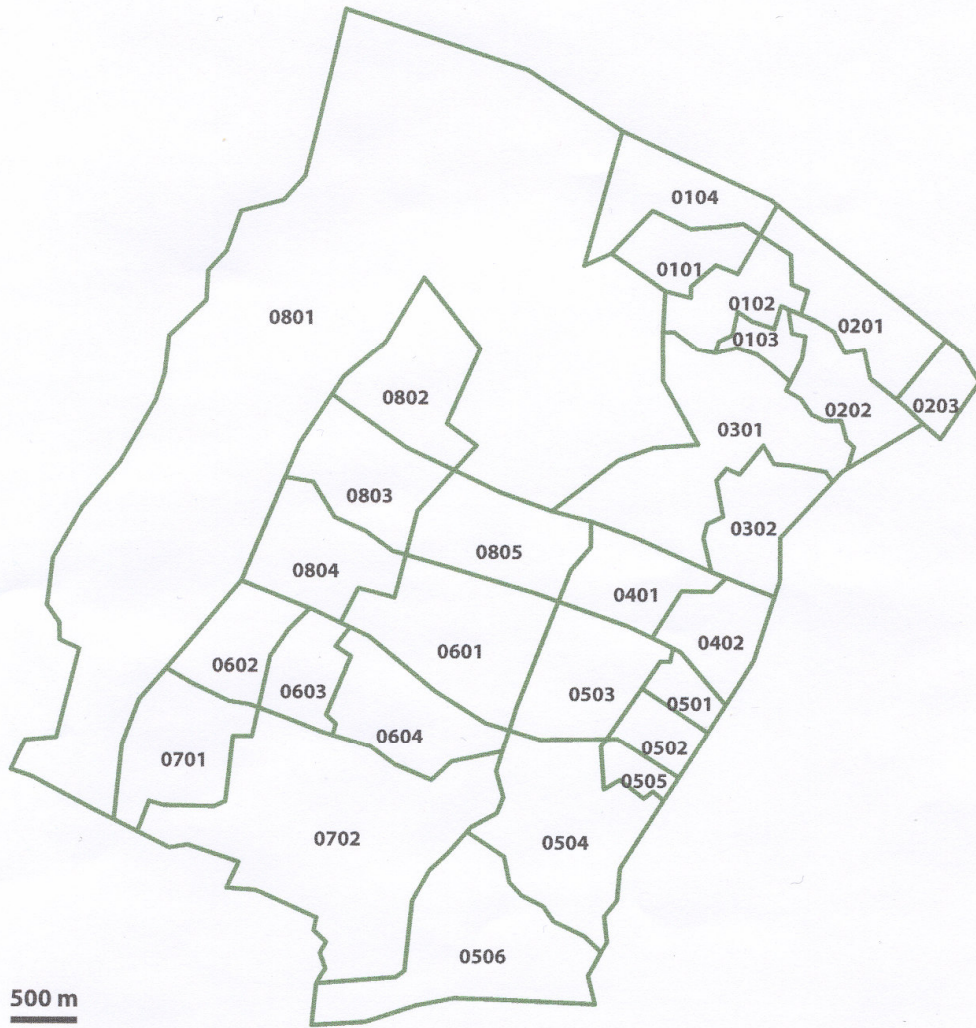
Val de Seine 1 : zone des Mureaux, Vernouillet, Verneuil

Code (carte)	Nom zone (texte)	Iris (Insee)	nomIRIS
0110	CV-Haye-Beycheville	0101	SGL_AERO
0111	CV-Haye-Beycheville	0102	CV_MUREA
0112	CV-Haye-Beycheville	0103	FERM_HAY
0113	Gd-Ouest	0106	STAGAREN
0118	Gd-Ouest	0107	SABLONS
0119	Musiciens-Mureaux	0108	MUSICIEN
0114	Vigne-Blanche	0111	BOUGIMON
0115	Musiciens-Mureaux	0112	BECHEVIL
0116	Vigne-Blanche	0119	VIGN_BLA
0117	Gd-Ouest	0145	GD_OUEST
0105	Verneuil	0101	HTSVERNE
0106	Verneuil	0102	VIEUVERN
0107	Verneuil	0103	RICHELIE
0108	Verneuil	0104	CITESNCF
0109	Verneuil	0105	CLAIRIER
0101	Vernouillet	0101	BASVRNLT
0102	Vernouillet	0102	CB_VRNLT
0103	Vernouillet	0103	CH_VRNLT
0104	Vernouillet	0104	HT_VRNLT

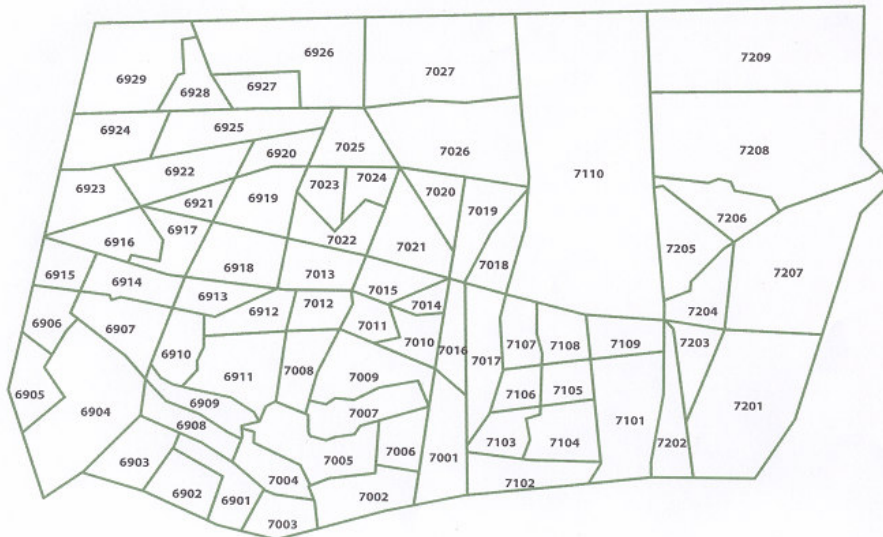
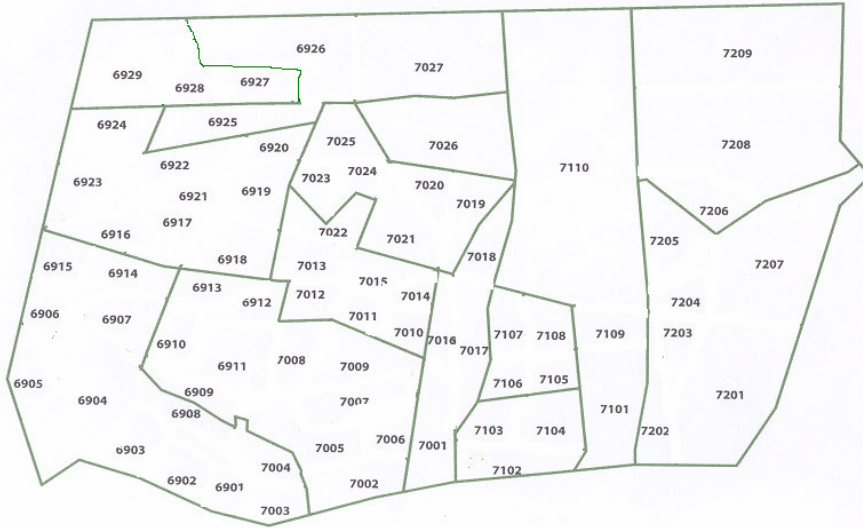
Val de Seine 2 : Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Buchelay, Magnanville, Rosny

Code (carte)	Nom Zone (texte)	Iris (Insee)	nomIRIS
0134	Buchelay-Magnanville	0100	BUCHELAY
0131	Buchelay-Magnanville	0101	MAGNA_CE
0132	Buchelay-Magnanville	0102	MAGNA_OS
0133	Buchelay-Magnanville	0103	MAGNA_NE
0101	Ecrivains-physiciens-inventeurs	0101	MJO_HGAR
0102	Ecrivains-physiciens-inventeurs	0102	CHOPIN
0103	Musiciens aviateurs	0103	MOZAGUYN
0104	Musiciens aviateurs	0104	MERMGAUG
0105	Peintres-Médecins	0105	DEGAS
0106	Peintres-Médecins	0106	MILLET
0107	Peintres-Médecins	0107	CBERNARD
0108	Musiciens aviateurs	0108	BRETONEA
0109	Ecrivains-physiciens-inventeurs	0109	RABELAIS
0110	Ecrivains-physiciens-inventeurs	0110	JGUESDE
0111	Peintres-Médecins	0111	JCARTIER
0112	Gassicourt-garenes	0112	S_EXUPER
0113	Gassicourt-garenes	0113	STEANNE
0114	Gassicourt-garenes	0114	ZHENRYIV
0115	Gassicourt-garenes	0115	GASSICOU
0116	Gassicourt-garenes	0116	GARE_MLJ
0117	Gassicourt-garenes	0117	IMAR_MLJ
0118	Centre-MLJ	0118	GATEVIGN
0119	Centre-MLJ	0119	COLLEGIA
0120	Centre-MLJ	0120	MARTRAIT
0121	Brouets-plaisances	0101	BROUEMLV
0122	Centre-gare MLV	0102	SAL_JAUR
0123	Centre-gare MLV	0103	CENTR_ML
0124	Haut-Domaine	0104	AV_MANTO
0125	Bas Domaine	0105	BASDOMAI
0126	Haut-Domaine	0106	HTDOMAIN
0127	Brouets-plaisances	0107	MER_PLAI
0128	Centre-gare MLV	0108	ORGE_MLV
0100	Rosny-Freneuse	0100	ROSNY

Fonds de carte et codes : Saint-Herblain (Loire Atlantique)

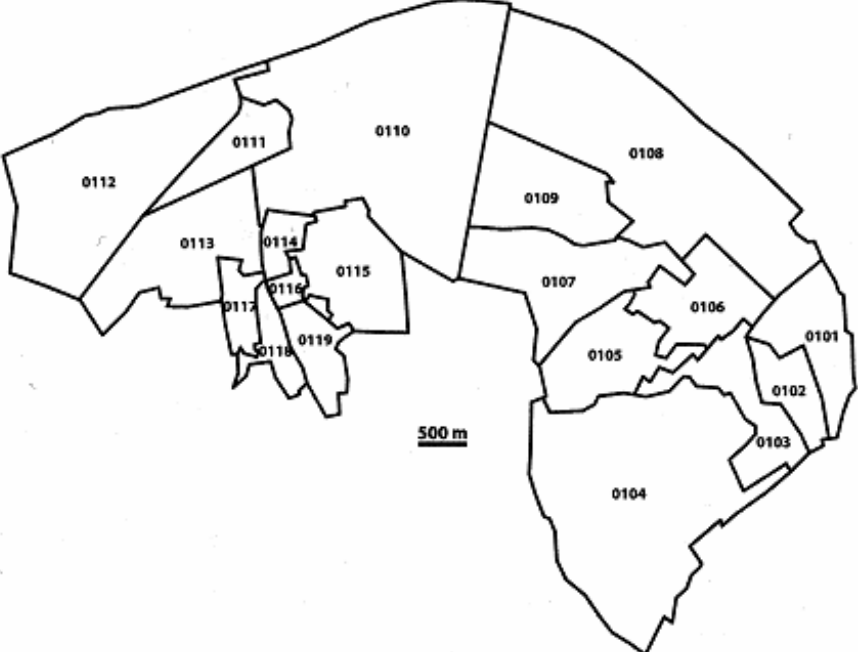


Paris 18ème : Zones regroupées en haut, codes en bas



200 m

Val de Seine 1, codes : Les Mureaux, Verneuil, Vernouillet



Val de Seine 2 Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Buchelay, Magnanville, Rosny

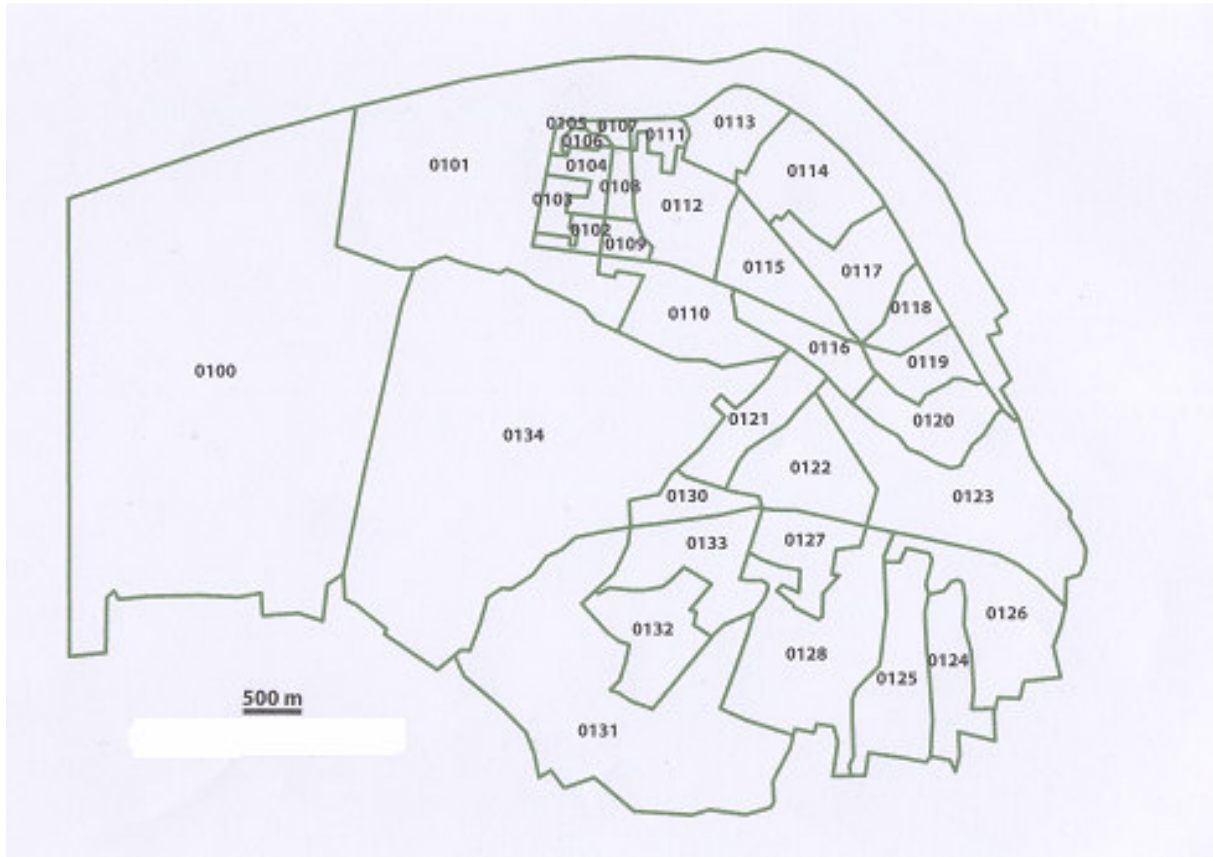


Table des graphiques et des tableaux

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1. PROPENSION A LA DELINQUANCE ET VICTIMATION SELON LES CONTEXTES URBAINS 13

Divergences des dynamiques des violences et des prédations selon le degré de richesse des communes des trois départements d'Ile de France	13
% de personnes se déclarant victimes en 1999-2000 de ...	19
Violences et taux d'urbanisation selon le type de quartier (nomenclature Tabard)	20
Annexe : définition de la nomenclature des quartiers d'après N. Tabard.	22

CHAPITRE 2. LES ADOLESCENTS AUTEURS DE DELITS ET CONTEXTE SCOLAIRE DES TROIS SITES 23

Cohorte 2000-04 : élèves des collèges de la CAMY, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 2004 (N=1463)	23
Cohorte 1997-01 élèves des collèges de Mante- la-Ville, des Mureaux et de Vernouillet, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 2001 (N=938)	24
Cohorte 1995-99, élèves des collèges de Mantes la Ville et des Mureaux, mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 30 septembre 1999 (N=562)	24
Cohorte 2001-05 de Paris 18 ^e : élèves mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 1 ^{er} septembre 2005, hors SEGPA (N=937)	25
Cohorte 2001-05 de Saint-Herblain : élèves mis en cause pour différents types d'infractions à la date du 1 ^{er} septembre 2005 (N=460)	26
Profils des collèges du Val Fourré : 1999-03 Maths 6 ^e , Français 6 ^e , Brevet	30
Profils des collèges hors du Val Fourré : 1999-03 Maths 6 ^e , Français 6 ^e , Brevet	31
Origine des patronymes des élèves des cohortes suivies entre 1999 et 2004 dans le Mantois (% en ligne)	32
Résultats des évaluations nationales des 6 ^e collèges publics du 18 ^{ème} arrondissement entre 1999 et 2004 : français	35
Résultats des évaluations nationales des 6 ^e collèges publics du 18 ^{ème} arrondissement entre 1999 et 2004 : mathématiques	36
Distribution selon l'origine culturelle des patronymes des élèves des collèges publics du 18 ^{ème} arrondissement de Paris (% en ligne)	36
Résultats aux épreuves de 6 ^e en 2001 de trois des quatre collèges de Saint-Herblain	39
Origine des patronymes des élèves de la cohorte suivie en 2005 à Saint-Herblain (% en ligne)	39

CHAPITRE 3. PROPENSION A LA DELINQUANCE SELON LES QUARTIERS DANS LES TROIS SITES RETENUS 42

Paris 18 ^e : Implication dans des délits, réussite en 6 ^e et au brevet des collèges en 2005 selon la zone de résidence	43
Paris 18 ^e : Proportion d'élèves scolarisés en 6 ^e en 2001, mis en cause pour des infractions pénales en septembre 2005	44
Mantois : Implication dans des délits, réussite en 6 ^e et au brevet des collèges en 2005 selon la zone de résidence	45
Mantois : Proportion d'élèves scolarisés en 6 ^e en 2000, mis en cause pour des infractions pénales en septembre 2004	45
Les Mureaux, Verneuil, Vernouillet : Proportion d'élèves ayant terminé leur troisième en 1999 et 2001, mis en cause pour des infractions pénales	46
Saint-Herblain : Implication dans des délits, réussite en 6 ^e et au brevet en 2005 selon la zone de résidence	47
Saint-Herblain : proportion de la cohorte scolarisée en 6 ^e en 2001 mise en cause pour des infractions pénales en 2005	48
Corrélations simples sur l'ensemble des IRIS entre la proportion d'auteurs et de co-auteurs de délits pour cent 15-17 ans et quelques caractéristiques sociales des IRIS (N=155)	49
Annexe Saint-Herblain: Comparaison des taux d'auteurs en 1997 et 2005	50
Val de Seine proportions de familles originaires d'Afrique en 2000 par IRIS	51
Val de Seine : ratio ménages de cadres / ménages ouvriers par IRIS en 1999	52
Proportions de familles d'origine africaine par IRIS à Paris 18 ^{ème}	53
Paris 18 ^{ème} ratio ménages de cadres/ ménages ouvriers en 1999 par IRIS	53
Saint-Herblain : Proportion de ménages de cadres par IRIS en 1999	54
Proportion de familles originaires d'Afrique du Nord ou sub-saharienne par IRIS en 2004	54

CHAPITRE 4. DEUX DETERMINATIONS ASCRIPTIVES DES INCONDUITES **55**

Distribution des activités professionnelles des pères des adolescents interviewés	56
% d'auteurs présumés selon le milieu socioprofessionnel du père	56
Performances scolaires et inconduites des adolescents des cinq cohortes suivies (% par case)	57
% d'auteurs présumés selon l'origine culturelle de la famille	58
Performances scolaires et inconduites des adolescents des cinq cohortes suivies (% par case).	58
Odds ratios associés à la probabilité d'être sanctionné pour un délit selon le milieu individuel et le contexte de quartier	60
Mantois : Taux de chômage en 1999 selon l'IRIS de résidence	62

CHAPITRE 5. ORIGINE CULTURELLE, STRUCTURES FAMILIALES ET DELINQUANCE **63**

Origine culturelle et caractéristiques des familles des adolescents des cohortes suivies (N~1500)	65
Promotion à la délinquance en fonction de la taille de la fratrie	66
Mureaux-Vernouillet : âge de ego et âge de la fratrie parmi les mineurs auteurs de délits qui étaient scolarisés en 3 ^e en 1998-99	66
Mantois* : âge de ego et âge de la fratrie des mineurs auteurs de délits parmi les élèves qui étaient en 3 ^e en 2003-04/67	66
Analyse par régressions linéaires de la distribution de plusieurs catégories de délits dans 57 circonscriptions de sécurité publique de quatre départements d'Ile de France : 1999-02	70

CHAPITRE 6. PERSPECTIVES SUR LA MONOPARENTALITE ET LES DEVIANCES **72**

% d'enfants vivant dans des familles monoparentales	72
Corrélations entre les taux de familles monoparentales et les taux de chômage dans les 77 ZUS des quatre départements d'Ile de France considérés	76
Situation parentale selon l'origine culturelle, dans les cinq cohortes 1999-2005	80

CHAPITRE 7. SYNTHÈSE SUR LES DYNAMIQUES SCOLAIRES, LES DETERMINATIONS ASCRIPTIVES ET LA DELINQUANCE DANS LES TROIS SITES **83**

Premier plan factoriel (axe 1 et 2) : distribution des inconduites (en gras) coordonnées sociales des auteurs (en maigre, var. supplémentaires)	84
Implication en tant qu'auteur de délits : régressions logistiques	86
Réussite au brevet selon les caractéristiques ascriptives, les performances antérieures et les efforts faits et la zone scolaire	89

CHAPITRE 8. DECROCHAGE, ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET AMBITIONS PROFESSIONNELLES **92**

Ségrégation scolaire dans les IRIS du quartier de la Goutte d'Or à Paris en 2005	97
Score moyens en 6 ^e des adolescents selon l'origine ethnoculturelle et selon qu'ils recourent ou non à l'accompagnement ou au soutien scolaire (% par case)	98
Distribution des types d'enquête selon les quintiles définis par le nombre de demi-journées d'absence : enquêtes Mantes/Mureaux 1999, Mantes/Mureaux/Vernouillet 2001	105
Distribution des types d'enquêtes classés selon le décile en 6 ^{ème} ou non classés en 6 ^e du fait de valeurs manquantes des élèves des cohortes interviewés en 2004-05	106
Fonds de carte et codes : Saint-Herblain (Loire Atlantique)	113
Paris 18ème : Zones regroupées en haut, codes en bas	114
Val de Seine 2 Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Buchelay, Magnanville, Rosny	116